LIVRES HOLLERMAN

L'Indien blanc
Page C1

Les petits rêves heureux de RAYMOND PLANTE
Page C5

649 7 8 13 25 38 44 40
2 7 22 25 28 39 24
SÉLECT 2

La météo

Aujourd'hui: partiellement ensoleillé.
Minimum 9° Maximum 19°
Demain: partiellement ensoleillé.
DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse Dimanche

4 MONTRÉAL, DIMANCHE 2 JUIN 1991 107e ANNÉE Nº 219 62 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents
50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 YVES LAFOREST

Sports



Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B9 à B13, C12
marchandises ..... C12 et C13
emplois C13
automobiles ..... C13 à C15
propositions d'affaires B7
Décès C15
Économie ..... B6 et B7
Êtes-vous observateur? ... B9
Feuilleton B11
Horoscope B10
Le bridge C12
Le monde B1
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C7 à C11
télévision C17
Loteries A4

GERARD



Sordide attaque contre deux femmes âgées

MARTIN PELCHAT

Des bénévoles d'un comité de visite aux malades de Saint-Léonard ont mis fin hier avant-midi au calvaire d'une femme handicapée de 75 ans, qui, menottée et immobilisée à quelques pas du cadavre de sa soeur aînée, attendait depuis cinq jours des secours.

Tout indique que les deux femmes avaient été battues au cours de la visite de voleurs puisque leur appartement du 5799 est, rue Jean-Talon, à Saint-Léonard, était sens dessus dessous. On avait également arraché l'intercom qui permet aux locataires de se faire entendre dans le portique de l'immeuble.

Fait inusité dans cette sordide histoire, les policiers avaient reçu lundi soir dernier un appel anonyme les informant que deux dames étaient attachées dans un logement du district. Mais l'adresse fournie aux policiers du district 54 ne correspondait pas à celle où habitent les soeurs.

La victime, Germaine Désilets, 80 ans, souffrait de sclérose en plaques et ne se déplaçait qu'en chaise roulante. Elle a été trouvée allongée par terre, au pied de son lit, menottée aux pieds et aux mains, le corps ligoté avec du ruban adhésif, et bâillonnée.

Sa soeur Émilienne, qui a pour sa part besoin d'une marchette pour se déplacer, était également menottée et bâillonnée. Elle avait des ecchymoses au visage, les lèvres gercées et les yeux bouffis. Comme elle était adossée à la porte de la même chambre, les policiers ont dû forcer la fenêtre pour y entrer.

«Elle était consciente, mais on ne pouvait pas comprendre ce qu'elle disait, a raconté le concierge de l'immeuble, M. Simon Lamarche, qui vers 10h45 est entré dans l'appartement en compagnie des bénévoles. J'ai eu de la misère à la reconnaître, c'était effrayant.»

Déshydratée et à demi-consciente, la septuagénaire a été hospitalisée dans un état critique. Un bulletin médical de fin d'après-midi permettait cependant d'espérer qu'elle s'en sorte.

Les enquêteurs pensent que les deux soeurs avaient été attaquées il y a cinq jours, puisqu'elles ne s'étaient pas montrées depuis ce temps.

Ils n'ont remarqué aucune trace d'effraction dans le logement

VOIR VIEILLES EN A2

Montréal flirte avec le tango

GILLES MARCOTTE
collaboration spéciale

Le tango, «cette pensée triste qui se danse» comme aiment le qualifier les Argentins, fait joyeusement surface à Montréal. Dans quelques lieux hispaniques sur Saint-Laurent, comme le Centre Gallego, mais aussi sur Saint-Denis, au Quai des Brumes par exemple, angle Mont-Royal, qui accueille chaque dimanche soir les pas d'un groupe de fidèles dont l'assiduité et l'allant durent depuis bientôt un an.

La flamme du tango s'est rallumée à Montréal. Comme à Paris, Tokyo, Berlin, Amsterdam. Les signes sont nombreux. Des cours de tango argentin se donnent, des associations telles «Tango Nuestro» et «Le Cercle tango de Montréal» sont actives. Des danseurs professionnels réputés comme Laura et Pedro («Los Pampas») partent régulièrement de New York pour venir enseigner aux danseurs plus avancés. Le mois passé les Hollandais Wouter et Martina sont venus d'Amsterdam pour donner un stage intensif de deux semaines.

Des musiciens aussi ont commencé à flairer l'odeur tango à Montréal. Raul Juarena, Uruguayen vivant à New York et bandonéoniste de son métier, vient fréquemment faire vibrer les tangueros d'ici. Les joueurs de cet instrument d'origine allemande qui s'apparente à l'accordéon ne pleuvent pas sur le continent. Il y en a un seul à Montréal présentement: Romulo Larrena. Il y

VOIR TANGO EN A6



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Concentrés sur le tango, «cette pensée triste qui se danse», Karen Simon et Jean-Jacques Dion ont l'air partis ailleurs.

Le recours aux mères porteuses illégal en France

Agence France-Presse
PARIS

Le recours aux mères porteuses, sur lequel la plus grande incohérence juridique prévalait en France, est dorénavant hors la loi à la suite d'un arrêt rendu vendredi soir par la Cour de cassation, la plus haute juridiction française.

La Cour a jugé que le recours à une mère de substitution pour porter et mettre au monde un enfant avant de l'abandonner à la naissance, généralement en faveur d'un couple stérile, est «contraire au principe de l'indisponibilité du corps humain» et constitue «un détournement de l'institution de l'adoption».

Le débat sur cette grave question éthique s'est amorcé aussi la semaine dernière à Montréal, où les membres de la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction ont assisté à une véritable levée de boucliers contre les mères porteuses.

En France, la Cour de cassation avait été saisie pour statuer sur un précédent arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait jugé licite l'adoption d'une petite fille, Marie, née en 1988 d'une mère de substitution. L'arrêt de la Cour d'appel, qui contredisait des arrêts d'autres cours de justice, condamnant parfois sévèrement la pratique des mères porteuses, avait suscité l'embarras des magistrats face à une jurisprudence de plus en plus floue.

Devant la Cour de cassation, un réquisitoire très ferme a été prononcé contre les mères porteuses. Le professeur Jean Bernard, une sommité du monde médical français, président du Comité national d'éthique, invité par la cour, a jugé que la pratique n'était «pas acceptable», qu'il s'agissait, dans la très grande majorité des cas, d'«un commerce clandestin» qui entraîne, notamment, un risque sérieux de «déstabilisation des couples».

L'avocat général, Henri Dontenwille, a placé la question sur le plan du Droit soulignant que, se-

VOIR BÉBÉS EN A2

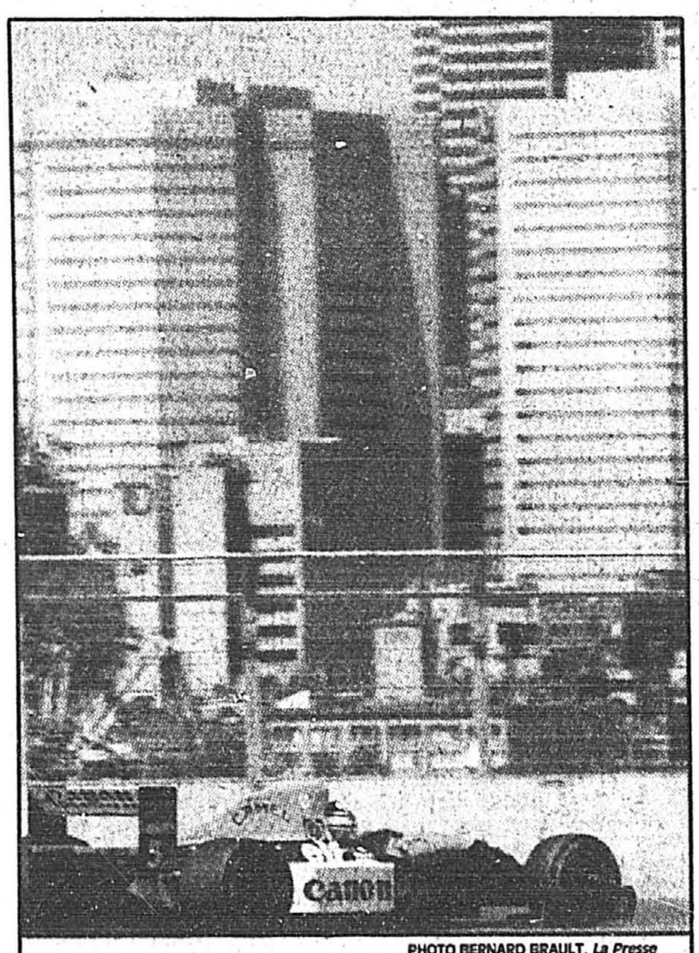


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Senna troisième!

Ricardo Patrese et Nigel Mansell, sur Williams, ont dominé hier les qualifications et seront en tête aujourd'hui pour le Grand Prix du Canada sur l'île Notre-Dame. Ayrton Senna, qui a pris la tête de toutes les courses courues cette année, doit se contenter de la troisième place au départ. «J'aime bien cette piste où j'ai toujours obtenu de bons résultats», a commenté Patrese qui partira aujourd'hui en pole-position. **Tabloid Sports page 3**

Des avocats sabotent des projets de divorce à l'amiable

YVES BOISVERT

N'allez jamais dire à ce couple de Trois-Rivières qui tentait de divorcer «à l'amiable» qu'«un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès».

Ces deux Trifluviens, ayant décidé de rompre «sans chicane», avaient fait rédiger par un notaire, à titre de conseiller juridique, un «projet d'accord» de séparation de corps, comme le permet la loi. Il ne restait qu'à faire homologuer le projet en question par un juge, qui peut faire certaines vérifications.

Le couple croyait avoir fait un bon coup en s'évitant un procès long, déchirant et coûteux.

C'était un peu trop facile.

Un représentant du Barreau local, dépêché devant le juge, s'est opposé à l'homologation parce que le projet d'accord avait été rédigé par un notaire. Le juge lui a donné raison.

Résultat? Pour le divorce, il faudra repasser! Et avec des avocats, s'il-vous-plaît.

C'est que le Québec a beau avoir le record canadien toutes catégories du nombre de divorces réglés «à l'amiable», les notaires et les avocats se livrent, eux, une guerre pas très amicale pour pouvoir représenter les époux qui ont eu le culot de s'entendre.

Comme le divorce sur simple présentation d'un projet d'accord n'est pas un procès (il n'y a pas de litige: les conjoints s'entendent pour divorcer), les notaires prétendent qu'ils ont le droit de rédiger, au nom des conjoints, la requête en question, qui est ensuite envoyée au juge. Le notaire a bien le droit de rédiger toutes espèces de contrats, non?

Non! justement, rétorquent les avocats.

Le Barreau prétend en effet, depuis des années que, comme seuls les avocats ont le droit de plaider devant les tribunaux, et qu'il faut l'intervention d'un juge pour faire homologuer ces ententes, les notaires n'ont pas à y mettre leur nez!

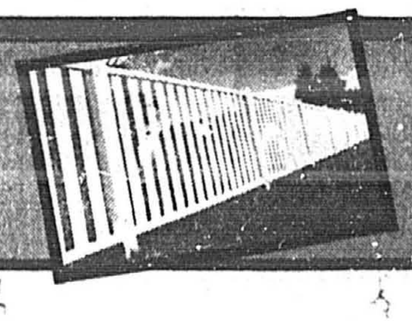
On en est au point où des sections régionales du Barreau du Québec traînent des notaires devant la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec pour pratique illégale de la profession d'avocat!

Actuellement, trois notaires (deux en Abitibi, un en Gaspésie) font face à une telle plainte. Ils sont passibles d'une amende s'ils sont reconnus coupables.

Pourtant, à Montréal, les juges acceptent sans difficulté les ententes rédigées par

VOIR DIVORCE EN A2

CLÔTURES ET RAMPES DE P.C.V.



GARANTIE À VIE*
Financement disponible.
12 ans d'expérience pour vous servir.

noracel®
9555, HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL, H1E 1P8
494-2400 • 323-8652

Le jugement sur les délais trop longs remis en question

d'après Canadian Press

TORONTO

■ La Cour d'appel de l'Ontario a décidé vendredi de limiter la portée d'un jugement d'un plus haut tribunal qui a entraîné la suspension de plus de 34 000 accusations criminelles.

La décision de la Cour d'appel est tombée le même jour qu'un criminel se retrouvant au centre du débat constitutionnel a été condamné à six ans d'emprisonnement pour trafic de drogue.

Un conseil de trois juges a statué qu'attendre plus de six à huit mois pour subir son procès ne viole pas nécessairement les droits constitutionnels d'une personne.

La suspension de milliers d'accusations a été une mesure «draconienne» et a détruit la confiance du public dans le système judiciaire, a déclaré le juge en chef de l'Ontario, Charles Dubin dans l'une des cinq décisions liées au jugement Askov rendu par la Cour suprême en octobre dernier.

La plus haute cour du Canada avait statué alors que contraindre un accusé à attendre plus de six à huit mois pour subir son procès était à la fois déraisonnable et inconstitutionnel.

«Je suis convaincu que les victimes d'un crime préfèrent voir l'accusé subir son procès, même à une date tardive, plutôt que de voir l'accusé libéré sans procès,» affirme le juge Dubin dans l'une des décisions rendues vendredi.

Dans quatre des cinq cas, la Cour d'appel a statué que l'accusé devait être envoyé à son procès pour des accusations qui avaient été suspendues ou retirées après un délai de plus de huit mois.

Amener une affaire au stade du procès dans un délai de huit mois peut être un objectif «raisonnable», mais il est peut-être «trop ambitieux» pour les tribunaux très occupés de l'Ontario, ajoute la juge Louise Arbour dans son jugement.

«Il se peut que 10 ou même douze mois, de la date de l'accusation à la date du procès, pourrait être un délai acceptable.»

Dans l'affaire sur laquelle avait à se prononcer la Cour suprême, Elijah Askov et trois autres individus attendaient depuis 34 mois de subir leur procès dans la région de Peel, à l'ouest de Toronto.

Ils avaient été arrêtés en novembre 1983 et accusés de violations de la loi concernant les armes à feu et de conspiration pour commettre une extorsion aux dépens d'un individu qui approvisionnait les bars ontariens en danseuses exotiques.

Askov était détenu depuis près de six mois quand il a été libéré sur cautionnement. Quand l'affaire est arrivée au stade du procès en septembre 1986, le magistrat a suspendu les accusations, décrétant que lui et les autres avaient été privés de leur droit constitutionnel à un procès rapide.

La Cour suprême a maintenu cette décision, déclenchant tout un processus qui a fait que 34 495 accusations ont été suspendues, rejetées ou retirées par la Couronne entre le 22 octobre dernier et le 12 avril.

Les procureurs de la Couronne se sont plaints que les magistrats interprétaient la «décision Askov» d'une façon trop rigide et ont interjeté appel afin d'obtenir des directives sur les délais au-delà desquels des accusations pouvaient être rejetées.

Cette nouvelle décision est à rapprocher des décisions rendues coup sur coup à Montréal en s'appuyant sur la même notion du «délai déraisonnable» et qui ont mené à la libération de deux accusés. À tel point que le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, s'en est ému vendredi et a exprimé sa «profonde déception quant à la tournure du dossier», dans un communiqué où il fait état des efforts de son ministère pour accélérer le processusm judiciaire.

Nommément, M. Rémillard, en sa qualité de procureur général, a annoncé que la Couronne en appelerait du jugement rendu jkeudi par le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec à Montréal, qui a libéré jeudi un homme de 40 ans accusé d'agressions sexuelles sous prétexte que le délai qu'il avait attendu pour subir son procès était «déraisonnable».

Dans le jugement Grenier, toutefois, ce n'est ni par manque de juges, ni par manque de ressources que l'affaire a été retardée. Une remise a été demandée par ce que l'avocat de la Couronne négociait une convention collective, et l'autre parce que la victime avait un voyage de ski.

Vendredi, c'était au tour de la Cour du Québec à Montréal de rendre deux autres décisions en matière de «délai déraisonnable.»

Là encore, un homme ayant à répondre de 14 accusations de délits sexuels contre des enfants a été libéré pour cette raison, par contre un autre prévenu contre qui pesait 67 accusations de fraude et de vol remontant au début des années 80 a échoué dans sa démarche.

Petit génie de l'ordinateur ou simple élève modèle?

Presse Canadienne

TORONTO

■ Une moyenne générale de 99,25 p. cent à l'école est un phénomène plutôt rare. Mais pour Paul Marcelin, âgé de 16 ans, de Scarborough, en banlieue de Toronto, ses notes n'ont rien d'extraordinaire. N'empêche que l'élève modèle s'envolera à destination de la Californie pour un stage de programmation des superordinateurs du ministère américain de l'énergie parce qu'il a été choisi pour l'excellence de ses résultats scolaires et pour son amour des ordinateurs.

«J'ai eu mon premier ordinateur à l'âge de sept ans; j'ai pu le programmer assez rapidement et j'ai tout de suite compris son fonctionnement», affirme le jeune élève. «Plus jeune, je n'ai jamais vraiment joué aux jeux vidéo, je préférais découvrir les secrets de l'ordinateur», dit-il humblement.

Sa curiosité rapporte enfin et lui vaut maintenant un séjour de deux semaines — du 15 au 29 juin — dans un grand laboratoire américain où il pourra apprendre à programmer et à travailler avec des «superordinateurs» qui sont parmi les plus sophistiqués et les plus rapides au monde. Grâce à ce stage, le petit génie apprendra comment ces ordinateurs sont utilisés dans la recherche scientifique.

Paul Marcelin est l'un des sept Canadiens à participer cette année aux différents programmes du ministère américain de l'énergie. Au total, 56 élèves des États-Unis, du Canada et de cinq autres pays ont été sélectionnés pour leur excellence en science et en mathématique.

Même si Paul Marcelin a une moyenne générale de près de 100 p. cent, il refuse l'étiquette de «surdoué». «Certains pensent que je le suis, mais je me considère comme un élève ordinaire. Le secret est que je travaille fort», réplique-t-il.

Les circuits téléphoniques sont rétablis au Grand Prix

RAYMOND GERVAIS

■ Les quelque 2500 circuits téléphoniques de Bell Canada qui étaient encore endommagés hier soir à la suite d'un incendie survenu sous le pont de la Concorde, dans la nuit de jeudi à vendredi, devraient en principe tous être réparés dès huit heures de matin.

C'est ce qu'a affirmé hier, M. Jean-Claude Hamel du service des Relations de presses chez Bell.

Depuis vendredi matin, des techniciens de la compagnie de téléphone travaillent sans relâche 24 heures par jour afin de rétablir la communication des 30 000 circuits téléphoniques lourdement endommagés par l'incendie.

Depuis hier midi, toutes les lignes téléphoniques installées à la salle de presse sur l'île Notre-Dame en rapport avec le Grand Prix de Montréal fonctionnent normalement. Il a donc été possible pour les médias étrangers de faire parvenir hier en Europe les premières images du Grand Prix.

Vendredi, les journalistes étrangers n'avaient pu faire parvenir leurs textes à partir du site et avaient dû utiliser des téléphones cellulaires pour communiquer avec leur bureau respectif à travers le monde.

De la minutie

Hier matin 25 000 des 30 000 circuits téléphoniques avaient été rétablis en utilisant d'autres réseaux de câbles, mais le plus long restait à faire. Plusieurs techniciens ont entrepris hier matin un travail de moine: refaire l'épissage des fils téléphoniques qui doivent être branchés aux deux extrémités du caisson accroché sous le pont de la Concorde.

«Ce travail est minutieux et il faut brancher les bons fils», a indiqué le porte-parole de la compagnie.

Hier soir à 20 heures, il ne restait que 2500 circuits à raccorder et selon M. Hamel, le public ne devrait pas s'en apercevoir, les communications entre la Rive-Sud et Montréal étant rétablies.

Afin de pallier au bris du câble, Bell a installé 200 lignes prioritaires et a fait venir une mini-centrale téléphonique de Sainte-Anne-des-Plaines.

Par ailleurs, la cause du sinistre n'est pas encore connue et l'enquête pour en déterminer la cause se poursuit.

M. Hamel a indiqué que plusieurs hypothèses avaient été avancées, mais que le rapport d'enquête n'était pas complété et qu'il préférait ne rien dire à ce sujet.

«Le caisson suspendu sous le pont de la Concorde n'est pas facilement accessible et est verrouillé. À ma connaissance, seuls les employés de Bell Canada et ceux de la ville de Montréal y ont accès,» a déclaré M. Hamel.

La Quotidienne tirage d'hier

à trois chiffres **309**

à quatre chiffres **9583**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 2 JUIN 1991

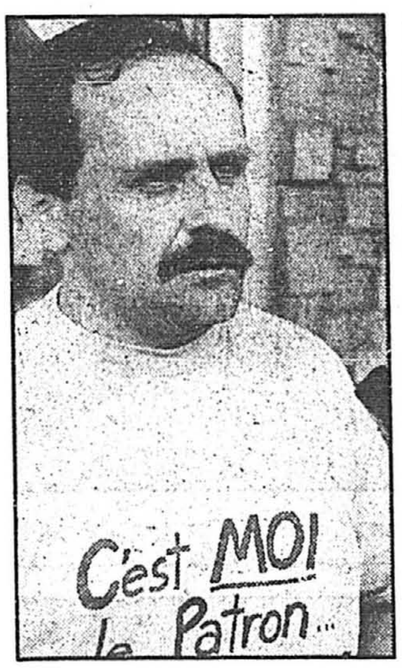
22-7-01

SUITE DE LA UNE



PHOTOS FERNAND MERCIER, collaboration spéciale

Bouleversés, les deux bénévoles s'en retournent après leur visite dramatique chez les deux soeurs.



«J'ai eu de la misère à la reconnaître», a dit de la survivante le concierge Simon Lamarche.

VIEILLES

Sordide attaque contre deux femmes âgées

du troisième étage. Les dames ne semblaient pas avoir été attaquées pendant leur sommeil puisqu'elles étaient vêtues.

«Quelqu'un est probablement entré sous un prétexte quelconque, probablement en frappant à la porte», supposait le sergent Michel Tétreault, un des premiers policiers arrivés sur les lieux.

C'est la présidente du Comité de visite aux malades de la paroisse Saint-Gilbert qui avait demandé à deux bénévoles de passer voir les soeurs Désilets. Elles devaient participer en fin d'après-midi hier à une fête annuelle pour les aînés et les malades à l'église Saint-Gilbert de Saint-Léonard.

«Nous étions à planifier nos transports en vue de la fête et depuis jeudi, j'avais appelé plusieurs fois, mais il n'y avait pas de réponse», a expliqué la présidente, en nous demandant de taire son identité.

«Ça nous inquiétait. Elles avaient dit qu'elles seraient là. Ce matin, j'ai demandé à un couple de s'y rendre. On se demandait ce qui se passait. Ça ne répondait pas.»

Les bénévoles, un homme et une femme, sont donc passés voir le concierge et lui ont demandé d'ouvrir.

«On a constaté que l'appartement était sens dessus dessous, a dit M. Lamarche. Mon beau-frère, en poussant la porte, s'est aperçu que quelqu'un gémissait. J'ai tout de suite contacté le 911.»

Mercredi, M. Lamarche avait lui-même attendu en vain une réponse des deux femmes. Il était monté au troisième étage pour effectuer une réparation.

«Ce sont des dames très sympathiques, a-t-il ajouté. Elles étaient là depuis plusieurs années. On ne peut pas s'imaginer dans le monde d'aujourd'hui qu'il puisse se passer des choses pareilles. Surtout s'en prendre à des handicapés qui ne sont pas capables de se déplacer, c'est incroyable.»

«Je ne sais pas si ça a été planifié, mais on peut dire que c'est crapuleux, surtout quand on connaît l'âge de ces personnes», a déclaré pour sa part le lieutenant Yvan Gauvreau, qui supervise dans ce dossier le travail des enquêteurs Gamache et Fuller, de la section des homicides.

Même si cette affaire est traitée comme le 29e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM, on ne saura qu'avec l'autopsie si l'octogénaire a péri des suites des coups reçus ou a succombé, après le départ du ou des voleurs, à un malaise cardiaque. L'examen préliminaire du cadavre en décomposition n'a permis d'écarter aucune hypothèse.

Les lieux avaient visiblement été fouillés, a précisé le lieutenant Gauvreau. Rien n'indique cependant que les deux malheureuses gardaient chez elles des sommes importantes.

Un des locataires de l'immeuble, M. Fidèle Couture, laissait cependant entendre qu'elles n'étaient pas très méfiantes. «Elles n'étaient pas prudentes, elles laissaient la porte ouverte en jouant aux cartes», disait-il.

Les bénévoles de la paroisse Saint-Gilbert avaient choisi hier après-midi de ne pas trop répandre la nouvelle parmi la centaine de malades attendus à la fête. «On n'ose pas en parler, disait la présidente du Comité de visite aux malades. La plupart sont des gens qui ne sortent à peu près pas.»

Cette dame notait que les soeurs Désilets venaient toujours avec beaucoup d'enthousiasme à cette fête, à laquelle contribue le Comité provincial des malades. L'an dernier, Germaine Désilets en était repartie ravie après avoir gagné un arrangement floral.

«Elles voulaient tellement participer. Une année, malgré leur état, elles avaient réussi à descendre la chaise roulante du troisième étage avant qu'on vienne les chercher.»

Le Comité de visite aux malades vient en aide à 70 personnes, en leur dispensant des visites «d'amitié et d'accompagnement». «On se demande maintenant si on ne devrait pas mettre sur pied un comité de téléphone, avec chaîne téléphonique», a conclu sa présidente.□

BÉBÉS

Le recours aux mères porteuses illégal en France

lon la loi, «le corps humain ne se prête pas, ne se loue pas, ne se vend pas», à l'exception des dons d'organes, qui ne constituent, a-t-il dit, que des «éléments détachés du corps humain».

«Certains évoquent les grands textes des droits de l'homme. Mais ce sont des textes qui protègent l'être humain. Faire un enfant pour l'abandonner ensuite, réduire une femme à n'être qu'un ventre incubateur, sont-ce là les droits de l'homme? Il y a les droits de l'enfant, mais il n'y a pas de droit à l'enfant», a dit le magistrat.

La pratique des mères porteuses a donné lieu à beaucoup de confusion juridique, pas mal de «bavures» et parfois de vrais drames: bébé refusé par un couple commanditaire qui en conteste la qualité, bébé rejeté pour cause d'anormalité, de séropositivité ou de surnombre imprévu — comme dans le cas d'une naissance de jumeaux aux États-unis, où le couple n'en prend qu'un. Et les retournements des mères porteuses qui refusent de donner l'enfant ne sont pas rares.

Les associations favorables à la pratique, comme «Alma Mater», dissoutes en 1987, estiment toutefois que la pratique ne disparaîtra pas et que la mise hors la loi des mères porteuses est la porte ouverte au marché noir.

La décision de la Cour de cassation ne remet pas en cause les «contrats» conclus ces dernières années. Ainsi Marie, trois ans aujourd'hui, restera chez sa mère adoptive.

À Montréal, la Commission d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction avait entendu l'automne dernier une dénonciation aussi vive du recours aux mères porteuses.

Tour à tour, la Fédération des femmes du Québec, la Commission de la réforme du droit du Canada, des chercheurs du département d'obstétrique-gynécologie de l'hôpital Saint-Luc, un expert en droit de la santé et l'Église anglicane du Canada avaient dénoncé cette pratique utilisée par des couples infertiles.

Plusieurs de ces groupes ont alors réclamé l'interdiction pure et simple des contrats de mères porteuses et dit souhaiter que l'État les déclare non exécutoires. Ces groupes veulent que les gouvernements mettent un frein aux techniques de reproduction et demandent l'imposition d'un moratoire de quelques années sur le développement de ces techniques et la recherche.□

DIVORCE

Des avocats sabotent des projets de divorce à l'amiable

des notaires. C'est surtout en province que l'on rencontre des résistances.

Du point de vue juridique, il s'agit de déterminer si ces projets d'accord sont des «matières contentieuses» ou pas. Les affaires «contentieuses», c'est-à-dire qui font l'objet d'une contestation, sont l'affaire exclusive des avocats. Tout le reste peut être fait par un notaire.

Par exemple, une demande d'adoption doit être approuvée par un juge, mais peut être préparée par un notaire. S'il y a contestation, le notaire doit céder sa place à des avocats qui représenteront les différentes parties.

Selon le Barreau, ce n'est pas parce qu'on s'entend qu'il n'y a pas de contentieux: les matières contentieuses se reconnaissent à certaines caractéristiques qui ne mentent pas, entre autres le pouvoir d'intervention d'un juge.

Du point de vue économique, la question est de savoir si les avocats seront obligés de partager le lucratif marché du divorce. Au Québec, 13 p. cent des divorces se règlent «à l'amiable», et la tendance est à la hausse (l'Ontario vient au deuxième rang au Canada, avec... 4 p. cent de divorces à l'amiable).

Après des années de relations acrimonieuses, le Barreau et la Chambre des notaires semblaient pourtant parvenus à améliorer leurs relations. La bâtonnière, Me Sylviane Borenstein, comme le président de la Chambre, Me Jacques Taschereau, insistent d'ailleurs pour dire que tout est pour le mieux dans leurs relations.

La preuve: un comité conjoint a été formé pour tenter d'en arriver à une entente sur cette question épineuse. Résultat? On s'est entendu sur l'impossibilité d'en venir à une entente: seul un tribunal pourra trancher la question.

«Pour nous, de dire le notaire Taschereau, c'est une question de principe, de libre choix du public. Si les époux peuvent rédiger eux-mêmes le projet d'accord, pourquoi empêcherait-on le notaire, conseiller juridique reconnu par la loi, d'en rédiger?»

«Nous avons des opinions divergentes, et il faut que la question soit réglée définitivement», dit Me Borenstein.

Au fond, pour les notaires, le fait que le Barreau considère ces projets d'accord comme «contentieux» est l'illustration parfaite de l'esprit de chicane propre aux avocats: ils cherchent des litiges au coeur même de l'entente!

Non sans amusement, les notaires rappellent d'ailleurs que Louis XIV avait interdit de séjour les avocats en Nouvelle-France, estimant que la jeune colonie pouvait avantageusement se passer de ces professionnels de la querelle (qui débarqueront avec le Régime anglais).

Les avocats, eux, voient cette affaire comme une autre tentative des notaires d'empiéter sur leur champ de pratique. Comme leurs essais pour accroître leurs privilèges à l'occasion de la rédaction du nouveau Code civil ont échoué, ils s'y prennent autrement, dit-on sous le manteau.

On le voit, il faudra plus d'un juge (on prévoit que l'affaire ira au moins en Cour d'appel) pour mettre un point final à cette querelle...□

ALCAN FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL Labatt Blue

LES GRANDS CONCERTS Desjardins Au Théâtre Maisonneuve

En collaboration avec La Presse FM 96 CJFM



UN DES GRANDS VIRTUOSES DE LA GUITARE JAZZ

JOHN McLAUGHLIN TRIO

DIMANCHE 30 JUIN 18h00

La Presse

Ottawa fixe au 27 juin les élections à Kanesatake

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les Mohawks de Kanesatake éliront le 27 juin un conseil de bande provisoire chargé d'établir un code électoral pour de véritables élections générales 10 mois plus tard.

C'est ce qu'a annoncé hier la ministre d'État aux Affaires indiennes, Monique Landry, au lendemain du plébiscite au cours duquel 94 p. cent des électeurs mohawks se sont prononcés en faveur du principe d'un nouveau mode de désignation de leurs dirigeants.

Entre temps, la «guérilla judiciaire» se poursuit car le chef du conseil de bande actuel, George Martin, a l'intention de contester les résultats du vote de vendredi. Son avocat, Me Jacques Lacaille, espère également être entendu en appel en Cour fédérale avant le prochain scrutin pour obtenir le maintien du mode d'élection traditionnel. «Il y aura certainement des recours sur les résultats du référendum. Et nous espérons être entendus en appel sur la coutume avant le 27 juin, c'est sûr,» a indiqué l'avocat hier.

Volonté claire

Toutefois, Mme Landry ne croit pas que la bataille devant les tribunaux brisera la volonté de changement exprimée «de façon très claire» par la population de Kanasatake. Elle souhaite que les Mohawks élus au conseil provisoire déterminent eux-mêmes leur mode de scrutin. Dans l'intervalle, le ministère des Affaires Indiennes confie la responsabilité de la campagne du 27 juin aux conseillers en élections canadiennes, la firme privée qui a organisé le plébiscite de vendredi.

«Nous voulons laisser à la communauté son mode d'élection. Il pourrait être différent du nôtre. On suggère l'élection de huit chefs et d'un grand chef, la même structure que le conseil de bande actuel. Mais on se distance du processus. Nous leur donnons carte blanche (à la firme privée), ce sont eux qui organiseront l'élection», a expliqué la ministre.

Contrairement à Mme Landry, le ministre délégué aux Affaires autochones du Québec, Christos Sirros, paraît plus préoccupé par le faible taux de participation de 47,5 p. cent obtenu lors du plébiscite. Si la date du 27 juin lui convient, il estime cependant que les représentants de la communauté de Kanesatake auront fort à faire pour réconcilier les parties. «Un pas important a été fait, mais l'éventuel chef après l'élection du 27 juin devra tenir compte du rapprochement à l'intérieur (de la communauté)», a-t-il

De son côté, la Coalition mohawk de Kanasatake, favorable à l'élection d'un conseil au suffrage universel, est déjà en campagne électorale en prévision du 27 juin. Mais le porte-parole, Jerry Peltier, aurait souhaité être consulté sur la date du scrutin. «Le gouvernement fédéral aurait dû nous consulter sur la date. Nous voulions tenir l'élection dans les trois semaines. Mais au moins la date du 27 juin entre dans notre calendrier», a-t-il indiqué. Sept candidats de la communauté mohawk sont déjà en campagne. Et les 10, 11 et 12 juin, Jerry Peltier informera à Winnipeg les membres de l'Assemblée des premières nations du processus électoral en cours.

Jerry Peltier ne craint pas les recours judicaires entamés par le chef traditionnel George Martin car après les résultats du référendum, «M. George Martin et son conseil n'ont plus leur mot à dire dans les affaires de la communauté et le système des chefs héréditaires traditionnels des Six nations n'est plus acceptable pour le peuple de Kanesatake.» Il a précisé que la Coalition sera dissoute après l'élection du conseil provisoire.

Par ailleurs, la députée fédérale d'Argenteuil, Lise Bourgault, s'en est pris à la légitimité du mode de scrutin traditionnel et dénoncé l'attitude du chef du conseil de bande, George Martin. «En 1969, seulement 71 personnes ont voté pour rétablir le mode traditionnel alors que vendredi 526 Mohawks ont voté. C'est donc un processus beaucoup moins démocratique que ce qu'on propose. En plus, cette guérilla judiciaire coûte des fortunes. Je me demande même si le ministère de la Justice n'a pas un programme obscur pour financer ces frais juridiques. Ce qu'il y a, c'est que George Martin veut garder son salaire, c'est tout, il faut dire les choses comme elle sont», a-t-elle lancé.

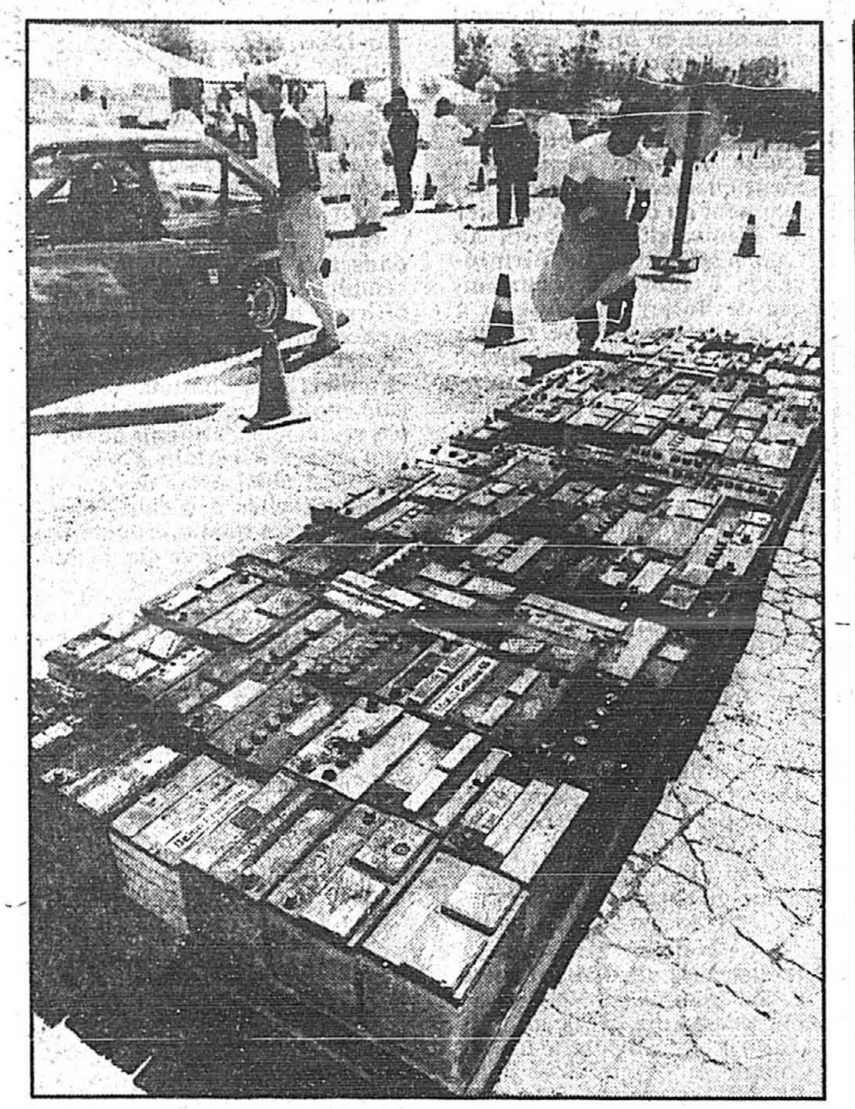


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Batteries d'autos, bidons de peinture, aérosols, notamment, ont été recueillis hier grâce à l'initiative de la Régie.

Le ramassage des déchets dangereux est une réussite

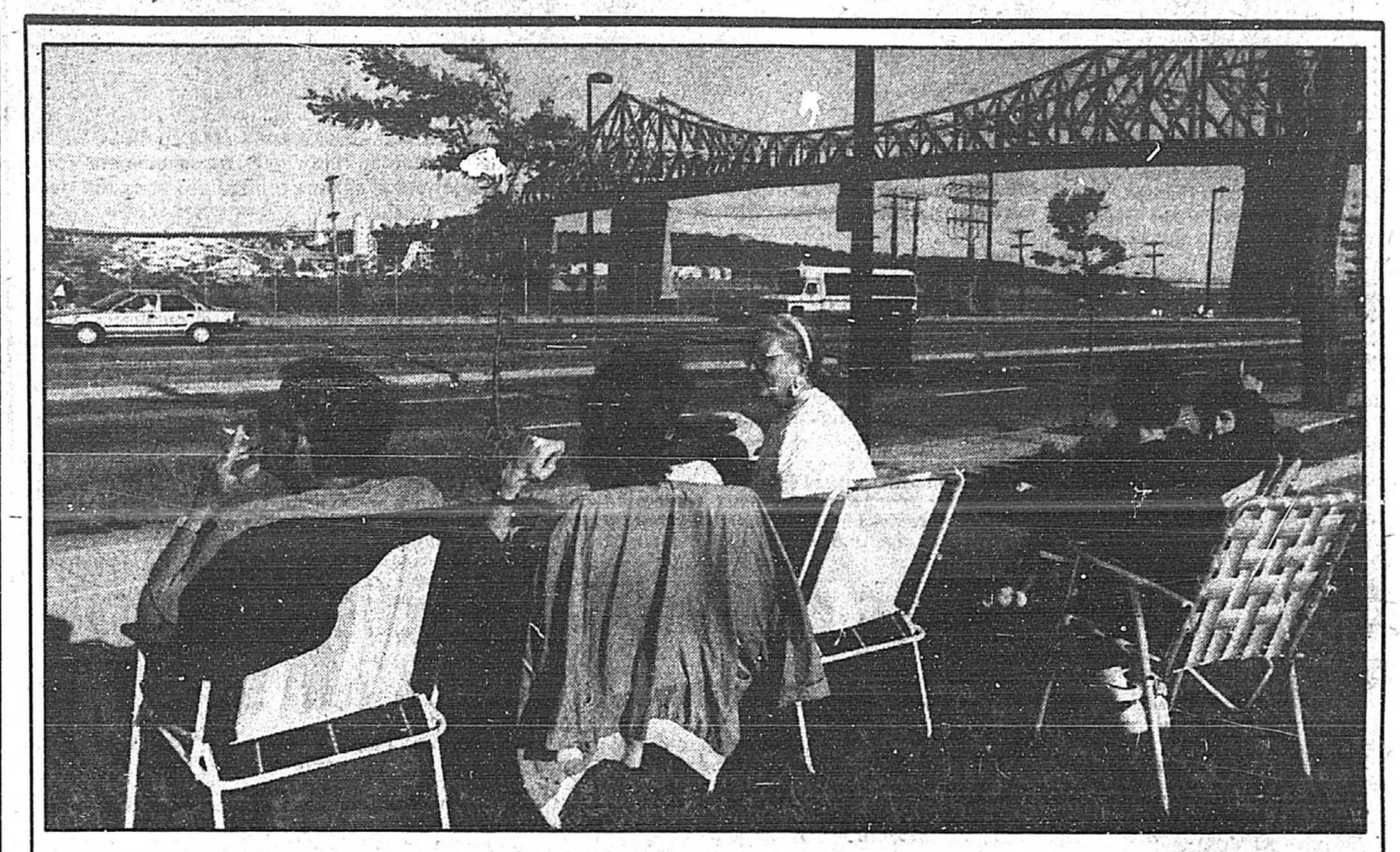
■ Des centaines de personnes se sont présentées hier au 16 centres de ramassage de déchets domestiques dangereux mis sur pieds par la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal.

Batteries d'automobile, bidons de peinture, aérosols, bidons d'huile, pesticides, abrasifs, décapants, bref tout ce qui était dans le garage et dans la remise depuis des années y ont passé lors de ce ménage printanier.

À l'usine de Monsanto de LaSalle, où se trouvait un des 16 centres de récupération des 23 villes participantes, il ne manquait pas de monde pour sortir des coffres des voitures les déchets domestiqques dangeureux (DDD). Lorsqu'ils sont éliminés sans précaution ces déchets domestiques posent une menace sérieuse à la santé et à l'environnement.

Le président de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal, M. Michel Leduc, maire de LaSalle, a indiqué que la population ne pouvait plus se permettre de jeter ces produits ni dans les éviers, ni dans les égouts et encore moins dans les sacs verts.

La Régie estime à quelque 175 tonnes la quantité de DDD qui seront recueillis cette année.



Dès 13 heures hier, les Galarneau étaient assis face à la Ronde sur la rue Notre-Dame afin de se réserver une bonne place pour assister au troisième spectacle de l'International Benson & Hedges.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Des souvenirs d'enfance refont surface

RAYMOND GERVAIS

■ Il n'était pas encore 18h hier que des centaines de personnes se massaient déjà rue Notre-Dame pour assister au troisième spectacle pyromusical du concours international de feux d'artifice.

Pour Marie-Paule et Léonard Perron de Beloeil, dans la soixantaine, bien assis sur leurs chaises installées sur un monticule de gazon au pied de la rue Parthenais, les feux d'artifice sont tous plus beaux les uns que les autres.

«Avez-vous déjà remarqué les couleurs dans les pièces, c'est formidable, je dirais même époustouflant. J'aime chacune des explosions», déclare avec enthousiasme Mme Perron.

Le couple avoue candidement revivre les émotions de leur enfance au moment où, accompagnés de leurs parents, ils assistaient aux Feux de la Saint-Jean. «Mon mari et moi avons toujours aimé voir ce genre de spectacle. C'est vrai que les feux se ressemblent, mais les jeux de couleurs sont différents et puis... on aime ça,» de dire Mme Perron.

«Pour avoir une bonne place, il faut arriver de bonne heure, 50 à 60 p. cent des gens arrivent tôt, il fait beau et c'est agréable de voir le monde et les autos passer», d'ajouter M. Perron.

Prendre son temps

Pour le couple rien ne presse, «on va prendre notre temps pour rentrer à la maison après les feux. On va faire comme la police, on va aller au Dunkin' Donuts prendre un café et quand la foule aura libéré le pont, on traversera sur la Rive-Sud», ont conclu les Perron.

Pour la famille Galarneau de Montréal, c'est l'occasion de retrouver des souvenirs de leur enfance, l'émerveillement des couleurs et la chance de passer une journée en famille au soleil.

Dès 13 heures hier après-midi, les Galarneau s'installaient en bordure de la rue Notre-Dame. «On a pique-niqué ici, on s'est fait bronzer et on attend fébrilement le début du spectacle. Vous savez, lorsque vous voulez assister à un événement, il faut souvent attendre en ligne. Ici, on est confortablement assis et on admire le paysage et les bateaux qui passent sur le fleuve. C'est agréable et nous revenons à chaque samedi», a précisé M. Galarneau.

Selon lui, le spectacle donné par la France la semaine dernière était excellent, mais il déplore les nombreux temps morts entre les différentes pièces.

Un autre couple, Johanne et Denis Daoust, de Sainte-Marthe, ainsi que leurs trois enfants ne manquent jamais une occasion pour venir voir un feu d'artifice. «Les enfants aiment tellement ça et puis... nous aussi,» de confier Mme Daoust.

Hier à l'heure du souper au pied de la rue Parthenais, les stationnements d'Hydro-Québec et de Radio-Québec se remplissaient rapidement. Des caravanes de toutes les dimensions, des camionnettes et des automobiles s'y entassaient. On se serait cru dans le stationnement de la plage publique à Plattsburg par un beau dimanche après-midi, tellement il y avait du monde.

De la dizaine de personnes interviewées hier, trois seulement savaient que le spectacle était donné par les États-Unis. Les autres savaient tout simplement qu'il y avait un feu d'artifice.



PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration spéciale *La Presse*

Corps repêché

Une grue a tiré hier avant-midi de l'écluse de Saint-Lambert de la Voie maritime une petite voiture dans laquelle se trouvait encore le corps du conducteur. Selon les premières informations obtenues, la voiture aurait plongé après avoir enfoncé le parapet du pont-levis, à la sortie du pont Victoria, vers 5h50. La victime roulait en direction de la Rive-Sud à bord d'une Toyota Tercel. C'est le capitaine d'un navire qui circulait sur la voie qui a prévenu les policiers du Canadien National.

Le soldat qui a abattu un policier de Toronto serait revenu près de Montréal

Presse Canadienne

TORONTO

■ La police a reçu des douzaines d'informations dans le cadre des recherches menées pour retracer les deux soldats canadiens soupçonnés de tentative de meurtre sur un policier en civil de Toronto.

Au moins deux indices communiqués aux policiers indiquent que le soldat Eric Schumacher, âgé de 21 ans, se trouverait près de Montréal, où habitent ses parents, à Greenfield Park, a déclaré, hier, le sergent-détective Neil McMillan.

Un mandant d'arrêt a également été diffusé dans tout le pays contre le soldat Donald Nelson, âgé de 20 ans et originaire de Surrey, en Colombie-Britannique. Les deux suspects font partie du Royal Canadian Regiment, en garnison à London.

«Nous recevons beaucoup d'informations d'un peu partout... et notamment du Québec», a affirmé le sergent McMillan, en précisant que «certains de ces indices qui semblent particulièrement intéressants, seront fouillés plus avant».

L'état de santé de l'agent de police Larry Dee, de 36 ans, s'est amélioré et a été qualifié d'«acceptable». Il a été blessé par balles à la hanche et au visage.

La police a fait savoir que la couverture de l'affaire par les médias expliquait probablement le grand nombre d'appels reçus de Toronto et de Montréal. Toutefois, aucune des personnes qui affirment avoir aperçu le suspect ne connaissait Schumacher avant l'incident.

La police croit que les deux suspects se seraient dirigés vers l'est ou vers les États-Unis. Schumacher, qui est armé, est considéré dangereux.

Le policier Dee a été blessé jeudi soir. Lui et son collègue Mark Oatley-Willis, âgé de 32 ans, avaient intercepté deux hommes, alarmés par leur comportement suspect dans un secteur de la ville où les entrées par effraction sont fréquentes.

Les agents interrogeaient les deux suspects lorsque les coups de feu ont été tirés.

Un motard se tue à Pierrefonds

■ Un motocycliste de 26 ans a perdu la vie hier soir à Pierrefonds quand son engin a heurté le trottoir en face du 16623 Pierrefonds, vers 20h30.

Il semble que le conducteur cherchait à quitter la voie pour emprunter une piste cyclable. Il a fait une chute fatale lorsque sa moto a percuté le trottoir à grande vitesse.

Un conducteur frappe un mur de béton: trois morts

■ Un Montréalais de 28 ans sera accusé de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort de ses trois passagers à la suite d'une collision survenue vers 3h45 hier, contre le mur de béton d'un viaduc situé à l'angle des rues Butler et d'Argenson, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, au sud-ouest de Montréal.

Deux des passagers sont morts sur le coup tandis qu'un troisième, le cou fracturé, a succombé un peu plus tard à l'hôpital de Verdun.

Indemne, le conducteur a pour sa part été emmené au poste 24 du service de police de la CUM où on l'a soumis au test de l'ivressomètre.

L'expertise a démontré qu'il avait enfreint la limite légale et il fut aussitôt averti des accusations qui allaient être portées contre lui.

L'homme a cependant éprouvé un malaise un peu plus tard alors qu'il se trouvait toujours au poste et les policiers l'ont fait hospitaliser sous surveillance.

Il devait être libéré en fin d'après-midi de l'hôpital et prendre le chemin du quartier de détention du quartier-général de la police.

Deux femmes, Yolande Villeneuve, 39 ans et Diane Boivin, 34 ans, de Pointe-Saint-Charles, et un homme, Pierre Lusignan, 35 ans, ont péri dans cet accident.

La Mustang roulait en direction de Verdun sur Butler quand le conducteur s'est trouvé face au mur de ciment, à une intersection précédée d'une courbe.

Selon les policiers, le conducteur a vraisemblablement eu le temps de se protéger en donnant un coup de volant. Cependant, le côté droit du véhicule a donné contre le mur, tuant sur le coup deux passagers.

Un témoin a fourni aux policiers une version des faits qui a été portée au dossier de l'enquêteur Laliberté, de la section Enquêtes-Accidents.

Ce dernier a passé une partie de la journée au Laboratoire de police scientifique de Parthenais où à l'aide de données recueillies sur la scène du drame, on tentera notamment de déterminer la vitesse de la voiture au moment de la collision.

Le diacre Leblanc célèbre le mariage de sa fille, puis baptise son petit-fils

LILIANNE LACROIX

■ «J'ai fait une homélie pour un mariage la semaine dernière, mais de le faire pour sa fille et son futur gendre, ça n'est pas très facile. Alors, je vais demander au Seigneur de mettre dans ma bouche les paroles qu'il souhaiterait leur adresser.»

Devant les fidèles assemblés en l'église Sainte-Claire, à Tétreaultville, Réjean Leblanc a donc parlé de patience, de foi, de fidélité, d'amour et de bonheur...

Car c'était un grand jour hier pour Réjean Leblanc qui mariait sa fille, Yanick. Il la mariait en effet non seulement comme père, mais aussi comme officiant, en sa qualité de diacre.

Pour rendre l'occasion encore plus spéciale, les nouveaux époux, Yanick Leblanc et Sylvain Labrecque, tous deux âgés de 21 ans, avaient aussi choisi le jour de leur mariage pour faire baptiser leur premier-né, Frédéric, quatre mois. Et encore là, c'est grand-père qui eu l'insigne honneur d'accueillir officiellement son petit-fils au sein de l'Église.

Contrairement à ses parents qui ont affiché une dignité exemplaire, Frédéric ne semble pas avoir apprécié la cérémonie le moindrement et l'a bruyamment fait savoir à l'assemblée de parents et d'amis venus célébrer avec les nouveaux mariés.

Au moment de faire l'onction à ce nouvel enfant de Dieu, Réjean Leblanc a d'ailleurs dû hausser légèrement la voix pour qu'on saisisse ses paroles. Pour plaire à son petit-fils, il en a profité aussi sans trop qu'il n'y paraisse pour accélérer son débit et écourter l'épreuve de l'enfant.



C'était jour de réjouissance hier pour Réjean Leblanc qui mariait sa fille Yanick non seulement comme père mais aussi en tant que diacre. Les nouveaux mariés ont d'ailleurs profité de l'occasion pour faire baptiser leur fils Frédéric par grand-père Réjean. PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Puis, sentant que la fin approchait en même temps que la bouteille de lait qu'il attendait depuis si longtemps, Frédéric s'est calmé. Et c'est avec un sourire calme dont il ne s'est pas départi tout au long de la cérémonie que grand-père a pu troquer son vêtement de célébrant pour celui de père de la mariée.

«C'est un cadeau que l'Église et le Seigneur m'ont fait, expliquait le diacre après les photos d'usage. Depuis deux ans que je suis diacre, j'ai officié pour beaucoup de baptêmes, mais très peu de mariages. Que je le fasse pour ma fille, et à sa demande, cela implique beaucoup d'émotivité et beaucoup d'amour aussi... C'est une chance unique.»

Selon lui, c'est la nouvelle ouverture de l'Église qui permet maintenant aux laïcs une participation de plus en plus active: «Ces jeunes ont choisi de vivre ensemble et ils ont même eu un enfant avant le mariage, dit-il. Aujourd'hui, tous ensemble, on disait au monde qu'on n'a pas à les juger, mais seulement à les aimer. C'est une preuve de l'ouverture de l'Église moderne. Cela n'aurait pas été possible il y a 40 ans.»

Après 21 ans de vie avec l'aînée de ses trois enfants, M. Leblanc considère comme exceptionnel cette chance d'avoir pu l'accompagner jusque dans cette cérémonie du mariage: «C'est la preuve on ne peut plus tangible que la famille a vraiment sa place dans l'Église.»

Cinq adolescents d'Iberville se disent fascinés par leur séjour chez les juifs

■ Cinq adolescents âgés de 16 et 17 ans qui, le 26 octobre 1990 avaient agressé des juifs hassidiques à Outremont et volé leur chapeau de fourrure valant 2000 $ chacun, ont passé la journée du 17 mai dernier à visiter la communauté juive de Montréal.

Le juge Roland Beauchemin de la Cour du Québec avait condamné les accusés à effectuer 35 heures de travaux communautaires et à apprendre à connaître la population juive de la province.

Les jeunes, tous de la région d'Iberville, étaient venus à Montréal à bord d'un camionnette et s'étaient retrouvés à Outremont en plein sabbat. À la vue des juifs coiffés de leur chapeau, les jeunes sont descendus de la camionnette, les ont bousculés, frappés, puis ont dérobé leurs précieux chapeaux bordés de queues de zibeline.

Le 14 mars dernier, le juge Beauchemin avait ordonné aux jeunes d'apprendre à connaître les juifs et les a condamnés à effectuer 35 heures de travaux communautaires qui ont été faits à Iberville. Dans son jugement, le magistrat avait désigné le Conseil canadien des chrétiens et des juifs (CCCJ) au Québec comme organisateur et animateur d'une journée d'apprentissage sur le judaïsme et de rencontre avec des dirigeants et des personnes appartenant à cette religion.

Les adolescents ont d'abord visité la synagogue hispano-portugaise, où le docteur Victor C. Goldbloom, président du CCCJ a parlé de la communauté juive du passé et d'aujourd'hui. Le rabbin Howard Joseph a quant à lui fait un exposé sur la religion juive et a répondu à de nombreuses questions. Les jeunes ont ensuite pu visiter le Centre commémoratif de l'holocauste à Montréal, le Centre Hillel pour étudiants où ils ont partagé le repas du midi avec plusieurs contemporains de foi juive, la Communauté sépharade du Québec et le Centre Chabad du mouvement hassidique Lubavitch.

Les jeunes se sont dits fascinés par tout ce qu'ils ont appris durant la journée et nouvellement imbus de respect pour les différences au sein de la société pluraliste du Québec d'aujourd'hui.

Religion

Un nouveau doyen dans le diocèse anglican de Montréal: le révérend Michael J. Pitts



JULES BÉLIVEAU

Un nouveau doyen sera installé ce soir dans le diocèse anglican de Montréal.

Il s'agit du révérend Michael J. Pitts, qui, au cours de la même cérémonie, deviendra officiellement curé de la cathédrale Christ Church.

Âgé de 46 ans, le révérend Pitts est né en Angleterre, a été ordonné prêtre en 1970 et ne vit au Canada que depuis 1988.

Le nouveau doyen anglican de Montréal présente une feuille de route particulièrement chargée: il a étudié notamment au collège Worcester de l'Université d'Oxford, au Queen's College de Birmingham, à l'Institut oecuménique de Bossey en Suisse et à l'Université de Genève. Il a par la suite exercé son ministère presbytéral non seulement dans son pays natal mais également en France (comme aumônier des marins à Dunkerque), en Norvège, à Moscou, à Stockholm et à Oulan-Bator (comme aumônier des ambassades britanniques en URSS, en Suède et en Mongolie). Il a été également chanoine de la pro-cathédrale anglicane à Bruxelles.

Le révérend Pitts a épousé une femme originaire de la Finlande qui est aujourd'hui ministre dans l'Église luthérienne et pasteur de la communauté finlandaise à Montréal. Le couple a trois enfants âgés de 12 à 18 ans.

C'est par ailleurs cette semaine qu'aura lieu le 132e synode du diocèse de Montréal.

Cette rencontre réunissant des délégués des 124 paroisses et des quelque 26 500 fidèles du diocèse aura lieu jeudi prochain à la cathédrale Christ Church de Montréal et dans des édifices voisins. Elle sera présidée par le nouvel évêque anglican de Montréal, Mgr Andrew S. Hutchison.

On sait que Mgr Hutchison a succédé l'automne dernier à Mgr Reginald Hollis à la tête du diocèse anglican de Montréal.

Au cours du synode, les délégués auront des échanges portant notamment sur les agressions sexuelles contre les enfants, la dernière assemblée mondiale du Conseil oecuménique des Églises (qui a eu lieu récemment en Australie) et la question autochtone au Canada.

L'ÉROTISME CHRÉTIEN, POURQUOI PAS?

■ Pourquoi pas, en effet, l'érotisme chrétien?

Pour Mme Louise Simard, co-fondatrice (avec son mari) du Service Vie-Amour et propagandiste convaincue de la méthode de planification des naissances connue sous le nom de Billings, l'érotisme chrétien existe bel et bien.

C'est du moins ce qu'elle avance dans le texte d'une de ses conférences que vient de reproduire *Infoaction*, le bulletin d'Action Famille, un organisme mis sur pied en 1982 conjointement par la Conférence des évêques du Canada et le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb.

«Être mère m'apporte beaucoup de joie, c'est vrai; il y a pour moi du plaisir à écouter de la musique, à marcher en forêt, à rire avec mes amis, à admirer un paysage d'automne, à lire un bon livre, mais le plaisir d'aimer mon mari et de me donner à lui dans la relation sexuelle est tout autre, il est unique», souligne Mme Simard. Et elle ajoute: «Ce plaisir, voulu par Dieu, est donc bon; nous devons l'apprendre et le cultiver ensemble. Créées par Dieu, la sexualité et la génitalité sont bonnes et uniques, et elles s'expriment par nos corps. D'ailleurs Dieu n'a-t-il pas pris Lui-même un corps en la personne de son Fils pour justement nous prouver son amour?»

Mme Simard dit ailleurs dans son texte, comme pour rétablir un certain équilibre et affirmer un lien entre la continence passagère et l'activité sexuelle dans la vie du couple chrétien: «La chasteté conjugale, nous le savons, ce n'est pas seulement s'abstenir de faire l'amour à certaines périodes, c'est aussi avoir des relations sexuelles à d'autres périodes, et ces relations doivent être bonnes. Voilà ce que Dieu attend de nous.»

70 000 RELIGIEUSES EN FRANCE

■ On compte en France quelque 70 000 religieuses et leur moyenne d'âge y est la même que celle des prêtres: 65 ans. Et le nombre des vocations religieuses féminines diminue.

Jusque-là, le portrait ressemble à celui que l'on pourrait tirer au Canada: les religieuses dans la fédération canadienne, pays deux fois moins populeux que la France, étaient en 1989 (l'année à laquelle remontent les dernières statistiques) au nombre de 31 576.

En France, révèle une enquête effectuée par le Centre d'information des données sociopolitiques de Grenoble et publiée dans l'hebdomadaire catholique *La Vie*, la proportion des religieuses de moins de 40 ans est beaucoup plus élevée chez les moniales (16 p. cent) que chez les religieuses dites «actives».

On note également que les religieuses non contemplatives travaillent majoritairement comme enseignantes ou éducatrices (23 p. cent), infirmières ou membre de quelque profession de la santé (16 p. cent) et comme employées (16 p. cent).

L'enquête indique aussi —ce qui ne manque pas d'intérêt— que le taux de syndicalisation des religieuses est nettement supérieur à celui de l'ensemble des Français adultes: 16 p. cent comparativement à 10 p. cent. Et elle révèle que les religieuses françaises, qui s'estiment majoritairement (56 p. cent) «modérément progressistes» votent en plus grand nombre «légèrement à gauche»: elles sont 0,1 p. cent à opter pour l'extrême-gauche, 3 p. cent pour la gauche, 42 p. cent pour le centre-gauche contre 1 p. cent pour l'extrême-droite, 3 p. cent pour la droite et 19 p. cent pour le centre-droit.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Prenez avis que la compagnie «G. BELISLE LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Sec.: Pierre Patenaude, *c.a.*

Prenez avis que Maha Ghantous, domiciliée au 175, Berlioz, app. 2M, île des Soeurs, s'adressera au ministère de la Justice, afin de changer son nom en celui de Michelle Maha Gantous.

ERRATUM

CONQUEST TOURS avise les lecteurs de *La Presse* qu'une erreur s'est glissée dans l'annonce sur Vancouver publiée dans le cahier Vacances/Voyage du samedi 1er juin 1991. Concernant les taxes sur le billet aller simple il aurait fallu lire **36,64 $** et non **31,28 $.**

Toutes nos excuses à notre clientèle.

Conquest

Prenez avis que Mylena Stewart domiciliée au 8491, Hélène, Ville LaSalle s'adressera au ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mylena Gravel St-Jacques.

Prenez avis que JABBARI-MANJILI, MOHAMMAD REZA domicilié 2125, St-Marc #1701, Montréal, P.Q. H3H 2P1 s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de DJABARI SAM. 26-05-1991

DEMANDE DE CHAMGEMENT DE NOM

Prenez avis que Mohammad Seghatol Eslami domicilié au 1123, Rachel est, Montréal, H2J 2J6, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer de nom en celui de Marc Mohammad Seghatol Eslami.

Prenez avis que la corporation **Entraide Côte-des-Neiges Inc.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 22 mai 1991
Secrétaire-trésorière
Monique de Bellefeuille

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la corporation **ROLAND FRÉCHETTE INC.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Prenez avis que Marie Lise Nathalie Lefrancois domiciliée en la ville de Montréal, au numéro 6777, de la rue St-Dominique H2S 3B1, s'adressera au ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lise Tatiana Lefrancois.
Montréal, le 18 mai 1991

Info Crime 393-1133

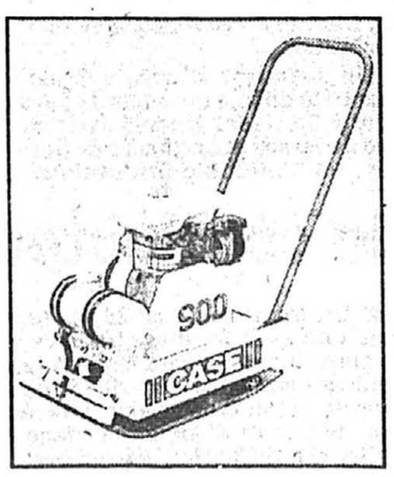
■ Durant la nuit du mardi 16 avril dernier, des hangars ont été dévalisés chez la firme Les équipements Case Ltée, sise au 3030 du boulevard Pitfield, près de l'intersection du boulevard Henri-Bourassa, à Saint-Laurent.

Le mécanisme de la barrière est sectionné et quatre conteneurs désaffectés, faisant office d'entrepôts, situés au fond de la cour, le long du boulevard Henri-Bourassa, sont ainsi fouillés par les malfaiteurs. Trois sont délestés de leur cargaison, une quantité appréciable d'outils d'un type particulier, soit des plaques vibrantes servant au compactage des sols.

Tous ces appareils, de marque Case, sont actionnés à l'essence et contenus dans leur emballage. La très grande majorité d'entre eux s'avèrent de modèle No Av 900; le restant, de modèles AV 600 et 1300. Leur plaque vibrante mesure respectivement 42 cm sur 62 cm, 36 cm sur 52 cm et 50 cm sur 65 cm (16 X 24, 14 X 20 et 20 X 25). Ils pèsent quelque 87, 68 et 95 kg et sont tous de couleur jaune et aux inscriptions brunes.

Le butin a été transbordé dans une camionnette aux roues arrière jumelées.

Les personnes qui pourraient fournir des éléments pouvant aider à résoudre ce crime sont priées de téléphoner au numéro spécial d'Info-Crime au 393-1133.



Un des appareils volés.

À vous de jouer. PARTICIPACTION

loto-québec **RÉSULTATS** loto-québec

Duo — Tirage du 91-05-31

NUMÉROS	LOTS
292719	100 000 $*
92719	1 000 $*
2719	100 $*
719	25 $*
19	5 $*

*La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».

La Mini — Tirage du 91-05-31

NUMÉROS	LOTS
836292	50 000 $
36292	5 000 $
6292	250 $
292	25 $
92	5 $
83629	1 000 $
8362	100 $
836	10 $

La Quotidienne — Tirages du 91-05-27 au 91-06-01

	3	4
LUNDI	974	2320
MARDI	276	8404
MERCREDI	775	1769
JEUDI	120	4440
VENDREDI	338	1085
SAMEDI	309	9583

Banco — Tirage du 91-05-31

4	11	14	16
17	18	20	23
24	29	35	38
39	45	46	50
56	58	61	64

Prochain tirage: 91-06-03

Inter Plus — Tirage du 91-05-31

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES	
116725	250 000 $	78150	1 000 $
16725	2 500 $	6956	100 $
6725	250 $	415	25 $
725	25 $		
25	10 $		

Provincial — Tirage du 91-05-31

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES		
NUMÉROS	LOTS	LOTS	NUMÉROS	
3681967	500 000 $	100 000 $	2625550	
681967	5 000 $	50 000 $	2829908	
81967	500 $		4112348	
1967	100 $	5 000 $		
967	25 $			
67	5 $	1109383	1727886	4564787
		1234683	2003981	4603927
3080254	250 000 $	1323901	2772068	4807862
080254	5 000 $	1436413	2971562	4927053
80254	500 $	1644020	3772744	4978443
0254	100 $	1722426	4032111	
254	25 $			
54	5 $			

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec **RÉSULTATS** loto-québec

Tirage du 91-06-01

649 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

7 8 13 25 38 44

No complémentaire: 40

RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN

PROCHAIN TIRAGE: 91-06-05

Tirage du 91-06-01

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
013686	100 000 $
13686	1 000 $
3686	250 $
686	50 $
86	10 $
6	2 $

Tirage du 91-06-01

Keno — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

2 7 22 25 28 39

No complémentaire: 24

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	603 238,70$
5/6+	2	15 221,90$
5/6	61	332,70$
4/6	2 045	44,60$
3/6	31 193	5,00$

MISE-TÔT 10 17 35 42

GAGNANTS 116 LOT 451,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 000 000,00$

VENTES TOTALES: 1 133 812,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Joe Clark et Bob Rae ont répondu aux questions des journalistes hier après leur rencontre à Toronto. PHOTO CP

Clark rejette l'idée d'une constituante dont le Québec serait exclu

Presse Canadienne

TORONTO

Le gouvernement fédéral pourrait créer une assemblée constituante chargée de participer à la réforme de la Constitution, mais seulement si le Québec accepte d'y participer, a averti, hier, le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark.

S'adressant aux journalistes après sa première rencontre avec le premier ministre Bob Rae, de l'Ontario, portant sur l'avenir du pays, M. Clark a indiqué qu'Ottawa cherche un moyen de faire participer tous les Canadiens au «défi constitutionnel».

Une assemblée constituante permettrait d'atteindre cet objectif, à condition que le Québec accepte d'y prendre part. «Je crois que nous devons éviter de nous retrouver dans une situation dont une des prémisses serait l'absence du Québec», a-t-il déclaré après une rencontre de 90 minutes avec M. Rae qui s'est déroulée au parlement ontarien.

«C'est à cause de cela que nous nous sommes retrouvés dans cette situation difficile, a expliqué le ministre Clark; parce que le Québec n'était pas prêt à faire partie de l'accord constitutionnel de 1982.»

Le Québec n'a pas manifesté jusqu'ici le désir de participer à une assemblée constituante.

Depuis son élection, il y a neuf mois, M. Rae est un des chauds partisans de la constitution d'une instance formée de Canadiens — représentants des intérêts variés — qui seconderont législateurs et parlementaires dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

La rencontre de MM. Rae et Clark survient alors que les relations tendues entre les conservateurs fédéraux et les néo-démocrates ontariens ont atteint un sommet, la semaine dernière, lorsque le premier ministre Brian Mulroney, en visite officielle à Hong Kong et au Japon, a critiqué le déficit de 9,7 milliards du gouvernement ontarien.

Les deux hommes ont toutefois convenu, hier, d'oublier leurs divergences sur le plan politique, insistant plutôt sur l'importance de faire participer plus de Canadiens aux négociations constitutionnelles, un objectif qu'ils partagent.

«Nous devrons trouver une nouvelle façon, une nouvelle institution qui sollicitera davantage la participation des Canadiens qu'une rencontre des premiers ministres ou des décisions du Sénat ou de la Chambre des communes», a affirmé M. Rae, lors d'une conférence de presse conjointe qui se tenait dans l'entrée déserte du parlement ontarien.

L'avenir du pays repose sur le succès des politiciens à rendre les prochains pourparlers constitutionnels importants pour l'ensemble des Canadiens, et pas seulement pour les citoyens de certaines régions, a-t-il souligné.

M. Clark a précisé pour sa part que le gouvernement fédéral atteindrait le dépôt des rapports des comités qui se penchent actuellement sur la Constitution avant d'établir le processus de révision constitutionnelle, soit en février 1992.

Par ailleurs, vendredi, le premier ministre Bob Rae a promis de consulter les Premières Nations ontariennes avant de formuler toute proposition de nature constitutionnelle.

«C'est réellement le temps pour nous de s'assurer que ceux qui ont occupé cette terre les premiers... que leurs droits soient reconnus dans la constitution de ce pays», a dit le premier ministre.

Landry a peu d'estime pour le «combattant anti-souverainiste» Simon Reisman

LILIANNE LACROIX

«Un expert qui dit d'un autre qu'il ment parce qu'il n'a pas la même opinion que lui met en doute sa propre crédibilité. Pour tout le monde, cela crève les yeux que c'est le combattant anti-souverainiste qui a parlé ainsi, pas l'expert.»

C'est ainsi que M. Bernard Landry, vice-président du Parti québécois, a accueilli les attaques de M. Simon Reisman contre son chef, Jacques Parizeau.

On se souvient que le chef négociateur pour le Canada lors des pourparlers sur le libre-échange avec les États-Unis a accusé le chef du PQ de tromper sciemment la population en prétendant que l'entente de libre-échange avec les États-Unis serait facilement reconduite dans l'éventualité de la souveraineté du Québec.

«M. Reisman prétend que non et il part de sa propre prophétie pour dire que M. Parizeau ment, poursuit M. Landry. Je n'ai pas beaucoup d'estime pour ce genre d'intervention même si j'en ai énormément pour ses talents de négociateur auxquels il devrait, à mon avis, se limiter.»

Après avoir commenté ainsi le ton de la sortie de M. Reisman, M. Bernard Landry s'est ensuite attaché à l'atmosphère dans laquelle la déclaration a été faite. «M. Reisman a l'air d'oublier qu'il n'aurait jamais rien négocié avec les États-Unis sans l'accord du Québec et il devrait avoir assez de jugeotte pour se rendre compte que les Américains le savent aussi. Ils ne s'acharneront sûrement pas sur la partie du Canada qui a voulu le libre-échange. À elle seule, cette déclaration discrédite l'ensemble de l'intervention de M. Reisman.»

Selon M. Landry, la Société des Alcools du Québec qui aurait constitué, selon M. Reisman, un des éléments problèmes lors des négociations de libre-échange et referait surface en cas de souveraineté, a son pendant ontarien, beaucoup plus protectionniste... «Quant à l'Hydro, poursuit M. Landry, M. Reisman a-t-il entendu parler des subventions outrancières d'Ottawa à Hibernia, aux sables bitumineux ou aux chemins de fer? Pourquoi les États-Unis s'en feraient-ils plus avec l'Hydro qui alimente déjà plusieurs États en électricité. Quant aux produits agricoles, le Québec est protégé par les accords du GATT et non par les subventions fédérales dont l'Ouest dépend depuis 10 ans... Et puis, va-t-on nous faire croire que les Américains qui ont laissé acheter leur Continental Can par la France vont s'énerver avec l'Hydro? Ailons donc!»

Et il renchérit: «En fait, il faut un sacré culot, quand on est un ex-fonctionnaire canadien, pour prétendre parler au nom des États-Unis d'Amérique. D'ailleurs, si M. Reisman a eu des contacts récents avec les Américains, M. Parizeau en a de fréquents lui aussi... et à un plus haut niveau.»

M. Landry n'accordait aucune importance non plus aux propos de M. Reisman sur l'atmosphère après-divorce qui risque d'imprégner pendant une vingtaine d'années les relations Canada-Québec: «Après trois guerres meurtrières en 75 ans et des millions de morts, l'Allemagne et la France ont mis sur pied, au lendemain de la deuxième guerre, un pool charbon et acier qui fut l'ancêtre du marché commun. L'acrimonie Québec-Ontario serait-elle donc plus grave que cela?»

C'est en souriant que M. Landry conclut finalement: «Entre les deux guerres, ce genre de propos aurait peut-être eu du succès, mais on ne peut plus jouer ainsi au bonhomme sept heures ici. Les Québécois ont évolué...»

À tous les journalistes qui l'appelaient pour solliciter ses commentaires, le principal intéressé, M. Jacques Parizeau avait fait servir la même réponse: «Je ne suis pas disponible. Raisons personnelles.»

L'excuse était valable. Voyez-vous, hier, M. Parizeau mariait sa fille, Isabelle. Reisman ou pas, il n'était donc pas question de politique hier pour le chef du PQ.

Malgré quelques lacunes, les médias ont réussi à bien couvrir la crise autochtone de l'été 90

MARIE-FRANCE LÉGER

Malgré leur inexpérience des situations de crise et leur méconnaissance du dossier autochtone, les médias ont réussi l'été dernier à surmonter les obstacles et à accomplir leur mission.

Mais si les faits ont été fidèlement rapportés, les journalistes ont peu communiqué les différentes facettes de la société amérindienne, une donnée essentielle pour la compréhension du conflit.

C'est ce qui ressort du colloque sur Les médias et la crise amérindienne de l'été 1990, organisé hier par des journalistes et des étudiants à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). «Il faut être très nuancé. Il y a eu des choses positives pour les médias dans la crise et ça a été une expérience ardue. C'est pourquoi des étudiants, des chercheurs, mais aussi d'anciens journalistes comme nous avons décidé de travailler ensemble. Ça m'apparaissait important car nous (les journalistes) avons une connaissance concrète des choses dont on traite», a expliqué Florian Sauvageau.

Pour une des premières fois depuis la fin de la crise, l'analyse du travail des médias a été plutôt positive. Globalement, les participants ont reconnu que l'arsenal technique déployé par les médias avait permis de fournir une grande quantité d'information. «La crise a aussi été une bonne affaire car elle a donné l'occasion à la relève de l'été de faire ses preuves et, même si les budgets ont été largement dépassés, ça a été compensé par les hausses de cotes d'écoute et des tirages», a précisé Armande Saint-Jean.

Sur le plan de la qualité de l'information, les failles observées tiennent d'abord à la faible diversité des sources et à une analyse trop superficielle de la communauté autochtone. Le chercheur Andrew Osler, de la Western University of Ontario, a rapporté que les journaux anglophones et francophones avaient utilisé des sources d'information trop restreintes. «Les journaux francophones semblent avoir fait peu d'efforts pour utiliser des sources Warrior et autochtone en général alors que les journaux anglophones ont négligé les sources non-autochtones affectées par la crise dans les environs de Montréal», écrit-il.

L'analyse de M. Osler, basée sur le travail de quatre journalistes francophones et quatre anglophones, apporte un éclairage nouveau sur le «style» des articles. Il a constaté notamment qu'entre le 27, 28 et 29 septembre, *La Presse* a fourni 33 articles de confrontation, 60 articles politiques et sept articles culturels. *The Gazette* a livré 91 articles de confrontation, 51 articles politiques et 25 articles culturels.

Côté médias électroniques, Florian Sauvageau et son équipe ont étudié la télévision «en direct» pendant la crise. Il ressort que le réseau TVA a souvent mis en garde ses télespectateurs sur l'information spectacle comme «la guerre en cours est d'abord médiatique», mais a parfois profité de l'occasion pour bien montrer que TVA détenait «la meilleure information» sur les événements.

On a reproché à Radio-Canada d'avoir agi avec précipitation et avec une improvisation évidente et d'avoir un peu trop dramatisé la situation dans les commentaires comme le «bain de sang qu'on veut éviter à tout prix» de Bernard Derome et «les Warriors capitulent ou le feu des armes se déchaine...», annoncé par le journaliste Hervé Gaudreau.

Enfin, Marie-Hélène Lavoie, de l'Institut de recherche sur la culture, a livré une étude «sociologique» du style d'animation de Gilles Proulx à CJMS et d'André Arthur, aujourd'hui à CKAC. D'après ses analyses, Proulx se révèle l'«idéologue» nationaliste qui cherche sans subtilité à insulter ses interlocuteurs et «sauver la nation en danger». Quant à Arthur, c'est le «polémiste sarcastique», affichant un profond mépris pour les Amérindiens, rejetant la thèse du complot fédéraliste car il «refuse d'alléger la responsabilité du gouvernement Bourassa en accusant le fédéral de négligence ou d'inaction».

Les partisans de la souveraineté du Québec ne sont plus majoritaires

Presse Canadienne

QUÉBEC

Pour la première fois depuis plus d'un an, ceux qui souhaitent que le Québec devienne un pays souverain ne sont plus majoritaires.

Un sondage de la maison de sondage IQOP réalisé pour le compte du quotidien *Le Soleil*, de Québec, et la station radiophonique CKAC, de Montréal, confirme la chute de la fièvre souverainiste. Entre le 24 et le 29 mai, 51,1 p.cent des Québécois préféraient que le Québec demeure une province canadienne tandis que 48,9 p.cent souhaitaient qu'il devienne un pays souverain.

Ces résultats sont obtenus après répartition des 11,2 p.cent qui se déclarent indécis. Le sondage repose sur un échantillon de 1002 personnes, ce qui assure un résultat précis à 3 p.cent près, 19 fois sur 20. Avant répartition, 45,5 p.cent des personnes interrogées souhaitaient que le Québec demeure une province canadienne et 43,3 p.cent préféraient un Québec souverain.

C'est la première fois depuis le mois de février 1990 qu'un sondage d'opinion publié au Québec ne reflète pas une majorité pour la souveraineté. La glissade de cette option est cependant perceptible depuis deux mois.

Lors du sondage IQOP effectué en mars dernier, à la question «souhaitez-vous que le Québec devienne un pays souverain?», 62,6 p.cent des Québécois interrogés répondaient oui contre 37,4 p.cent qui disaient non. En avril, selon un sondage Crop pour le compte du quotidien La Presse, de Montréal, seulement 52,7 p.cent étaient très ou assez favorables à la souveraineté, après répartition des indécis.

Chez les francophones, le sondage IQOP dont Le Soleil publie aujourd'hui les résultats montre qu'il existe toujours une majorité souverainiste, 49,2 p.cent préférant cette option contre 38,8 p.cent qui souhaitent que le Québec demeure une province canadienne, les autres 12,1 p.cent étant indécis.

L'image touristique du Québec en France a de sérieux écueils à surmonter

RENÉ VIAU
collaboration spéciale

PARIS

Bien que la France soit le principal marché touristique du Québec à l'étranger après les États-Unis, l'image et la perception du Québec auprès des touristes potentiels restent floues et stéréotypées. C'est du moins ce qui ressort des constatations des publicistes qui ont conçu la récente campagne de promotion du Québec dans la presse hebdomadaire française.

Afin de contrer cet état de fait, la stratégie publicitaire imaginée par l'agence parisienne «Concurrence» pour le ministère du Tourisme du Québec invite actuellement les Français «à venir se dégeler au Québec». L'invitation au dégel revient sous trois images différentes. L'une de ces publicités représente un pêcheur, chapeau à la Indiana Jones. Texte: «Marc Laframbroise est le plus fameux pêcheur du Québec... Proposez-lui de l'accompagner. Il rigolera.» Deux orignaux s'ébattent sur une autre photo. Texte: «Donner un bec au Québec cela veut dire embrasser. Ce n'est pas certes la seule expression qui vous étonnera ici...» Enfin une troisième photo montre un café-terrasse. Légende: «L'été à Montréal, c'est l'occasion pour les Québécois de se livrer à leur sport favori: jaser sur une terrasse avec leurs voisins de table»

Authentique et chaleureux

Jouant la carte de la chaleur humaine et sur les acquis d'un «pays nature», cette campagne d'un coût de 350 000 $ a comme objectif de «dynamiser l'image du Québec à partir de deux axes majeurs: l'affectif et l'authentique». Gage de «ressourcement» et de «surprise», cette campagne, selon ses concepteurs, aurait été bien reçue par les principaux groupes cibles — les professionnels actifs de 25 à 40 ans et les voyagistes. Cependant, des tests effectués par des spécialistes portant sur l'appréciation de cette publicité font état de quelques réactions négatives.

Quelques consommateurs-types, réunis par VP Conseil (Paris) ont jugé les textes de cette publicité «ringards» (démodés). D'autres ont trouvé que cela ne «fait pas vacances» mais «livres d'images». Les professionnels du voyage ont apprécié sans toutefois manifester un enthousiasme délirant.

Ces critiques font mieux comprendre la logique des publicistes tentant de conforter certains aspects favorables afin d'en écarter d'autres contraires aux intérêts de la promotion touristique du Québec. «Sympathique» aux yeux des Français, l'image touristique du Québec — ses grands espaces, ses habitants chaleureux, leur accent — souffre de sérieux écueils à surmonter.

Manque d'informations

Au négatif, l'enquête des publicistes démontre que certains stéréotypes sont profondément ancrés dans les mentalités.

Le capital de sympathie du Québec «proche de la France» comporte, comme toute médaille, des revers. Pour les Français, le Québec laisse une impression de déjà-vu. «À ce manque de dépaysement, lit-on, s'ajoute le sentiment d'une mentalité un peu rétrograde.» On associe ainsi le Québec à une province française. On redouterait aussi, à travers ces grands espaces, un certain vide culturel. Le Québec n'apparaît pas comme une destination riche en attraits et monuments culturels recherchés par tout un segment de consommateurs, comme d'autres recherchent la plage et les cocotiers. «J'ai l'impression que culturellement, je n'aurai rien à faire et à voir à part les grands espaces.» Autre frein: le froid que l'on craint en toutes saisons. On estime aussi, à tort ou à raison, que le Québec est trop cher.

Les résultats de cette enquête préliminaire ont conduit les concepteurs publicitaires à identifier une clientèle-cible sur laquelle ils devaient porter leurs efforts en écartant des segments de consommateurs, tels les amateurs de plage ou de monuments, a priori peu attirés par la destination Québec.

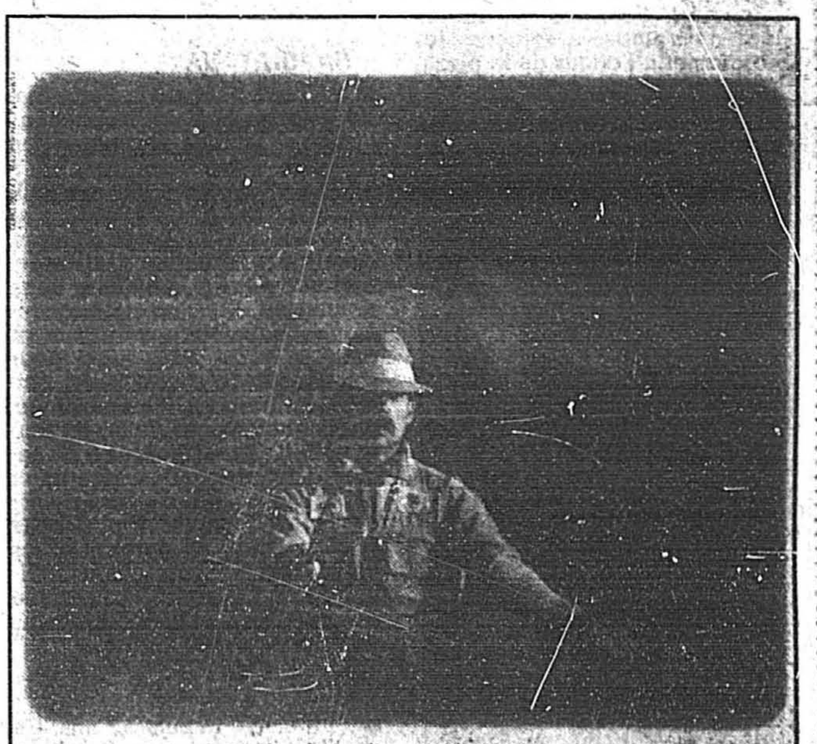
En hausse

Malgré ces préjugés à combattre, le marché est à la hausse. Depuis 1985, le nombre de touristes français au Québec a augmenté de 200 p. cent, passant de 85 000 en 1985 à 210 000 visiteurs l'an dernier. Tandis que le marché américain est en stagnation, cette année, l'augmentation prévue sur la France est de 8 p. cent. Déjà les premiers résultats pour la saison qui s'annonce sont plus qu'encourageants. Selon un porte-parole du bureau d'Air Canada à Paris, les objectifs à ce jour ont déjà été dépassés de 5 p. cent. «Nous prévoyons pour 1991 vendre 10 p. cent plus de sièges que l'an dernier dans le sens Paris-Montréal.

Selon Céline Coulombe, directrice de l'Office du Tourisme du Québec à Paris, «la publicité doit être la locomotive de d'autres actions». Faisant valoir les efforts de l'Office du Tourisme à Paris pour mieux faire connaître le Québec, Céline Coulombe mise également sur le très fort taux de satisfaction des visiteurs qui reviennent en se souvenant de la «qualité de l'accueil», maugréant toutefois contre des prix, surtout pour l'hébergement, jugés élevés. Quelquefois, le visiteur français éprouve un choc culturel devant une cuisine à laquelle il ne s'attend pas. Certains touristes sont dépaysés par «le visage américain» de Montréal. Le voyage type s'effectue pour 85 p. cent en individuel. Il dure une douzaine de jours. Le circuit classique comprend Montréal, les chutes Niagara, Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et l'observation des baleines. «Il nous faut diversifier notre offre, proposer un séjour plus long. D'autres régions ont aussi leurs attraits», souligne Céline Coulombe.

Une énorme concurrence

«Nous devons rester vigilants, de s'inquiéter Céline Coulombe, car la concurrence est énorme.» En ce qui a trait aux intentions de voyage, les destinations les plus attrayantes aux yeux des voyageurs français de long parcours sont l'Orient et l'Asie, qui recueillent 29 p. cent des préférences. Ce même sondage révèle que le Canada ne fait rêver que 8 p. cent des voyageurs potentiels alors que sa part effective du marché français est de 14 p. cent.



Reproduction d'une des trois publicités diffusées dans *L'Express*, *L'Observateur*, *VSD*, *Le Figaro Magazine* et dans la presse touristique spécialisée.

Le parrain de Montréal

GILLES MARCOTTE
collaboration spéciale

L'éminence grise du tango à Montréal est un quinquagénaire argentin. Aérien. M. Silvio Finkelstein, chef de la médecine aéronautique à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), parti de Buenos Aires il y a vingt ans, retourne régulièrement à ses sources qui sont aussi celles du tango.

Trois, même quatre fois par an, il s'envole vers sa ville natale. Il y a des amis. D'importantes relations de tango, comme le réputé couple de danseurs Juan-Carlos Copez et Maria Nieves. Comme des membres de la troupe Tango Argentino.

Comme Astor Piazzolla, que Montréal a découvert par le Festival de jazz il y a déjà plusieurs années, «qu'on a ramené l'an passé de Paris à Buenos Aires, comateux, à la suite d'un accident cérébro-vasculaire. Encore très malade», dit le docteur. Il a plus d'une fois partagé la table du maestro qui a sérieusement secoué le tango traditionnel.

Bien avant la vague tango actuelle, Silvio Finkelstein a été à l'origine de soirées et de spectacles tango, dans l'enceinte même de l'OACI. En 1979.

On fait peu de choses en tango à Montréal sans consulter Silvio. Son nom finit tôt ou tard par arriver aux oreilles de ceux que le tango intéresse. Et lui, entre conférences et congrès aéronautiques, garde un oeil, et le bon, sur ce qui se passe en tango à Montréal.

«C'est un ravissement pour moi, dit-il, de voir toutes ces associations et de voir combien de personnes répondent. J'en suis très heureux et je suis impressionné par la réponse des Québécois face au tango. Tout ça me donne envie de continuer à supporter le mouvement».

Silvio Finkelstein, qui a vécu pendant 37 ans en Argentine, n'est pas étonné outre mesure de constater ce nouvel engouement des Montréalais pour le tango.

«Nous sommes des latins. Nous avons la même idiosyncrasie, c'est important de ne pas l'oublier. Je pense qu'il y a une grande affinité entre la culture argentine et la culture québécoise», avance-t-il.

Lily et Antonio

Il y a quelques noms qui riment avec tango à Montéal. Lily et Antonio sont de ceux-là. Lily Palmer et Antonio Perea. À eux deux, comme professeurs principalement, ils ont tenu pendant un temps un gros bout de la mèche sur laquelle court maintenant l'étincelle tango.

«Il y a ici une énergie formidable, constate Lily Palmer. C'est une énergie que l'on ne retrouve pas ailleurs. Comme à Toronto par exemple, où on ne sent pas la même passion qu'au Québec pour le tango.»

Lily et Antonio connaissent bien la communauté tango de Toronto. Ensemble ils y ont donné des spectacles. C'est d'ailleurs leur réputation de danseurs qui a valu à Antonio d'être approché par le Building Danse, rue Mont-Royal, pour donner un cours de tango argentin.

Les cours ont débuté à l'automne 88 avec six couples. Aujourd'hui le nombre des inscriptions a quadruplé. En grande majorité ils participent aux soirées de danse du dimanche, au Centre Gallego ou encore au Quai des Brumes.

Les activités, d'enseignement initiées par Lily et Antonio, jumelées à celles de l'Association «Tango Nuestro» qu'ils ont fondée avec l'aide, entre autres, de Maurice Bastien, dit «Monsieur Maurice», notaire à la retraite et grand amant du tango, sont bien dans le décor. Celles du «Cercle tango de Montréal», fondé il y a un an par Denis Beauchamp, bien implantées au Quai des Brumes, les soirées du Cercle s'y déroulent chaque dimanche et font régulièrement salle comble.

Une mode qui passera?

Le tango à Montréal est-il venu faire son petit tour de piste à Montréal pour ensuite disparaître comme la lambada? Des témoins assidus du phénomène pensent plutôt que «le tango est ici pour rester. Il a planté ses racines. Je suis pas mal convaincue que le tango va faire partie du décor de Montréal comme c'est le cas à Berlin, Tokyo, Amsterdam ou Paris», estime Karen Simon, qui sera du spectacle «Hors Ligne» samedi prochain à l'Intro comme de celui du samedi suivant en hommage à Carlos Gardel, au Spectrum.

La romancière Marie José Thériault, ex-danseuse de flamenco, qui s'est sérieusement mise au tango cette année se fait plus nuancée: «C'est une mode, pense-t-elle, qui va passer pour certains, qui va s'effriter comme autre chose.»



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le tango fait bien son chemin à Montréal. Il fait des danseurs aussi. Karen Simon et Jean-Jacques Dion, entre autres, se préparent en vue d'un spectacle en hommage à Carlos Gardel.

Parfait comme un désert

SUITE DE LA PAGE A1

en aurait tout au plus une demi-douzaine à New York. Or le bandonéon, avec le piano et la contrebasse, sont les ingrédients essentiels du trio classique argentin. Quand il y a fête de tango à Montréal, les habitués l'imaginent mal sans la présence de Raoul Laurenna. Le tango sans bandonéon, c'est un peu comme de la bière *flatte*.

Le tango se faufile aussi sur les ondes. Chaque dimanche soir, à CIBL, Pierre Monette anime *Macadam tango*, titre inspiré du livre qu'il publiait récemment aux éditions Triptyque, dont le lancement a fait salle comble au Quai des Brumes il y a une semaine.

Ce qui semble bien confirmer cet élan, c'est que le tango est aussi en train de sortir des salles de danse pour entrer dans les salles de spectacles. Avec des musiciens et danseurs d'ici et d'ailleurs.

Fin avril, pour un spectacle très moyen, monté à la sauvette et sauvé par la prestation exceptionnelle des danseurs professionnels invités, «Los Pamapas», il y avait 600 personnes au théâtre Outremont.

Samedi prochain, à L'Intro, rue Jean-Talon, Tango Hors-Ligne présente un spectacle monté à même des danseurs locaux dans des chorégraphies originales de Danielle Sturk et Joe Bain, qui ont tous deux dansé avec le Winnipeg Ballet. Le bandonéoniste Juarena en sera aussi, accompagné du guitariste argentin Victor Sanchez et du pianiste Juan Carlos Barbra.

Le samedi suivant, le tango chauffera les planches du Spectrum à l'occasion d'un hommage à Carlos Gardel, le «tango crooner» le plus célèbre que l'Argentine a porté. Mis en scène par Carlos Bengio de l'Écran Humain, sous la direction musicale de Ramon Pelinski, musicologue argentin et pianiste chevronné, le spectacle mettra en vedette Laura et Pedro, qui en ont déjà fait frisonner plus d'un ici-même, comme à New York et à Tokyo. Le couple newyorkais sera accompagné de quatre couples de danseurs montréalais qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Le tango, c'est clair, fait bel bien son chemin à Montréal. Depuis bientôt trois ans, Lily Palmer et Antonio Perea, professeurs attitrés du Building Danse, rue Mont-Royal, estiment à près de 300 le nombre de ceux qui ont suivi un cours. De session en session le nombre des inscriptions ne fléchit pas. L'association «Tango Nuestro», fondée en janvier dernier compte une centaine de membres, avec carte en bonne et due forme, bulletin d'information périodique et présentation chaque dimanche de soirées et d'événements tango, dont des conférences. Chaque dimanche soir aussi, des passants s'arrêtent au Quai des Brumes et vont z'yeuter les pas des danseurs. Et chaque semaine quelques nouveaux adeptes viennent grossir la confrérie.

De temps à autre, on reconnaît certains visages qui s'arrêtent prendre une bière et une bouffée de tango.

Tiens, tiens! Mais c'est Richard Desjardins qui est assis là, comme un bon gars... qui «checke pour voir si y aurait pas là un dos parfait comme un désert»; cette crinière près du bar, c'est le svelte Armand Vaillancourt qui cherche matière à sculpter; puis dans le fond avec son éternelle casquette des Yankees, c'est l'artiste peintre Lemoyne qui se refait l'oeil. Et puis là, là-bas, discrète, qui se fait en vain caméléone, oui, c'est bien Carole Laure.

Puis il y la romancière Marie-Josée Thériault, qui laisse souvent tomber sa plume pour venir tanguer; il y a la comédienne Francine Ruel (*Cormoran*), qui sort de ses personnages et vient jouer la danseuse; il y a une autre comédienne, Sylvie Potvin (LNI) qui, quelques fois, vient improviser quelques pas. Il y a Élise Guilbault qui vient faire son tour, qui est déjà venue chanter quelques tangos à la bonne franquette...

Certains dimanches, les cassettes font place aux musiciens. Alors là, c'est la grande fête. Souvent ça commence au Centre Gallego et ça finit tard au Quai des Brumes.

Quand Raul l'Uruguayen se pointe avec son bandonéon, quand Laura la Mexicaine arrive avec ses cheveux noirs lissés et ses chaussures laqués, quand Pedro son partenaire argentin s'amène avec son complet à rayures et son chapeau macho, quand Mécha Gomez la cantatrice se pare de ses beaux atours et braille le tango préféré de ses fans, quand le vénérable Juan Carlos Barbra asseoit ses 74 ans au piano et fait de ses doigts usés frissonner les fidèles, alors là mes amis, c'est la fête québéco-hispano-tango. Grande la veillée multi-ethnique. La bière, les sueurs, les bécos, les accolades coulent à flots. Le plancher de danse ne fournit pas. Le barman à patins à roulettes *spine* devant sa fontaine et l'unique serveuse dans la place en a plein son cabaret. □

Montréal en ville

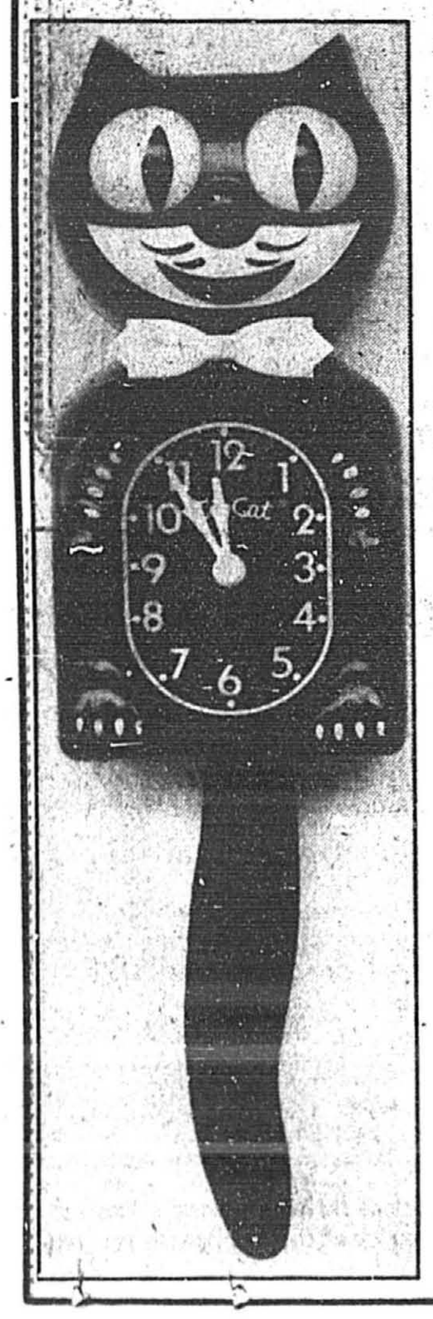
Spécial Pizza



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Pas besoin de s'appeler Cyrano pour constater qu'avec juin reviennent les odeurs d'été: l'herbe tendre, les effluves des fleurs naissantes, l'essence des motos dont on s'amuse à «rincer» les moteurs et... l'odeur de la pizza, qui semble encore imprégner mes narines lorsque je me retrouve en pensée à La Ronde. (J'ai 12 ans, maman. Mon budget me force à choisir entre un deuxième tour dans les montagnes russes et une pointe de pizza. J'opte pour la pizza mais je le regrette lorsque le mal de coeur me prend dans la grande roue, quelques minutes plus tard... Ah doux souvenirs!)

Depuis, pizza et été font la paire pour moi. Mais où les manger à Montréal?



Dans les années 50, la Kit-Cat Clock connaissait des heures de gloire. Une boutique de Montréal, La Patente (2140, rue Amherst) a décidé d'en importer à nouveau. La vraie, l'originale horloge-chat, de conception américaine, bat donc la mesure du temps depuis quelques mois dans cette boutique. (65 $). En noir et blanc seulement. Vachement rétro.

PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

NAPOLETANA

■ Un des piliers de la Petite Italie que la Pizzeria Napoletana (189, rue Dante). Des pizzas, on en offre 24 différentes (7 $ à 11,75 $). Croûte bien croustillante, sauce tomate relevée avec je ne sais quel mélange d'épices, excellente saucisse italienne, bref une pizza à la hauteur de sa réputation. Mais on ne fréquente pas Napoletana uniquement pour sa pizza mais aussi pour son ambiance chaleureuse, animée, latine quoi! Sympathique, pas trop chic pour qu'on s'y sente guindé, ce restaurant a du cachet. Une rénovation récente et bien réussie a laissé ses marques: de belles fresques murales de Naples. Et sur un autre mur, les photos de célèbres clients: Ginette Reno, Shayne Corson, Joe Bocan, Mitsou et les trois larrons de l'émission *10C Limites*.

ELIO

■ Elio existe depuis 32 ans. Ça ne me surprend pas. J'ai l'impression qu'on y sert exactement la même pizza que dans les années 60, alors que les soirs de fête ou de paresse, on s'en faisait livrer une de chez Gina, rue Jarry. (L'endroit n'existe plus car, nostalgique comme je suis, je m'y serais précipitée).

Chez Elio (351, rue Bellechasse), la surprise c'est qu'il n'y a pas de surprise. Pizza traditionnelle de 8 pouces à 17 pouces (5,75 $ à 18,75 $) ou pour ceux qui sont incapables de résister aux pâtes, la pizza peut être servie avec spaghetti ou rigatoni et salade du chef pour 15,50 $.

PIZZA CHEZ SOI

■ Pour faire chez soi des pizzas que l'on croira sorties tout droit d'un four à bois, la boutique Arthur Quentin (3960, rue Saint-Denis) propose un plat en grès importé d'Italie (23,50 $) qui permet de cuire les pizzas de façon parfaite comme dans les fours à bois. Le truc consiste à placer ce plat dans un four préchauffé une dizaine de minutes avant d'y mettre la pâte et tous les ingrédients et de faire ensuite cuire le tout jusqu'à ce que la pâte soit bien croustillante. Pour se coucher moins idiot ce soir, mentionnons que la première pizzeria à four à briques a été ouverte à Naples en 1830. Voilà!

NOUVEAUTÉS SUR DEUX ROUES

■ À vous voir le long des pistes cyclables, vous êtes nombreux à vous délier les jambes sur deux roues. J'ai donc visité cette semaine deux boutiques de sport, histoire de vous parler des nouveautés pour l'été 1991.

Parlons tout d'abord des gadgets qui ont pour but de prévenir plutôt que guérir: mini-gonfleur de secours (16 $ pour deux bonbonnes) que l'on peut ranger dans sa poche, au cas où... Aussi des pompes miniatures, à emporter dans le sac à main ou le sac à dos, 16 $ ou 30 $ selon la dimension. Et une trousse pour réparer les crevaisons, comprenant clés et tube de colle (4,50 $). Pour les cyclistes plus sophistiqués est apparue sur le marché à la fin de la saison dernière une pédale sans cale-pied, attribut autrefois réservé aux pédaleurs haut de gamme. Aujourd'hui accessible aux mieux nantis, elle envahira les pistes cyclables d'ici quelques années. Ce dispositif, pour les néophytes dont je suis, est une fixation qui permet au soulier du pédaleur de se glisser à même dans la pédale. Le soulier se vend à lui seul 100 $, mais il peut être aussi utilisé comme soulier de marche, contrairement à ceux des professionnels. La pédale sans cale-pied se vend 169 $ la paire.

Côté confort, le gel a la cote. Les selles sont désormais coussinées avec du gel: 50 $ pour l'originale (marque Avocet) et 25 $ pour les copies. On peut aussi se procurer une selle avec du gel que l'on gonfle soi-même pour obtenir le coussinage désiré. Ces selles permettent d'amortir les chocs... inutile de vous en vanter plus longtemps les mérites, vous avez tout compris. On peut aussi trouver des poignées coussinées avec le fameux gel.

Comme il est très imprudent (et illégal) de se promener à bicyclette coiffé d'un baladeur, le nouveau «Bike radio» (25 $) comblera les mélomanes d'aise. Il s'accroche au guidon, tout simplement. Pour les flyés, pourquoi pas un casque de protection au fini chromé (110 $)?

Enfin, un cadeau tout désigné pour le cycliste: un ensemble portant la griffe Louis Garneau, comprenannt tee-shirt, bouteille d'eau et carte de souhaits (27,50 $).

(Ces nouveautés ont été dénichées chez Sport Plus, 5415, rue Papineau, et Dumoulin, 651, rue Villeray).

CÔTÉ TERRASSE



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

Pizzadiva

De toute ma vie, j'ai rêvé d'une pizza dont les quatre pointes seraient différemment garnies. Pour les jours où je n'arrive pas à fixer mon choix sur le numéro 8 ou le numéro 12... Cette semaine, eurêka! j'ai enfin trouvé. Le menu de Pizzadiva (3467, av. du Parc) propose une pizza dite «quatre sections». Sur un quart, des crevettes; sur le deuxième, tomates-olives; sur le troisième, artichauts-brocoli et sur le quatrième, saucisses italiennes. Je m'empresse de la commander: la numéro 18, un numéro à retenir. Mais je joue de malchance. Un nouveau chef, à la cuisine, a mélangé tous les ingrédients, croyez-le ou non. Je n'y ai donc pas goûté mais je sais au moins qu'elle existe quelque part, cette pizza aux quatre tendances. En outre chez Pizzadiva, une pizza végétarienne avec fromage à basse calorie, une autre au féta, une autre aux piments forts. Pour les corps au régime, un repas «3/4 pizza et salade». À peine déculpabilisant! Et un menu pour enfants de moins de dix ans, à souligner: pizza ou spaghetti, boissons gazeuses et crème glacée pour 4,95 $. Et en prime, pour les beaux jours, deux terrasses: l'une donnant sur la rue animée et l'autre dans les hauteurs, sur le toit. Et le décor intérieur, s'il pleut, est tout à fait agréable.

FLASH EN VILLE!

■ De la poussette au hochet, en passant par des jeux et des vêtements, tout pour bébé au Bazar Besyker (169, av. des Pins Est). Usagé seulement.

Le lancement de la navette *Columbia* encore reporté

FRÉDÉRIC CASTEL
de l'AFP
CAP CANAVERAL

■ Le lancement de la navette spatiale américaine Columbia, prévu hier à 08H00 locales (12H00 GMT) de Cap Canaveral (Floride), a été reporté à la suite d'une défaillance du système de navigation, a annoncé la NASA.

«Nous devons annuler aujourd'hui pour remplacer l'unité défaillante (inertial measurement unit)», a annoncé Bob Sieck, directeur de lancement, selon qui le tir aura lieu «au plus tôt mercredi.»

Quarante-cinq minutes avant l'heure de départ prévue, les sept astronautes installés dans leur cabine ont été informés de ce second contre-temps qui avait été précédé par une première annulation du lancement de Columbia le 22 mai dernier.

Les navettes américaines sont équipées chacune de trois systèmes identiques de navigation par inertie qui sont des «pièces d'avionique extrêmement complexes» au dire d'un ingénieur de la NASA. Ce système est vital pour que le vaisseau spatial puisse connaître sa position exacte tout au long du vol.

Les signes

Durant les dernières heures du compte à rebours, l'unité numéro trois qui avait parfaitement fonctionné en vol à deux reprises, a donné des signes de fonctionnement anormal. «Les ingénieurs ont recalibré (changement du programme informatique) à trois reprises ce système de navigation, a déclaré Bob Crippen, responsable des vols de navette, mais les données obtenues se sont révélées erratiques (...) nous ne pouvons pas voler avec deux unités de navigation sur trois.»

L'équipage de sept membres, qui comprend pour la première fois trois femmes et trois hommes, des médecins, devra attendre pour la seconde fois que les réparations soient effectuées sur la navette avant de tenter un nouveau départ. «La déception de l'équipage était aussi grande que celle des équipes de lancement,» a encore déclaré M. Sieck.

Il faudra au moins quatre jours de travail aux techniciens de Cap Canaveral pour remplacer la pièce d'avionique défectueuse située dans le cockpit de la navette.

«Ce n'est pas la joie pour les équipes au sol, il faut beaucoup de patience dans ce domaine», a ajouté M. Sieck. «Maintenant, on reprend bien son souffle et on recommence d'une façon méthodique», a ajouté ce haut responsable de la NASA.

Quelque 36 heures avant le lancement initial de Columbia, prévu le 22 mai, trois problèmes techniques avaient déjà obligé la NASA à reporter d'une dizaine de jours le départ de la 41ème mission de navette.

Ce 11ème vol de Columbia avec ses astronautes sera le premier à être exclusivement consacré, durant neuf jours, à des recherches biomédicales sur l'adaption du métabolisme humain à l'apesanteur. Elles seront réalisées dans l'énorme laboratoire Spacelab — de conception européenne — enfermé dans la soute de Columbia, qui permettra aux astronautes de travailler en atmosphère pressurisée.



L'astronaute Millie Hugues-Fulford montre sa déception suite au report du lancement de la navette *Columbia*. PHOTO AP

Records de température dans l'est des États-Unis

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ La côte est des États-Unis vient de connaître le mois de mai le plus chaud de son histoire et se prépare à un été torride, les météorologues prédisant des températures supérieures à la moyenne pour les trois mois à venir.

Washington, la capitale, a battu trois records vendredi. Ce fut non seulement un record pour un 31 mai, mais aussi la première fois depuis que les températures sont enregistrées, que le thermomètre atteignait 37 degrés (99 Farenheit) en mai et la première fois qu'il dépassait 33 degrés (90 Farenheit) pendant 11 jours d'affilée durant ce mois.

Les 100 degrés Farenheit ont été atteints à Norfolk, sur la côte de Virginie et des températures supérieures à la moyenne ont été enregistrées de New York aux Carolines.

Pas d'école

Dans la région de Washington, la plupart des écoles ont écourté la durée des cours d'une à trois heures pendant la majeure partie de la semaine, élèves et professeurs ne supportant pas la chaleur. Une trentaine d'écoliers du comté de Fauquier, indisposés au cours d'une excursion, ont dû être hospitalisés brièvement vendredi.

À New York, la chaleur a chassé les sans-abris du métro où nombre d'entre eux trouvent refuge.

Les compagnies d'électricité ont pu jusqu'à présent faire face sans problème à l'accroissement de la consommation résultant de l'utilisation massive des climatiseurs. La situation pourrait toutefois devenir plus difficile cet été, si les prévisions des climatologues s'avèrent exactes.

Selon les services météorologiques fédéraux, il y a 67 p. cent de chances que la température dépasse la moyenne au cours des trois prochains mois dans la région mid-atlantique. Cela pourrait signifier une moyenne de maxima supérieure à 30 degrés (90 Farenheit) dans la région de Washington en juillet.

Contrairement aux Washingtoniens et aux New Yorkais, les Californiens connaissent cette année des températures anormalement basses. Il faisait 16 degrés (62 Farenheit) vendredi à Los Angeles, un record de froid pour la saison. Et il a neigé cette semaine dans la Sierra Nevada.

Budapest veut stopper les «ventes d'enfants»

Agence France-Presse
BUCAREST

■ Le gouvernement roumain est décidé à mettre fin à la «vente d'enfants» en dépit de toute pression de l'étranger, surtout des États-Unis, concernant la suspension des adoptions à partir du 1er juin.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Traian Chebeleu, a déclaré samedi que le gouvernement roumain est soumis à «toute une campagne de pressions» pour renoncer à la suspension temporaire des adoptions.

De son côté, le département d'État américain a demandé aux Américains souhaitant adopter des enfants roumains d'y renoncer, car les changements envisagés par le gouvernement de Bucarest dans les procédures «pourraient impliquer des reports prolongés ou la suspension des adoptions.»

Toute procédure d'adoption d'enfants roumains par des étrangers est suspendue à partir du 1er juin, en attendant que le parlement vote la nouvelle loi qui donne aux adoptions privées un caractère légal.

Selon cette loi, les adoptions privées devront être supervisées par le Commité roumain pour les adoptions, organisme, créé en janvier dernier, qui ne supervisait jusqu'à présent que les adoptions dans les orphelinats.

M. Chebeleu a indiqué que cette mesure a pour but de donner aux adoptions un caractère «illégal», afin de mieux protéger l'enfant et de stopper le trafic auquel se sont livrés des intermédiaires en profitant des carences de la loi.

Selon les statistiques officielles, près de 3000 enfants roumains ont été adoptés par des étrangers en 1990, et près de 2000 au premier trimestre de 1991.

Une année de sursis pour la chasse à la baleine

Agence France-Presse
REYKJAVIK

■ Les dizaines de milliers de cétacés qui fréquentent les eaux glacées de l'Antarctique et de l'Atlantique-Nord, ont obtenu une année de sursis. En effet, en reconduisant le moratoire sur la chasse commerciale à la baleine, mis en place en 1988, la Commission baleinière internationale (CBI), réunie pendant cinq jours à Reykjavik (Islande) s'est rangée du côté des pays conservationnistes.

Cette attitude, attendue de la plupart des observateurs, a eu pour conséquence de voir l'Islande, pays organisateur et chasseur, quitter la CBI à l'issue des travaux. «Nous en sommes venus à la conclusion qu'il ne reste plus qu'à quitter la Commission pour cette année», a déclaré en substance M. Gudmundur Eiriksson, le représentant islandais, vendredi soir.

Dès le début de la conférence, qui réunissait 30 des 36 nations membres de la CBI, les principaux pays chasseurs — Islande, Norvège et Japon — avaient essayé d'obtenir une «remise en cause du moratoire,» décidé en 1982 et appliqué depuis trois ans, ainsi qu'une révision des quotas.

Afin d'«ouvrir une brèche» dans le moratoire, selon M. Thorsteinn Palsson, ministre islandais des Pêcheries, les pays chasseurs avaient fait trois propositions: «droit au maintien de la chasse traditionnelle», «droit de chasse pour des raisons scientifiques», et enfin «retour au droit de chasse commerciale pour les espèces non menacées».

À l'issue d'un compromis adopté par la CBI, le Japon a été autorisé à chasser 7000 baleines-visons en 1992 dans les eaux de l'Antarctique, pour des raisons «essentiellement scientifiques».

D'autre part, les populations aborigènes, qui tirent l'essentiel de leurs ressources de la pêche à la baleine, ont vu leur quotas maintenus voire même légèrement augmentés. Ainsi, les Esquimaux d'Alaska (États-Unis) pourront chasser 141 baleines sur 3 ans (1992-1994) et leurs congénères soviétiques 162 sur la même période. Enfin, le Groenland, dépendant juridiquement du Danemark, obtient un quota de 148 baleines et Saint-Vincent (Antilles), trois.

En bref

CYCLONE ANNONCÉ

■ Les populations des côtes et des îles du Bangladesh ont été averties samedi de l'approche d'un cyclone de force 7 (sur une échelle de 10) par les services météorologiques de Dacca. Les vents pourraient s'intensifier jusqu'à 90 km/h et le cyclone devrait atteindre les côtes dimanche matin.

NAINES DE GLACE

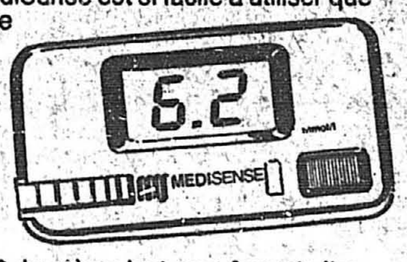
■ Des milliers de planète semblables à Pluton circulent peut-être autour du Soleil, à des milliards ou même trilliards de kilomètres de la Terre, selon une étude de chercheurs de l'Université du Colorado présentée à la réunion biannuelle de la Société américaine d'astronomie. Ces planètes, «des naines de glace», dont le diamètre est d'environ la moitié de celui de la lune terrestre, auraient été lancées dans l'espace au début de l'histoire du système solaire par l'effet gravitationnel des planètes gazeuses géantes qu'étaient Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

PLUS DE RISQUES

■ Les homosexuels ont plus de risques que les hétérosexuels d'être atteints par le virus de l'hépatite C, maladie qui attaque le foie, affirme une étude britannique publiée par le British Medical Journal. Selon des recherches effectuées sur 1046 échantillons de sang par une équipe d'urologues de l'University Collège de Londres et de la Middlesex School of Medecine, 6,9 p. cent d'homosexuels avaient des traces du virus contre un pour cent d'hétérosexuels. Les échantillons de sang avaient été prélevés en 1987 sur des patients effectuant des contrôles de routine de syphilis.

UN AUTRE CONDOR

■ Le nombre des condors de Californie, menacés de disparition, a atteint 50 avec la naissance d'un petit, selon des responsables du zoo de Los Angeles. Teneiya, du nom d'un des premiers chefs indiens de la vallée de Yosemite, est sorti samedi de sa coquille. Ce condor est le huitième à éclore dans le zoo cette année et le deuxième du couple, Pismo et AC6. Tous les oiseaux géants menacés de disparition vivent dans ce zoo ou dans le parc d'animaux sauvages de San Diego. «À ce rythme, nous pourrons relâcher certains dans la nature dès cette année», a déclaré Michael Wallace, le conservateur des oiseaux du zoo de Los Angeles.

DÉMONSTRATION POUR LES PERSONNES
DIABÉTIQUES
Voici l'outil idéal pour contrôler votre diabète.
Le nouveau Companion2 de MediSense est si facile à utiliser que le calibrage et le dosage de votre glycémie se font sans même appuyer sur un bouton! L'utilisation facile du Companion2 réduit le risque d'erreurs associées aux réflectomètres conventionnels. Vous obtenez ainsi des résultats fiables en aussi peu que 20 secondes.
Autres avantages: rappel des 10 dernières lectures, format ultra-compact et léger (1,5 once) et garantie de 4 ans. L'ensemble comprend le détecteur, l'étui, un autopiqueur et 50 lancettes.


PRIX SPÉCIAUX POUR JOURNÉES DE PROMOTION AUPRÈS DES DIABÉTIQUES
Le Companion2 avec échange d'un ancien appareil 115$
sans echange 165$
Aussi disponible: L'ExacTech en format Stylo ou Companion avec échange 69$
prix sugg. 149$ sans échange 89$
MARDI le 4 JUIN
UNIPRIX LAFORTUNE
2044, Fleury Est
de 10h à 15h
MERCREDI le 5 JUIN
Centre ORTHOPÉDIQUE JEAN COUTU
Centre Langelier
7275, Langelier, St-Léonard
de 10h à 16h
CLINI + Juan WONG
5302, Côte-des-Neiges
de 10h à 15h
JEUDI le 6 JUIN
UNIPRIX Charles LEMELIN
3641, rue Ontario Est
de 10h à 15h
CUMBERLAND M. POIRIER
231, rue Notre-Dame
Repentigny
de midi à 18h
CLINI + BERGERON et JUTRAS
145, St-Charles Ouest
Longueuil
de 10h à 15h
VENDREDI le 7 JUIN
Centre d'équipement Orthopédique
78, Grignon, St-Eustache
de 11h à 17h
INFORMATION: (514) 624-4544

AGORAPHOBIE
S'en libérer... sans effort
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 622-3603

CENTRE DE CROISSANCE
pour FEMMES SEULEMENT
Si tu vis des dépendances...
ALCOOL
DROGUES
MEDICAMENTS
AFFECTIVES
Tu veux t'en sortir. Donne-toi une chance.
C'est ta vie. Viens nous voir.
MAISON LATRAVERSE
Guy Boudreault, Directeur,
10 ans d'expérience en thérapie
379, rue Perron, Lavaltrie J5T 1H0
(514) 586-2510

CESSEZ DE FUMER EN 5 JOURS... À COUP SÛR!

Il existe une façon éprouvée de cesser de fumer. Venez apprendre ce que nous pouvons vous enseigner à "Cessons de fumer". C'est un programme en trois étapes et la première étape est gratuite. Le programme commence bientôt. Venez avec tout votre scepticisme; nous vous aiderons à réaliser par vous-même un regain de contrôle sur votre propre vie!
ASSISTEZ A L'UNE DE CES PRÉSENTATIONS GRATUITES
Mardi le 4 juin ou mercredi le 5 juin à 19h30
MONTRÉAL
D.S.C. Maisonneuve-Rosemont
5565 rue Sherbrooke est
Entrée avant Ecole Marguerite de Lajemmerais
Salle 069
LAVAL
D.S.C. Cité de la Santé
1755 Boul. René Laennec
à l'Auditorium
694-1660

Le Castel St-Lambert
6 mois gratuits sur bail de 3 ans
Résidence pour retraités et préretraités autonomes et semi-autonomes
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
• 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
• Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
• Accès contrôlé
• Service de sécurité 24 heures
• Surveillance médicale
• Piscine
• Nombreuses activités et services divers
• Dimensions minimum 625 pi ca.
• Grand balcon
• Éclairage naturel
• Porte-fenêtres
• Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
• Emplacement exceptionnel À proximité des commodités
Pour visite: 671-8241
Angle rue Horsefall et av. Victoria

Le manoir Champfleury
Immeuble de prestige pour personnes à la retraite ou en préretraite
3½ et 4½ pièces
• Ascenseur
• Salle communautaire
• Conciergerie
• Rangement intérieur
• Espace de stationnement avec prise
• Moquette
• Installations pour laveuse, sécheuse et lave-vaisselle
• Interphone
• Autobus s'arrêtant à la porte toutes les 20 minutes.
Une visite s'impose.
6215, rue du Rouge-Gorge, Sainte-Rose
Tél.: 625-3657 ou 625-3678

3 000 POINTS OFFERTS CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant
08366447
Sinon composez à Montréal le 251-8688 ou sans frais le 1 800 563-8688
CLUB Multi points
La Presse
LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Les grands procès : l'affaire Delorme

Pour beaucoup d'historiens, de juristes et de chroniqueurs judiciaires, l'affaire Delorme reste «l'affaire du siècle». On pourrait en débattre longtemps, mais ce qui est sûr, c'est que nulle autre depuis n'a eu en son temps un pareil retentissement. Le 15 février 1922, La Presse écrivait à la une: «Jamais, dans les annales criminelles du Canada, un meurtre n'avait encore suscité un intérêt aussi général et considérable». En fait, cette histoire est pleine d'enseignement, non seulement du strict point de vue judiciaire mais aussi parce qu'elle s'avère le saisissant portrait d'une époque et d'une société.

La sanglante tragédie de Snowdon



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Le 7 janvier 1922, au petit matin, le corps de Raoul Delorme, 24 ans, est retrouvé à demi gelé, poings liés, dans le quartier Snowdon, à Montréal, la tête trouée de six balles de revolver.

Les deux quotidiens montréalais du temps, *La Presse* et *La Patrie*, parlent, en gros titres à la une, d'une «sanglante tragédie» qui consterne la société québécoise d'alors, aux moeurs si paisibles et si austères...

Le jeune Delorme, qui est étudiant en commerce à l'Université d'Ottawa, est le benjamin d'une respectable famille qui vit dans l'aisance, rue Saint-Hubert. Les parents sont décédés, il y habitait avec un frère et trois soeurs. Le jour de ses funérailles, plus de 1 200 personnes se pressent en l'église Saint-Jacques pour entendre l'homélie de son demi-frère, l'aîné de la famille, l'abbé Adélard Delorme.

C'est plus qu'il y en avait en la cathédrale de Mont-Laurier, le même jour, aux obsèques de Sa Grandeur Monseigneur Brunet, premier évêque de ce nouveau diocèse...

Une semaine plus tard, outré que l'enquête n'ait pas encore donné de résultats, l'abbé Delorme annonce qu'il offre une récompense de 10 000 $ pour tout renseignement qui pourrait mener à l'arrestation du coupable. Il demande en plus que son assassin soit pendu dans un lieu public, le plus vaste de l'époque, l'aréna Mont-Royal.

Les policiers ne chôment pourtant pas. Au bout de quelques jours, on a mis sur l'affaire le plus réputé d'entre eux, le détective Georges Farah-Lajoie. D'origine syrienne, de foi catholique, après des études au séminaire de Jérusalem, il est venu s'établir à Montréal au début du siècle. Il y a marié une Québécoise qui lui a donné sept enfants. Il est à la Sûreté municipale depuis 17 ans.

À leur première rencontre, le comportement du vénérable abbé lui paraît pour le moins étrange. L'homme est arrogant, prétentieux et verbeux. Quand le policier s'enquiert du contenu du testament du défunt, son frère déclare n'en rien savoir et n'en avoir cure. Un tel détachement des biens de la terre, même chez un homme de Dieu, étonne... Surtout que l'abbé est réputé mener grand train et que ses locataires, interrogés plus tôt, en parlent comme d'un propriétaire impitoyable.

Les soucis d'argent du saint homme

Plus loin dans ses recherches, Lajoie apprend que si le défunt n'avait pas de soucis d'argent, ce n'était pas le cas du saint homme. Leur père, un riche entrepreneur, avait laissé le gros de sa fortune, évaluée à près de 250 000 $ (dix fois plus en dollars d'aujourd'hui), à Raoul qui voulait en prendre bientôt possession.

Entre-temps, il avait laissé à l'abbé l'administration de ses biens, constitués surtout de propriétés à revenus, tâche dont celui-ci s'acquittait non sans un certain laxisme. Ainsi, il s'était approprié depuis plusieurs années les revenus annuels de l'héritage estimés à quelque 10 000 $. Il aurait bientôt eu à rembourser ces emprunts à son frère. De même, la maison qui les abrite tous allait-elle incessamment appartenir en propre à Raoul.

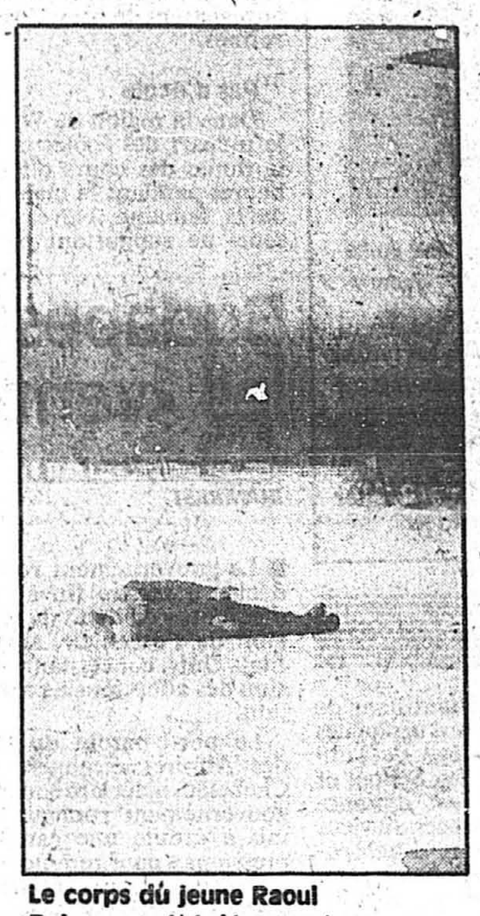
Quand le détective découvre que l'abbé avait souscrit à une police de 25 000 $ sur la vie de son frère une semaine seulement avant sa mort, il devient son suspect numéro un. D'autres faits accablants viennent bientôt le confirmer dans son opinion:

- la tête de la victime était enveloppée dans un piqué cousu main dont les défauts de fabrication étaient très particuliers. On en a trouvé deux exemplaires identiques dans la résidence de l'abbé. La coïncidence est pour le moins curieuse;
- on a décelé des traces de sang humain sur la banquette arrière de l'automobile du suspect, une rutilante Franklin;
- les balles de calibre .25 qui ont tué Raoul Delorme proviennent, selon deux experts, du revolver Bayard acheté par son frère dix jours avant le meurtre;
- des voisins ont entendu l'automobile de l'abbé quitter le garage vers les onze heures, le soir du crime. Ce que nie impérieusement l'intéressé;
- les deux témoins, dont un évêque, qui ont contresigné le testament de Raoul par lequel il lègue tout à son frère, jurent que celui-ci a assisté à sa rédaction et qu'il en a même dicté le contenu...

Le 13 février 1922, le cabinet provincial siège jusque tard dans la nuit. Les ministres ont une grave décision à prendre, aussi ont-ils examiné attentivement toutes les pièces du dossier Delorme. La décision est finalement prise de procéder sans délai. Le procureur-général autorise l'arrestation du suspect.

L'abbé Adélard Delorme, tout de noir vêtu, sortant de sa maison de la rue Saint-Hubert. Il est escorté du gouverneur de la prison de Montréal, l'honorable Napoléon Séguin.

PHOTO *La Presse*



Le corps du jeune Raoul Delorme a été découvert au coin des rues Colbrook et Snowdon. Pour le photographe de *La Presse*, un passant s'est placé à l'endroit exact où il fut trouvé. PHOTO *La Presse*





Une partie de la foule massée devant le Palais de justice de Montréal pour assister au début du procès de l'abbé Delorme.

Le surlendemain, il comparaît devant le coroner. Il ne manque pas, lors de son témoignage, de comparer son sort à celui de Jésus-Christ et à appeler la colère de Dieu sur «les libres penseurs, les athées et les ignorants qui veulent manger du curé. Sauvez-moi et vous vous sauverez», clame-t-il en bénissant l'assistance.

Six des sept membres du jury, après moins d'une heure de délibération, jugent qu'il existe des raisons suffisantes pour faire subir un procès au prévenu. L'abbé Delorme est emmené à la prison de Montréal.

Le 15 juin suivant, il se retrouve devant ses pairs. Des centaines de badauds se sont massés aux abords du Palais de justice pour l'apercevoir. Dès l'ouverture des débats, les avocats de la défense présentent un plaidoyer préliminaire de folie, prétendant que l'accusé est incapable de comprendre ce qui se passera à son procès et qu'il est donc inapte à le subir.

La tournure des événements est une surprise pour personne: 18 jours avant le verdict, *La Presse* avait annoncé que les huit aliénistes, de la défense comme de la Couronne, étaient unanimes à le trouver «aliéné pour causes d'amoralité, de dégénérescence héréditaire et de débilité mentale». On rappelle la lourde hérédité de l'accusé: sa mère est morte à sa sortie d'un asile d'aliénés, six parents de la ligne maternelle et autant de la ligne paternelle ont souffert de maladies mentales.

Seule note discordante, on relit à un moment donné le récit circonstancié que l'abbé a fait, en cour du coroner, de ses allées et venues dans la soirée et la nuit du crime. Le ton semble être celui d'un homme en possession de toutes ses facultés...

L'adresse aux jurés du juge Dominique Monet dure 45 minutes. L'atmosphère est chargée d'émotivité, le magistrat ne peut retenir ses larmes en plusieurs occasions, mais il laisse clairement entendre qu'il ne croit pas l'accusé fou. Rien n'y fait: le 30 juin, le jury composé de douze Québécois francophones — et catholiques — délibère pendant moins de vingt minutes et se range à l'avis des experts...

L'assistance, plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été en cour d'assises, respire. Ce dénouement sied en fin de compte à tout le monde, la morale est sauve: on ne sait toujours pas si l'homme de Dieu a tué et l'eut-il fait, qu'il n'était pas responsable de ses actes.

Une bombe

L'abbé est subséquemment interné à l'asile de Beauport, près de Québec. Il y est depuis trois mois quand son beau-frère, Adélard Tétreault, présente à la cour une requête en interdiction, lui ôtant l'administration et la libre disposition de ses biens. Voilà qui ne fait guère le bonheur de l'abbé, on s'en doutera.

Le 14 septembre, *La Presse* publie en exclusivité, à la une, la copie du certificat émis par le directeur de l'asile: «Interné dans cet hôpital par mandat du lieutenant-gouverneur en conseil, pour cause de folie, il n'a présenté aucun signe d'imbécillité, de démence ou de fureur...». La nouvelle éclate comme une bombe! Si l'abbé n'est pas fou, il doit donc subir son procès!

Le 20 juin 1923, le deuxième procès de l'abbé Delorme est engagé. On a pris soin de choisir un jury mixte, composé de huit francophones et de quatre anglophones qu'on présume ne pas être catholiques. La durée des procédures se voit ainsi doublée: il faudra tout traduire! Le tribunal est présidé par sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure.

Le procès va durer plus d'un mois, on peut en suivre jour après jour les péripéties à la une des quotidiens québécois, parfois sur huit colonnes. Les autres grandes nouvelles du jour passent en second.

On apprendra quand même que ce tunnel sous la Manche dont on parle tant pourrait être creusé en quatre à cinq ans. Que deux trafiquants de drogue, des marins d'un navire anglais, ont été arrêtés dans un hôtel montréalais en possession de 100 onces de cocaïne valant à peu près 3 500 $. Que les négociations entre l'union des chauffeurs de tramways montréalais et leurs employeurs s'annoncent difficiles. Qu'une publication française, *Le progrès médical*, soutient que les Québécois sont en immense majorité métissés. Ou encore, que le danger de révolution armée aux États-Unis s'estompera si les conditions de vie des travailleurs et des fermiers changent...

La stratégie de la Couronne est claire: elle va d'abord exposer sa preuve sur les mobiles du meurtre, puis sur les circonstances du crime lui-même et enfin, sur les tentatives de dissimulation de l'accusé.

Les procédures ne manqueront pas d'éclat. Un des moments forts survient quand la Couronne appelle le détective Lajoie à la barre des témoins. Un murmure parcourt l'audience, la surprise se lit sur tous les visages. Maître Alleyn Taschereau, procureur de l'accusé, déclare qu'il a des questions préliminaires à poser, qu'il veut empêcher le témoin de déposer. L'échange est vif:

Me Taschereau: Avez-vous écrit un livre accusant Adélard Delorme du meurtre de son frère Raoul?

Lajoie: J'ai écrit un livre dans lequel je donne ma version de l'affaire...

Me Taschereau: N'avez-vous pas dit, dans vos conclusions, que Delorme a commis le crime?

Lajoie: Mes conclusions personnelles sont qu'il y a une grande présomption de meurtre contre l'accusé.

Me Taschereau: N'avez-vous pas dit que d'après vos recherches, déclarant que vous êtes un chrétien et que vous élevez vos enfants dans la religion chrétienne, qu'Adélard Delorme est coupable du meurtre de son frère?

La Couronne s'objecte aussitôt à la question...

Me Taschereau: On peut examiner un témoin sur voir-dire pour démontrer qu'il est un athée, un imbécile et un homme sans moeurs. S'il est athée, il peut faire des déclarations telles que son témoignage puisse devenir un parjure... N'avez-vous pas dit, monsieur Lajoie, devant témoins, que Delorme a surpris son frère vers trois heures de l'après-midi, au deuxième étage, lui a mis un mouchoir rempli d'éther sur la figure et lui a tiré six balles à la tête?

Lajoie: C'était ma théorie que j'émettais.

Me Taschereau: Vous saviez que vous causiez un tort considérable à l'abbé Delorme?

Lajoie: Ma première présomption est devenue beaucoup plus forte contre Delorme quand j'ai constaté qu'il plaidait la folie...

Me Taschereau (d'une voix forte): Votre Seigneurie, je demande que l'agent Lajoie soit immédiatement arrêté pour mépris de cour!

Le juge s'y refuse et permet au policier de témoigner.

Les choses suivent ensuite leur cours normal. Le vendredi 20 juillet 1923, les plaidoiries sont terminées, le juge s'adresse au jury avant qu'il ne se retire: «Je comprends vos craintes et vos inquiétudes. Elles dénotent chez vous le respect particulier et si légitime dû à notre clergé à qui, plus qu'à tout autre facteur, notre race doit sa survivance nationale... Si vous êtes convaincus de la culpabilité de l'accusé et que vous l'acquittiez, vous servez le jeu d'un fratricide. Vous lui permettrez de prostituer la Justice et la Religion pour son crime. La Religion souffrira d'un crime aussi méprisable et scandaleux...».

Le samedi soir, plus de 5 000 curieux attendent le verdict des jurés aux abords du Palais de justice. Ses couloirs ont été fermés au moyen de grilles de fer et chaque porte est gardée par une demi-douzaine d'agents. La salle surchauffée du tribunal peut accueillir trois cents personnes, mais on en a laissé entrer le triple.

Le lundi matin, 23 juillet, à 3 h 17 de l'après-midi, le jury déclare pour la troisième fois qu'il ne peut s'entendre sur un verdict. C'est la déception dans la foule toujours aussi nombreuse qui fait le pied de grue depuis déjà trois jours. Les nombreux parieurs en sont quittes à bon compte. L'abbé Delorme, lui, a un large sourire. Il devra subir un nouveau procès à l'automne.

Sir François Lemieux cache mal sa déception: «Je remercie les jurés qui ont fait leur devoir et ils sont en grande majorité». Paroles qui prennent tout leur sens quand on saura que dix jurés avaient opté pour la condamnation de l'accusé et deux seulement, catholiques bien sûr, pour l'acquittement. Pas facile pour un vrai croyant de condamner à mort un ecclésiastique!

L'abbé Delorme est renvoyé derrière les barreaux en attendant son troisième procès qui s'ouvre le 2 février 1924 et prend fin le 19 mars, encore une fois sur un désaccord du jury.

Le 31 octobre 1924, au terme de son quatrième procès, l'abbé Delorme est finalement acquitté. Le juge Dollard Dansereau, dans son passionnant ouvrage, *Causes célèbres du Québec*, récemment réédité aux Éditions Sedes, écrit: «Il est sûr que dans leurs discours et auprès des fidèles, de nombreux prêtres ont manqué de prudence durant le premier procès et ceux qui ont suivi. De plus, les lettres anonymes, les menaces, les persécutions mesquines ont plu sur le détective Farah-Lajoie et sur les autres prétendus anticléricaux qui pourchassaient l'abbé Delorme. On peut affirmer que le fanatisme et le zèle aveugle de centaines de petits et de moyens docteurs de l'Église ont influencé anormalement les jurys qui se sont succédé dans cette affaire; du moins, telle a été l'opinion générale, à la fin du quatrième et dernier procès».

L'abbé Delorme reprendra la pleine jouissance de ses biens et héritages et s'éteindra 18 ans plus tard. Il repose depuis au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, aux côtés de son frère Raoul et des autres membres de sa famille...

DIMANCHE PROCHAIN:
Espions, espionnage et espionnite...

262

RENDEZ-VOUS 92
1992, 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

La maison Cazal



GUY PINARD





PHOTOS DANIEL DEMERS, collaboration spéciale

La façade (à gauche) et l'arrière de la maison avant la restauration. Ces photos permettent de relever les nombreux ajouts qui s'étaient greffés à la maison au fil des ans.





PHOTOS PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

La restauration est terminée. La maison a retrouvé sa volumétrie d'origine, à l'avant (à gauche) comme à l'arrière.

Daniel Demers l'avoue sans retenue. Quand il a pris la décision d'acheter la maison Cazal à l'automne de 1973, il savait que cette maison aux ajouts aussi bizarres que nombreux faisait partie du patrimoine architectural de Montréal. Il savait aussi qu'il lui faudrait entreprendre une longue et coûteuse restauration afin de lui redonner son apparence d'origine, sans savoir avec précision ce qu'il découvrirait lors du curetage. Mais il ne s'attendait sûrement pas à devoir y consacrer quelque 5000 heures de travail bénévole et quelque 80 000$ sur une période de 12 ans!

Aujourd'hui, les Demers peuvent admirer leur «oeuvre» avec beaucoup de satisfaction. Ils ont réussi une restauration qui pourrait servir de modèle à tous ceux qui songent à se lancer dans une telle aventure. La vieille maison de pierre, qui date de 1750 environ, a retrouvé son gabarit d'antan, délesté de tous ces ajouts disgracieux qui s'étaient greffés aux murs de pierre bicentenaires, au gré des caprices des différents propriétaires.

Chaîne de titres

La maison doit son nom à Ambroise I Cazal qui la fit construire vers 1750, et plus probablement en 1754.

La concession d'origine (1114 au terrier des sulpiciens) fut adjugée à Pierre Angrave dit Champagne le 9 janvier 1722 dans l'étude du notaire Pierre Raimbault. Agissant au nom de *Messieurs Les Esclesiastique du Séminaire de Saint-Sulpice de paris, Seigneurs propriétaires de lad. Isle de Montreal*, François Vachon de Belmont concéda à Angrave *une abitation seize sur le bors de la Cote de la Riviere des prairies en cette Isle, de la contenance de trois arpens de front, sur la profondeur qui se trouvera la distance de quarante arpens du bors de la commune de la Cote Saint-Michel*. Sur une grille de rues actuelle, cette terre s'étendrait de la rivière des Prairies au boulevard Industriel, entre les avenues Henrietta et de L'Archevêque, au pied de laquelle se trouvait le traversier du «passager» L'Archevêque.

Angrave ne conserva pas la terre longtemps. Le 22 septembre de la même année (une énigme subsiste au sujet de cet échange car le terrier le situe à 1726 plutôt qu'à 1722), chez le même notaire, Angrave la céda à Pierre Thibault dit L'Éveillé (on écrivait aussi Levelier) et à sa femme Marguerite Bégin la Rose (Larose), en échange de leur terre de mêmes dimensions sise à la côte Saint-Joseph, terre qui avait été concédée à Thibault le 13 juin 1718. Ce document permet d'affirmer qu'au moment de la transaction, il n'existait aucun bâtiment sur la terre 1114.

Le 15 décembre 1744, Jean-François Proüe (Proulx) acquit une terre d'un arpent et demi de largeur de Marie Françoise Thibault, et le quart de la bande d'un arpent et demi appartenant à Pierre Thibault fils, ce qui donnait à Proüe une terre de deux arpents et demi de largeur sur 40 de profondeur, le reste du terrain demeurant la propriété de Pierre Thibault fils.

Ignace Ambroise II Cazal et sa femme Marie-Françoise Hust devinrent les propriétaires suivants le 10 octobre 1750 en acquérant de Proüe et de sa femme Geneviève Augé Barron une terre de deux arpents et demi sur 40 de profondeur.

Le 21 février 1780, Cazal et sa femme firent don de leurs biens à un de leurs sept enfants, Ambroise III, moyennant certaines conditions. La terre — entretemps remembrée — de trois arpents sur 40 comprenait une maison en pierre ainsi qu'une grange et une étable en pièce sur pièce. Le document de donation précise les dimensions de la grange et de l'étable, mais non celles de la maison.

Le 2 juillet 1795, François Mars(e) dit Comtois, un oncle d'Ambroise III (il avait marié Marie-Anne, soeur d'Ambroise II), acquit la terre d'Ambroise III, selon des termes et dans des conditions qu'il est impossible d'énumérer puisque l'acte de vente rédigé par le notaire Antoine Foucher est absent de son gref (on en connait cependant l'existence avec certitude).

Le 28 octobre 1812, Mars dit Comtois et sa femme Marie Langlois dit Saint-Germain cédèrent leur terre à leur fils François II. La terre comprenait un demi-arpent de plus en largeur (du côté du lot 1115), et on avait ajouté une maison en bois, une écurie et d'autres dépendances.

Les propriétaires suivants furent: Ambroise Mars dit Comtois, frère de François II, par achat d'une terre mesurant un arpent et quart sur 40, le 21 janvier 1818 (le reste fut vendu à Jean-Baptiste Desautels Lapointe le 3 mai 1820); Nicolas I Suppliot (Sipiot), par achat d'Ambroise Mars le 2 février 1820; Ferdinand Sipiot, par donation de son père Nicolas et de sa mère Elizabeth Green le 12 mai 1874 (à partir de cet acte, le lot porte désormais le numéro 48 et est délimité par la rivière des Prairies, la terre de François-Xavier Pigeon, le chemin public (actuel boulevard Gouin) et Joseph Sipiot; Joseph Sipiot, par achat de son frère Ferdinand le 15 novembre 1875; Joseph Guilbeault, à titre de tuteur de Marie Blanche, Marie Éva et Marie Églantine, enfants mineurs de Ferdinand, par rétrocession le 21 décembre 1878; Nicolas II Sipiot, frère de Joseph et de Ferdinand, par achat le 6 mars 1879; Joseph Lemay dit Delorme, le 24 septembre 1882, par achat de Nicolas II; Frédéric Éthier le 11 février 1904, par achat d'une propriété qui comprenait les lots 48-1 à 48-45 inclusivement; Clovis Éthier le 18 octobre, par donation de son père Frédéric et de sa mère Philomène Gagnon; et Daniel Demers, le 23 janvier 1974, par achat de la succession Éthier, représentée par Juliette, Roland, Bérengère, Marcel, Simone, Guy et Jacques, ainsi que par les enfants de feue Gabrielle Éthier (en son vivant, femme d'Antonio Martin), soit Andrée et Pierre-Paul.

La maison

Situé à environ 900 pieds de la rivière des Prairies, la maison occupe un emplacement de 21 455 pieds carrés situé à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de l'avenue Éthier, à Montréal-Nord. Le terrain de forme irrégulière mesure 159,2 pieds le long du boulevard Gouin, 12,2 pieds à l'angle tronqué des deux rues, 224,5 pieds le long de l'avenue Éthier, 95,9 pieds sur la ligne du fond et 142,9 pieds au nord-est. La maison occupe moins de 10 p. cent de la superficie du terrain, ce qui pourrait faire baver d'envie nombre de spéculateurs immobiliers.

La maison mesure 35 pieds de largeur sur 33 de profondeur. La hauteur au-dessus du sol varie de 33 à 36 pieds à cause de la dénivellation du terrain de l'avant vers l'arrière. La maison comprend un sous-sol complètement aménagé, un rez-de-chaussée, un étage et une mezzanine qui représente la moitié de la superficie de ce qui serait le grenier.

Les murs dont l'épaisseur varie de 42 à 30 pouces sont en moellons de pierre noyés dans le mortier. Le mur de refend qui sépare le sous-sol en deux est inutile au plan de la structure puisqu'il a été érigé dans le même axe que les poutres. La charpente est en bois partout. Les sablières se prolongent de chaque côté, dans chacun des murs-pignons. Le toit à pente abrupte repose sur quatre fermes et est recouvert de bardeaux de cèdre. Les fenêtres sont en bois, et elles sont généralement du modèle à deux battants de 12 petits carreaux chacun.

Analyse architecturale

La maison Cazal est un des beaux exemples des maisons rurales d'inspiration normande qui existent encore à Montréal. La pente de son toit de 48 degrés, les deux cheminées décentrées par rapport à la panne faîtière et percées du même côté de celle-ci, ainsi que l'ordonnance rythmique et asymétrique (deux fenêtres, une porte et une troisième fenêtre) de la façade en sont les principales caractéristiques. Ces ouvertures sont séparées entre elles par un trumeau d'environ 33 pouces de largeur. Le plein de l'extrémité ouest mesure 75 pouces, soit deux pieds de plus que le plein de l'extrémité est. Les croisées des fenêtres sont celles qu'on retrouve tout autour de la maison et mesurent 48 pouces sur 64. Quant à la croisée de la porte, elle fait 48 pouces sur 89. Le linteau de toutes les croisées est à la même hauteur. Les deux lucarnes à pignon sont disposées selon une ordonnance asymétrique et arythmique.

Le mur-pignon ouest comprend pas moins de six croisées disposées selon une ordonnance un peu anarchique, et réparties sur quatre niveaux. Le sous-sol est éclairé par une fenêtre de 48 pouces sur 24, et une autre de 48 pouces sur 56. Le rez-de-chaussée est éclairé par deux fenêtres standards dans la travée des fenêtres du sous-sol, à 64 pouces du mur long du côté nord, et à 55 pouces du mur long du côté de la rue. La plus proche du mur nord n'est pas d'origine et elle a été percée dans l'embrasure d'une armoire encastrée. L'étage est éclairé par une petite fenêtre carré de 38 pouces de côté. Cette fenêtre a été percée lors de la restauration de la maison, directement en face de celle qui se trouve dans le mur-pignon est. La dernière fenêtre éclaire la mezzanine et mesure 30 pouces de côté. La porte avec palan qui se trouvait à l'étage est restée murée lors de la restauration. L'avant-corps avec toit en appentis abrite le four à pain. Le maçon Robert Lardeux a préféré cette forme à la forme arrondie d'origine.

Les travées de la face nord se trouvent vis-à-vis des deuxième et quatrième travées de la façade, et celle de gauche est surmontée d'une lucarne. Quant à la lucarne de droite, elle se trouve dans l'axe de la lucarne de gauche de la façade. Les fenêtres sont standards, et la porte du rez-de-chaussée mesure 69 pouces de hauteur. La fenêtre du sous-sol a été installée dans l'embrasure d'une porte de garage (avant la restauration).

Enfin, la face est ne comporte qu'une seule croisée, soit une petite fenêtre qui éclaire l'étage. Demers a choisi à bon escient de murer la porte du rez-de-chaussée qui s'ouvrait sur une galerie, du côté est, avant la restauration.

L'intérieur

L'intérieur de la maison est intéressant à plusieurs égards. On y remarque d'abord trois foyers, dont un âtre au sous-sol, où se trouve la cuisine, comme autrefois (on avait voulu profiter de la dénivellation du sol). On remarquera encore les poutres du sous-sol faites de demi-troncs d'arbre, les planches de largeurs inégales du rez-de-chaussée et les poutres chanfreinées du plafond. On notera qu'il existe quatre poutres plutôt que trois sur la largeur, ce qui est plutôt bizarre, d'autant plus que la poutre la plus à l'ouest est beaucoup plus éloignée du mur-pignon que sa pendante du côté est. La quincaillerie réalisée par Marcel Ménage ne manque pas d'intérêt.

La charpente de la toiture est visible à l'étage. Cette charpente a été profondément mutilée, obligeant le menuisier Diomède Haché à faire preuve d'imagination pour reconstituer certaines pièces coupées au fil des ans. Chaque ferme comprend un poinçon, un entrait, deux arbalétriers, deux contre-fiches et deux jambes de force. Les fermes sont reliées entre elles par un sous-faite et des liens de faîtage, ainsi que par des pannes sur lesquelles reposent les planches posées à la verticale, en bonne partie d'origine.

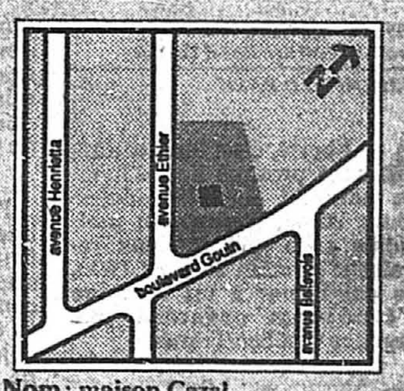
La restauration

Il faut avoir vu des photos de la maison prises avant les travaux pour apprécier à sa juste valeur l'ampleur de la restauration. Sont disparus de l'avant de la maison, une galerie pleine largeur au rez-de-chaussée, le balcon surmonté d'un fronton à l'étage, ainsi qu'une grosse lucarne double, du côté ouest de ce versant du toit. La galerie couverte du mur-pignon est a été heureusement démolie, tout comme, à l'arrière, deux garages au sous-sol, deux cuisines d'été au rez-de-chaussée, une galerie et deux cheminées. Il fut même une époque, selon M. Demers, où les Éthier rangeaient au sous-sol, là où les Demers ont installé leur cuisine, le camion-citerne de leur commerce d'huile à chauffage!

L'intérieur avait été aménagé pour accueillir deux familles pendant de longues années. Pour retrouver le plancher d'origine du rez-de-chaussée, il a fallu enlever deux planchers superposés au fil des ans. Et comme on avait soulevé les poutres de l'étage afin d'assurer un dégagement suffisant au rez-de-chaussée, les Demers ont dû enlever la pierraille de remplissage sous les poutres pour les rétablir à leur hauteur d'origine. On apprécie encore plus la restauration quand on connait ces détails.

SOURCES: Demers, Daniel: documents relatifs à la chaine de titres; documents relatifs à la généalogie des Cazal, des Sipiot, des Hust et des Mars; et informations verbales — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Répertoire d'architecture traditionelle - Architecture rurale*; et documents divers.

REPÈRES



Nom: maison Cazal
Adresse: 4765, boulevard Gouin Est, à Montréal-Nord
Métro: station Sauvé, autobus 140 jusqu'au bout du circuit

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Le rêve américain s'estompe au pays du bungalow

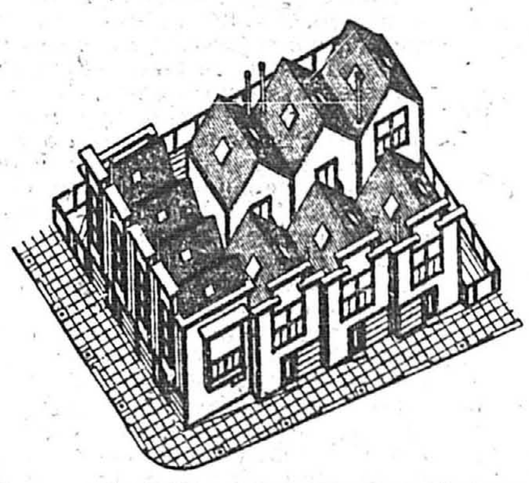
JOCELYN DUFF
collaboration spéciale

Aux États-Unis, berceau du rêve de la maison individuelle, des architectes s'interrogent sur la conception de maisons à prix abordable dans les centres urbains. L'architecte Donald MacDonald de San Francisco est l'un de ceux-là.

L'approche innovatrice de MacDonald face à l'habitation bouscule certains principes auxquels les Nord-Américains sont très attachés. Ainsi se refuse-t-il à l'idée d'assigner une dimension minimale et une fonction déterminée aux pièces du logement. Selon lui, les architectes peuvent concevoir des logements moins chers à construire en ne soumettant pas leur design aux exigences des normes, mais en l'ajustant plutôt aux besoins d'espace et aux moyens financiers réels des occupants pour qu'ils deviennent propriétaires de leur maison.

Le débat s'est ouvert lorsque l'architecte a commencé à construire plusieurs petites maisons dans les quartiers centraux bien établis de San Francisco. Comme la réglementation municipale requérait une surface minimum de terrain par unité qui était assez vaste, une solution pour le moins inusitée a permis de contourner cet obstacle: les résidants sont propriétaires de leur unité d'habitation et copropriétaires indivis du terrain. En plus d'une surface réduite, le prix au mètre carré est d'environ 25 p. cent inférieur au prix moyen des maisons neuves sur le marché.

Le prototype le plus connu consiste en une boîte structurale de six mètres sur six en bois et compartimentée en deux étages. Le faible nombre de murs et le dégagement sous le toit en pente ont pour effet d'agrandir visuellement l'espace habitable.



Les projets de l'Américain MacDonald sèment parfois la controverse là où ils sont implantés mais répondent à une aspiration bien réelle: celle de posséder une maison à proximité des services.

Deux chambres à coucher occupent le rez-de-chaussée et l'une d'entre elles peut être remplacée par un garage. Le séjour et la cuisine sont situés au deuxième niveau, sous le toit en pente, dont la hauteur permet de récupérer un petit espace en mezzanine et qui peut être utilisé de plusieurs façons: aire de jeux pour les enfants, aire de sommeil ou de rangement. Les étages procurent la séparation minimale nécessaire au déroulement normal des activités de tous les jours.

Sous des dehors humanistes, l'architecte ne s'empêche pas d'agir comme promoteur. C'est, selon lui, le meilleur moyen de conserver l'intégrité du projet et de l'idéologie qu'il véhicule. L'architecte a même eu des démêlés avec l'État de Californie pour avoir implanté illégalement des abris pour itinérants sur le terrain de son propre bureau. D'autre part, les résidants de certains quartiers se sont opposés avec véhémence à l'implantation de projets qui augmentent la densité de leur secteur. MacDonald a eu gain de cause la plupart du temps et le succès de ses maisons auprès de premiers acheteurs a eu des échos jusqu'en Union soviétique et en Israël. Il semble que l'accession à la propriété soit une valeur universelle et que l'identité propre du logement possédant une entrée individuelle et un accès direct au sol soit une formule qui répond aux aspirations de bien des gens. C'est la façon de l'exprimer qui change.

Dans le domaine conservateur de l'habitation, innover est un véritable tour de force. Les insertions architecturales qui, comme celle de MacDonald contribuent sur une petite échelle à consolider le tissu urbain, sont encore peu nombreuses à être explorées. Les espaces de la maison doivent être repensés de façon à répondre aux besoins de ménages plus petits et désireux d'acheter une maison au centre, c'est-à-dire là où le prix du terrain est élevé. En ces temps où les problèmes d'environnement et de financement des services municipaux se posent avec acuité, les villes du Québec pourraient chercher à viabiliser leurs infrastructures vieillissantes par un accroissement de la densité.

Bon an mal an, la moitié des maisons construites au Québec sont des maisons individuelles et jumelées. Pour une population aussi urbanisée que la nôtre, ce phénomène implique le développement progressif de la banlieue et un gaspillage important de ressources qui s'ensuit: perte de bois et de terres agricoles, développement d'autoroutes, consommation accrue d'énergie, etc.

L'idée de la maison abordable, adaptable et consommant peu d'espace se transpose chez nous avec la construction récente de quelques dizaines de petites maisons en rangée dans le quartier de Pointe-aux-Trembles à Montréal. La Ville de Montréal en est à modifier son zonage, à titre expérimental, afin de permettre la construction de maisons dont la largeur de la façade est inférieure au minimum réglementaire de 18 pieds.

Assisterons-nous à la renaissance prochaine de l'habitat urbain à Montréal? Sommes-nous plutôt en train d'importer, à notre insu, un nouveau modèle d'architecture résidentielle lourd de conséquences, comme ce fut le cas avec le bungalow californien de l'après-guerre? Dans ce contexte, il est important que l'évolution de la typologie résidentielle montréalaise renoue avec ce qui a fait son originalité: une identité locale qui s'affirme nettement.

La «JEUNE» Presse

Que diriez-vous d'un voyage-échange?

ATCHARA SIANOTHAI et
KATERINE MICHAUD-MORIN
École Joseph-François-Perrault
QUEBEC

Les voyages-échanges sont certes très enrichissants mais demandent beaucoup d'organisation. Les élèves du Québec adorent ça! Ces voyages leur permettent d'apprendre de nouvelles langues et de connaître de nouvelles coutumes.

Nous avons fait une recherche sur les principaux programmes d'échanges qui sont offerts au Québec, principalement par le ministère de l'Éducation, la SEVEC (la Société éducative de visites et d'échanges au Canada) et le YMCA (Programme visions).

Pour réussir un programme-échange, il faut se préparer bien avant la date prévue. La réussite dépend toutefois, en grande partie, du soin apporté à la préparation du voyage.

Les coûts des voyages-échanges à l'intérieur du Canada sont, en moyenne, de 80 $ à 100 $.

Pour les voyages à l'extérieur, les coûts varient beaucoup, selon la destination. Un voyage en Allemagne sera beaucoup plus dispendieux qu'un périple aux États-Unis.

Il existe un programme de financement des voyages-échanges pour diverses collectivités du pays, qui se nomme Hospitalité-Canada. Pour être admissible à cette subvention, il faut former un groupe de 10 à 25 élèves. Aussi, il faut un responsable pour un groupe de 10 à 20 élèves et deux, pour un groupe de 21 à 25 élèves.

Les visites doivent durer au moins cinq jours, sans compter les déplacements. Le groupe doit envoyer un rapport final à l'organisme subventionné dans un délai de trois mois suivant l'échange.

Ce serait plus intéressant pour les élèves si toutes les écoles pouvaient offrir un programme d'échanges. Nous espérons que ces informations vous ont donné le goût de participer à un de ces voyages.

Les principaux programmes d'échanges offerts au Québec[1]

Organisme	Description	Âge des participants	Frais par participant	Informations
Ministère de l'éducation du Québec	Échanges inter-provinciaux d'une durée de 6 mois	Élèves du du secondaire IV et V	Le gouvernement assume tous les frais	S'adresser à la direction de l'école
Sevec	Échanges interculturels de 5 à 12 jours à l'intérieur du Canada	De 8 à 18 ans	20% des frais de transport	57, Promenade Auriga, Nepean (Ontario) K2E 8B2 1-800-38-SEVEC
YMCA (Programme Visions)	Échanges interculturels d'une semaine à l'intérieur du Canada	De 14 à 22 ans	Les coûts sont de 80%	15, Breadalbane Street, Toronto (Ontario) M4Y 2Y5 (416) 324-4180

[1]Vidéo-Presse, février 1991.

Cultiver sa curiosité et enrichir ses expériences

JULIE VIGNEAULT
École secondaire Royal George
GREENFIELD PARK

La liberté, c'est bien connu, tient presque lieu d'hymne national chez les adolescents. Ainsi, fredonnant moi-même avec joie ce doux refrain, je décidai, en avril 1990, de participer à un échange d'étudiants organisé par l'agence Québec/France.

Deux semaines de rêve en compagnie d'une dizaine de jeunes issus des quatre coins du Québec, deux semaines d'apprentissage et d'expériences inoubliables.

Tout d'abord, avant de m'engager de pied ferme dans une telle aventure, il me fallait, en tant que journaliste avisée, recueillir le plus d'informations possible. De fait, j'assistai à plusieurs réunions et rencontrai de surcroît mes compagnons de voyage, tous âgés de 14 à 17 ans. De plus, notre itinéraire s'établissait selon quelques magnifiques régions de France, dont la Bretagne et la Normandie. Les principaux sites visités comprenaient Paris et sa tour, sa voisine Versailles et son Château, la région de la Touraine et ses plaines, Saint-Malo et ses ports et finalement Caen et son musée. Après avoir bien analysé mes finances, j'étais donc prête à m'envoler vers le pays d'en face.

Par ailleurs, comme dans toutes choses, il devenait nécessaire d'avoir en notre compagnie des adultes capables de remédier aux situations les plus embarrassantes. C'est donc deux formidables monitrices, Michelle et Hélène, qui veillèrent dignement sur nous, deux véritables anges gardiens, ayant toujours l'oeil vif et le pied alerte, quoi qu'il advienne. Ce que les jeunes admiraient le plus chez ces dames c'est, sans aucun doute, leur grande amabilité. En effet, en plus de servir d'excellents guides touristiques, elles savaient également faire passer à certains la mélancolie qu'occasionne parfois le fameux «mal du pays».

Par conséquent, si l'on oublie pour un instant l'aspect touristique du voyage, on s'aperçoit que la rencontre de cousins européens nous apporte énormément. Entre autres, et je ne sais par quel phénomène, les jeunes Français arrivent à raviver la fierté que nous avons d'être Québécois. Peut-être cette réalité s'explique-t-elle par le simple fait qu'ils ont cette chance de vivre en toute francophonie et ce, sans avoir constamment à se battre pour leur survie.

À leur tour

Dans un autre ordre d'idées, nos homologues nous rendront à leur tour visite cette année. Ce sera alors notre mission de leur présenter un Québec florissant malgré les événements constitutionnels. Certes, la jeunesse française bénéficie de certaines informations concernant ce domaine, mais la réalité est tout autre.

Ceci m'amène à vous parler d'une merveilleuse surprise que j'ai eue lors de mon séjour à Saint-Malo. À notre arrivée, on nous conduisit directement à la Maison du Québec. Eh oui, vous avez bien lu. Dans ces lieux, un peu de chez nous tant en musique qu'en paroles. Bref, tout pour nous prouver que nos ancêtres ne sont pas totalement indifférents au sort de leur ancienne colonie.

En somme, je voudrais conseiller à chaque adolescent de s'ouvrir sur le monde. Toujours cultiver sa curiosité afin d'enrichir chacune de ses expériences. Une chose reste de ce fait inébranlable; malgré que tout peut avoir l'air plus beau chez le voisin, il vaut mieux se regarder le nombril et se dire que l'on est vraiment bien chez nous...

La «JEUNE» Presse est une initiative du service de l'information de *La Presse*. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint au directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à *La «JEUNE» Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Le dernier voyage de Bertrand Blier: une activité incontournable cet été

MATHIEU CHANTELOIS
Collège de Bois-de-Boulogne

Les échanges étudiants compromettent sérieusement la chance qu'a un jeune de se trouver un emploi pour la période estivale (emploi indispensable pour plusieurs). C'est donc en pensant à vous, «jeunes étudiants», que je vous propose ce qui suit.

L'échange offert ne prendra que 117 minutes de votre temps, ce qui vous permettra de vaquer à vos occupations régulières tout le reste de la saison estivale. On vous y présentera deux jolies nanas françaises et l'on vous suggérera d'échanger avec elles et votre imaginaire tout ce qui est extrapolable.

Je vous propose donc le dernier voyage offert par Bertrand Blier: son film. *Merci la vie* devrait s'inscrire à la liste d'activités incontournables cet été.



Les deux héroïnes du film *C'est la vie* de Bertrand Blier, Charlotte Gainsbourg (qui pousse le panier) et Anouk Grinberg.

Un peu d'histoire

C'est en 1955, pendant des vacances à St-Paul-de-Vence en assistant au «Mystère de Picasso», que le jeune Blier connaît son premier contact avec le cinéma. Ébloui, il annonce sa vocation subite à son père qui lui lance: «Je te préviens, tu vas en chier toute ta vie mais si tu y tiens, vas-y!» N'importe quel cinéphile sait que le père de Bertrand n'avait pas tout à fait raison: l'encourager à aller vers ce milieu a été une bonne chose, certes, mais dire qu'il «allait en chier» est une affirmation discutable: c'est à lui que l'on doit «Les Valseuses», «Tenue de soirée» et le plus grand succès commercial français l'an dernier «Trop belle pour toi».

Mais c'est ce film «de la maturité» qui fonce sans se soucier du qu'en-dira-t-on que Blier rêvait de faire depuis toujours. «J'ai voulu m'amuser à utiliser tous les trucs de cinéma et à m'offrir la plus grande liberté visuelle possible. Au cinéma, on peut se permettre et surtout pomper sur tout le monde. J'ai donc sans complexe et sans vergogne pillé la télé, l'actualité, les livres et les autres films. Les cinéastes ont toujours peur de se laisser décrocher par l'actualité et la jeunesse. Avec ce film, je me suis lancé un défi. Je voulais retrouver le tonus des *Valseuses*, un film qui m'effraie encore lorsque je le revois. J'avais besoin d'être totalement irresponsable.»

Plus vraiment d'histoires

Depuis qu'il fait du cinéma, Bertrand Blier tente des percées, expérimente de nouvelles façons de raconter ce qui ressemble de moins en moins à des histoires avec une caméra et des acteurs. Impossible de classer ce réalisateur, ni même de le commenter. Son film, en ce qui a trait aux qualificatifs et descriptions, nous mène à un constat quasi identique. Blier avoue lui-même «n'avoir jamais eu autant de mal à résumer une histoire».

On ne raconte pas, en effet, la juxtaposition de toubibs, de mariées battues, de crapuleries institutionnelles, de la guerre des tranchées, des films ratés, de cruauté gratuite, de bêtise épanouie, de SS contemporains, du sida. On n'explique guère non plus la symbiose des paradoxes du rire et des larmes, de l'horreur et du ciel, de l'amour et du sexe-propagande, de la vie et de la mort.

Impossible de passer sous silence l'excellente interprétation des comédiens. Tant les deux héroïnes de l'histoire (Charlotte Gainsbourg et Anouk Grinberg) que l'étonnante distribution de soutien (Gérard Depardieu, Michel Blanc, Jean Carmet, Catherine Jacob...) réussissent à jouer de façon magnifique des répliques qui ne sont pas toujours d'une saine évidence...

L'histoire se coupe et se zappe perpétuellement, on y juxtapose drames et fléaux de façon à la fois totalement pessimiste et débridée. On peut difficilement parler de cinéma moderne de par l'effet «zapping» présenté. On parle davantage ici de cinéma interactif où le spectateur choisit lui-même ce qu'il veut voir et comprendre.

Blier avoue avoir senti des «forces obscures au moment de l'écriture. Je n'étais pourtant ni en cure de désintoxication ni sous l'effet des médicaments. J'étais en état d'irresponsabilité et je me laissais emporter par des trucs.» Mais attention, il se défend bien (avec raison) d'avoir une écriture d'adolescent comme le laissa entrevoir un journaliste: «*Merci la vie* est un film de père de famille. En racontant mes personnages, j'ai pensé à mes enfants. C'est la première fois que je me mets totalement à nu devant les téléspectateurs.»

Certes, l'art est une constante progression, mais ce n'est pas en écrivant des répliques telles «À chaque fois que je cherche à m'élever, y a pas d'ascenseur» ou en mélangeant couleur et noir et blanc qu'on le réinvente. C'est en échappant aux références prescrites que Blier a réussi un exploit qui s'inscrit dans la ligne des films intelligents où l'on ne peut clamer l'indifférence.

En choisissant de nous présenter ce film au début de la période estivale, C/FP distribution tente d'enrayer la tendance qui veut que l'été soit réservé à la sortie de films américains (Cyrano fut la seule exception). Risque fort louable qui, souhaitons-le, portera fruit. *Merci la vie* marquera-t-il la fin d'une programmation estivale où l'on ne nous présente que des comédies infantiles? On dit qu'une bonne chose n'arrive jamais seule...

Les participants de la course Europe-Asie ont-ils les «blues» d'après voyage?

MATHIAS BRUNET
collaboration spéciale

Plus de trois mois après leur retour au pays, les huit aventuriers de la Course Europe-Asie semblent subir une grande fatigue mentale, genre de «dépression post partum».

Denis Villeneuve, qui débute son stage d'un an à titre de réalisateur à l'ONF en septembre grâce à sa victoire au concours, ne se sentirait pas prêt à commencer sur-le-champ: «Notre cerveau a été matraqué d'émotion durant plusieurs mois. Présentement, je ressens, mêlée à de la nostalgie, une grande fatigue. J'en suis à mettre de l'ordre dans ma tête.»

De son côté, Bruno Bouliane affirme en être au stade de la paresse; le simple fait de composer son curriculum vitae l'horripile. Brigitte Nadeau n'échappe pas elle non plus au syndrome: «J'ai perdu cette adrénaline qui m'habitait tout au long de la course. J'ai le goût de rien faire. Je me demande comment je vais récupérer cette énergie perdue. Pourtant, je sais que je dois chercher de l'emploi.» De son côté, Sébastien Bage a plusieurs idées concernant des projets de film ou d'émission de radio mais il a de la difficulté à se mettre en branle.

Parmi les huit concurrents, certains ne se destinaient pas à une carrière dans le domaine des communications avant le grand départ. L'exaltation de la course les a convaincus de se chercher du boulot dans ce milieu. Patrick Masbourian affirme que le mois après le retour du voyage est crucial pour se chercher de l'emploi: «Tu accordes une multitude d'entrevues et ton visage circule partout; c'est alors le temps de te faire voir, d'aller porter ton c.v. un peu partout. Pour des raisons que j'ignore, je ne l'ai pas fait. Après 182 jours de vie intense, intellectuellement et physiquement, à chercher inlassablement des sujets, tu reviens au pays un peu désabusé. J'ai quelques projets en vue mais rien n'a débloqué pour le moment».

Un «ego-trip»

D'après Jean-Louis Boudou, réalisteur de l'émission, ce «blues» d'après voyage est normal, lui qui en a vécu le phénomène il y a quelques années en tant que participant au concours: «Ces jeunes ont vécu une expérience unique. Ils ont joui d'une grande latitude outre-mer; livrer un reportage par semaine était leur seule obligation. Jamais ils ne retrouveront pareille liberté dans un emploi professionnel. Puis, à leur retour, ils ont été sous les feux de la rampe, menant une vie de vedette. En ce sens, la course est un «ego-trip» extraordinaire. Aujourd'hui, ils reviennent à la dure réalité. Ils devront en conséquence se replonger rapidement dans le bain pour ne pas sombrer dans la déprime et aussi pour parvenir à percer dans le milieu.»

En attendant de trouver l'emploi idéal, certains se sont justement trouvé quelques petits projets à se mettre sous la dent; Masbourian effectue du montage pour une boîte de communication et a réalisé quelques courts métrages pour des particuliers; Sébastien Bage effectue un stage de trois semaines à l'ONF et Villeneuve commence à écrire son scénario pour l'ONF. Bien que les propositions soient nombreuses pour eux comme pour leurs compagnons, elles ne se traduisent que rarement en termes concrets.

Cependant, contrairement aux coureurs des autres années, ceux de la cuvée 1990-91 ont reçu quelques offres alléchantes à long terme. La principale pourrait se concrétiser dès cet été. Un producteur privé leur a en effet proposé de participer à une toute nouvelle émission qui pourrait prendre l'antenne dès septembre. Le concept pourrait, semble-t-il, ressembler à celui de la course Europe-Asie mais se limiterait à la province de Québec. Ce projet garantirait à cinq des huit aventuriers un emploi à temps plein pour l'année.

Produit pour une troisième année par Radio-Canada, le concours a permis aux huit jeunes réalisteurs amateurs de parcourir plus de vingt pays et de livrer chacun 20 reportages en 26 semaines. Mieux située sur la grille-horaire — le lundi à 19 heures — et rendue populaire grâce à la personnalité et à la complicité des «concurrents» et au charme de l'animateur Michel Desautels, la course a connu un succès sans précédent cette saison.

Les cotes d'écoute ont même doublé en un an, atteignant un auditoire moyen de près de 400000 téléspectateurs à chaque émission. L'événement a également été largement couvert par les journalistes des médias. À leur retour au pays en février, conférences de presse et entrevues se sont succédées à un rythme endiablé. Reconnus partout, ils étaient désormais consacrés stars. Patrick Masbourian, qui a terminé troisième au concours, a pleinement vécu ce phénomène: «Lors des premières semaines après mon retour, au moins dix personnes m'apostrophaient chaque jour dans la rue.»

Cette aventure à l'autre bout du monde, ce choc culturel, cette expérience de réalisateur et ce contact avec les médias a considérablement bouleversé le rythme de vie des participants, étudiants anonymes il y a moins d'un an.

À leur retour au bercail, à la mi-février, les huit jeunes globe-trotters n'ont pas eu le temps de décanter. Assaillis de toutes parts, ils ont parcouru la province pour raconter leur aventure. Denis Villeneuve, grand gagnant du concours, a vite constaté l'ampleur du phénomène: «Pendant la course, je n'avais aucune idée du nombre de téléspectateurs qui nous regardaient. Mon arrivée au Québec a été assez mouvementée. Je suis rentré à 3h du matin et à 7h30, je recevais déjà des appels de journalistes. Lors du premier mois après mon retour, je crois avoir vu plus souvent les journalistes que les membres de ma famille.»

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A ORDRES RELIGIEUX

Donnez le nom du fondateur des ordres religieux suivants.

1. Franciscains.....
2. Bénédictins .....
3. Chartreux .....
4. Prémontrés .....
5. Dominicains.....

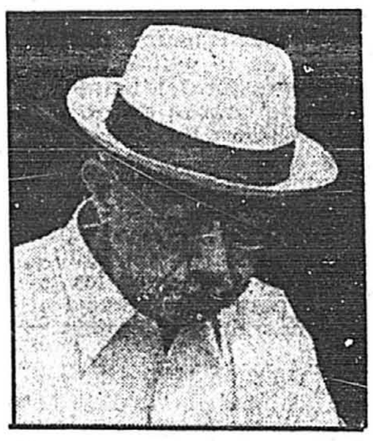
B VARIÉTÉS

1. Qui sont Dasher, Dancer, Prancer et Vixen? .....
2. Dans quelle ville ontarienne trouve-t-on le collège militaire Royal? .....
3. Quelle partie de l'URSS portait jusqu'en 1917 le nom de Russie blanche? .....
4. Dans quelle partie du corps trouve-t-on l'atlas? .....
5. Quel écrivain américain a contribué plus que tout autre à la cause des abolitionnistes? .....
6. Quel bois utilise-t-on en modélisme?.....
7. Sous quel nom sert-on en cuisine française la crème fouettée?.....
8. Où les cowboys portent-ils leur bandanas? .....

C ROIS ET EMPEREURS

Qui a succédé...

1. En Grande-Bretagne à Edouard VII?.....
2. En Russie à Pierre le Grand?.....
3. En Espagne à Ferdinand et Isabelle?.....
4. Au Danemark à Frédérick IX?.....
5. En Belgique à Léopold III? .....
6. Au Japon à Yoshihito? .....



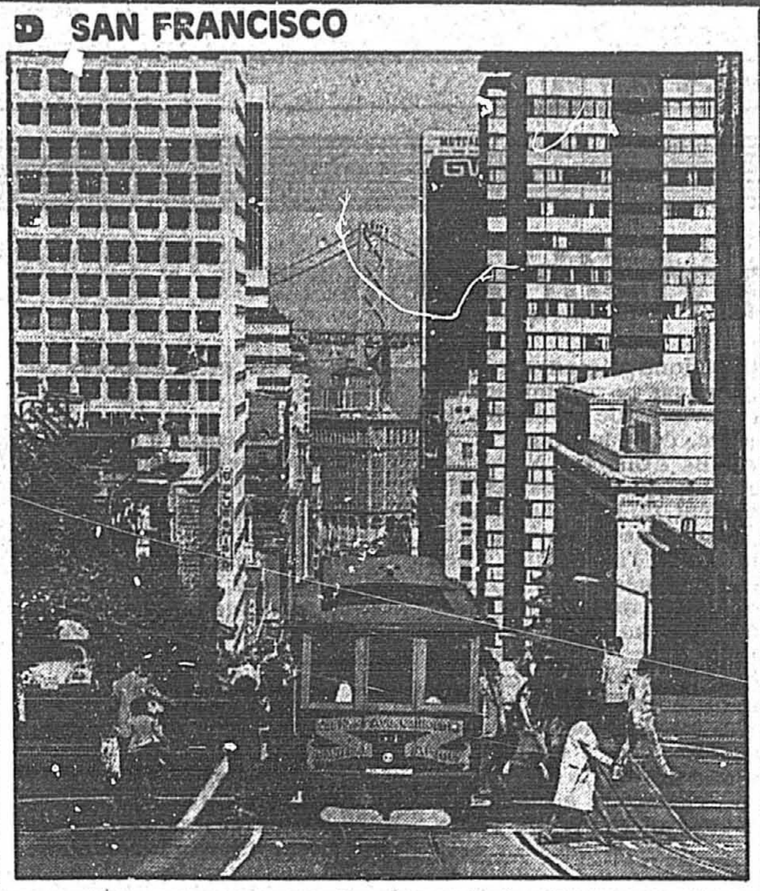
NOTE: LES CABLE CARS

Andrew S. Hallidie, en bon Londonnien, avait pitié des chevaux qui devaient tirer les cars dans les rues escarpées de San Francisco. Il imagina un système où le tramway est accroché à un câble d'acier sans fil circulant dans le sol entre les rails.

Les tramways, qui ont toujours priorité — le gripman le rappelle de façon sonore aux délinquants — ne dépasse pas 15 km/h.

La première ligne fut ouverte en 1873. Aujourd'hui, seulement 17 km sont desservis par ce moyen de transport — comparativement à 180 km en 1880. Le métro (l'un des plus sophistiqués), appelé BART, supplée avec un système d'autobus au transport de cette ville moderne.

D SAN FRANCISCO



1. La plus haute colline de San Francisco rappelle qu'au XIXe siècle les familles enrichies par la construction du chemin de fer y avaient établi leurs demeures. Quel nom a-t-on donné à ce quartier? .....
2. Le Cable car est l'une des attractions de San Francisco. Comment s'effectue le changement de direction au terminus?.....
3. Quelle rue de San Francisco, présentée dans de nombreux films, descend (ou monte) en zigzag une pente de 40% où on doit effectuer des virages assez prononcés? .....
4. Le monument qui surplombe Telegraph Hill porte le nom de Coit Memorial Tower (1934). À qui est dédiée cette tour construite par une admiratrice de ce groupe civique? (Malgré la forme du monument, Coit était bien le nom de la dame en question.) .....

ANTIQUITÉ GRECQUE

1. D'après quelle coutume pratiquée dans plusieurs civilisations anciennes rejettera-t-on à la naissance les enfants difformes et trop faibles? .....
2. Qui arbitra le conflit entre Eupatrides et Athéniens au VIe siècle et publia des lois égales pour tous? .....
3. Quel était le nom de la femme de Périclès? .....
4. Dans quelle cité grecque se déroulaient les jeux pythiques? .....
5. Si une procession se déroule dans l'Altis, dans quel sanctuaire grec se trouve-t-on? .....
6. À quel dieu est consacré le sanctuaire d'Olympie? .....

ÉTYMOLOGIE

SÉRIE A: Donnez la signification de la racine grecque suivantes:

1. -therme	☐	A. Fruit
2. -pode	☐	B. Qui engendre
3. -carpe	☐	C. Chaleur
4. -game	☐	D. Divination
5. -mancie	☐	E. Pied

SÉRIE B: De quelle langue nous sont parvenus les mots français suivants?

1. Zouave	☐	A. Soudanais
2. Pétun (tabac)	☐	B. Polynésien
3. Cola	☐	C. Quechua (Incas)
4. Condor	☐	D. Berbère
5. Tatouage	☐	E. Tupi (Brésil)

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses).

Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

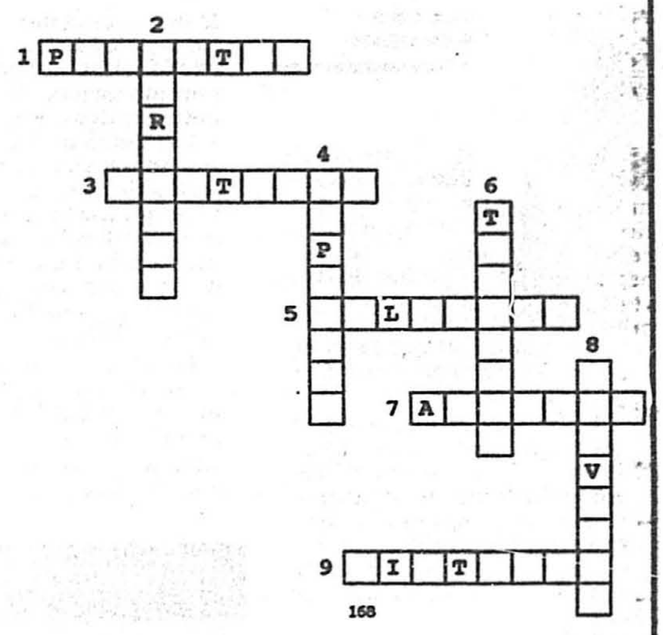
Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ

1-2 5-6 2-3 8-9 7-8 3-4 6-7 4-5

DÉFINITION Ne sont pas reconnues responsables de leurs actes. (EEIMNRSU)

MOTS	DÉFINITIONS
1. E_____	S'aggravait. (8 lettres)
2. A_____	Auront du goût pour. (8 lettres)
3. R_____	Se servaient de stratagèmes. (8 lettres)
4. T_____	Donnerons volontairement un coup à. (8 lettres)
5. I_____	Voisins des Suisses. (8 lettres)
6. P_____	Persévéra. (8 lettres)
7. R_____	Qui manifeste sa mauvaise humeur à la moindre occasion. (7 lettres)
8. S_____	Susciter des sentiments. (8 lettres)
9. V_____	Automobiles. (8 lettres)



SOLUTION DU NO 167:

1. QUALITE — TEQUILA
2. FLAQUES — FLASQUE
3. TITUBERA — ATTRIBUE
4. RABOUTES — SABOTEUR
5. RECALENT — ETRANGLE
6. PERUVIEN — PENURIE
7. ENNUIERA — ANEURINE
8. PIMENTER — EMPREINT
9. REMIRENT — TERMINER

Anacroisés

Philippe Guérin

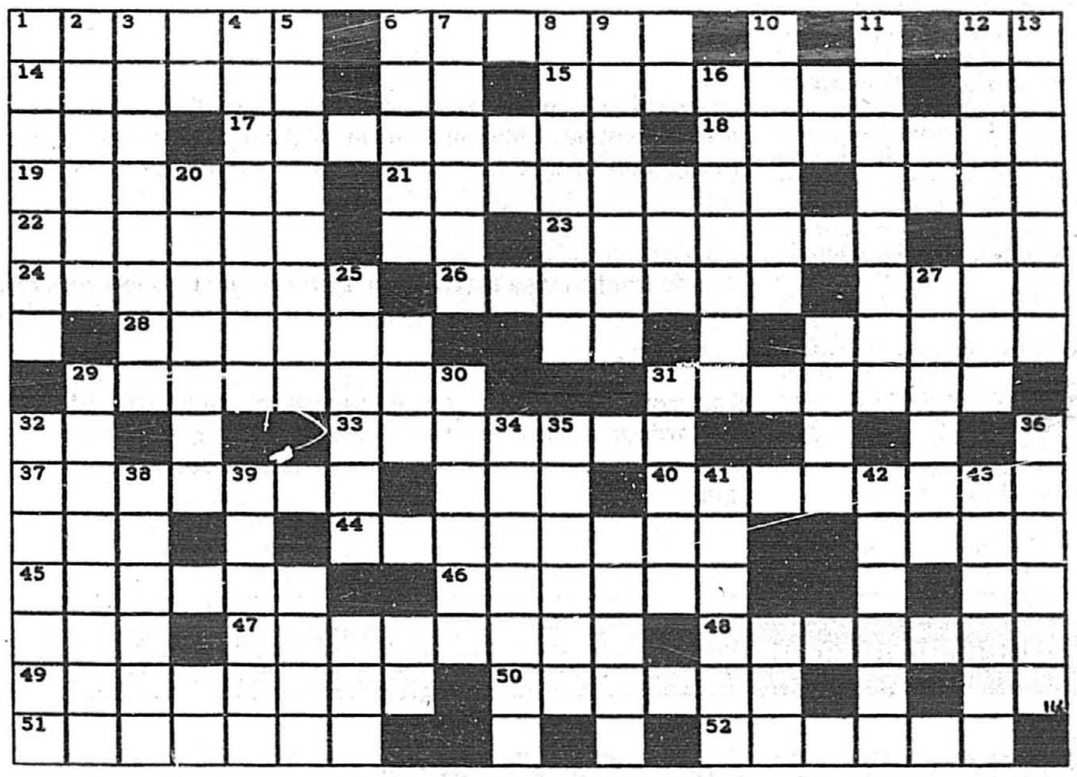
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT

1: ACEEIP
6: ACEHLT (2)
14: CCIMOS
15: EENORUX
17: NOOPPRRTU
18: AMNOOTT
19: EEEOPP
21: DEEOSTUU
22: EIRRUV (4)
23: EILORSS (2)
24: EIIMNRT (2)
26: AEEGISS (2)
28: AEFILT (4)
29: AAEIILRT (2)
31: ADEEIMR (5)
33: CDEIINS (2)
37: AEGIMNR (3)
40: ACEILOSU
44: AEELRTUZ
45: EHMNPY
46: AEEGST (2)
47: AEIIMNST (5)
48: IILOORS
49: AEGILLNU (3)
50: DEEENT (3)
51: EEIRRST (4)
52: CEEILU

VERTICALEMENT

1: CEEHINV
2: INOPPU
3: EILMMORT
4: ACEEORTU (3)
5: AEEIPRST (8)
7: EHNORS
8: ELORSTU (4)
9: EEEGINN
10: EEMOST (2)
11: EEENORRX
12: AEEGORSU
13: AEIMNNS
16: ADORRSS
20: EEGILNP (2)
25: EIIMRZ (2)
27: AEHRSU
29: AAALNSTY
30: DEILOS (3)
32: AAEEGMN (5)
34: ABEETTZ
35: ACIITT
36: DEIRSS (2)
38: EMRRUU
39: AEHIILN
41: DEIRSU (4)
42: CEELLO (2)
43: AABILL (3)



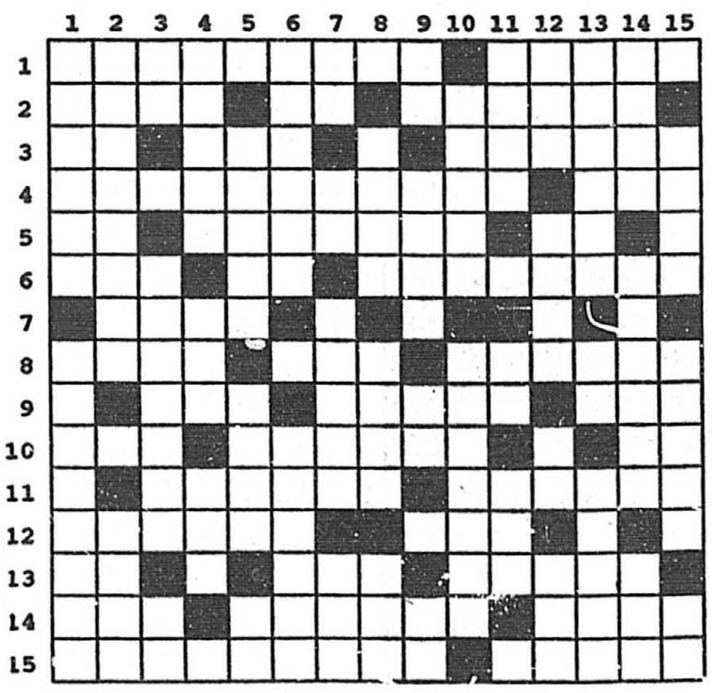
SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(COURS D'EAU)



368

HORIZONTALEMENT

1. Arrose Chambly — Travail à la muleta, dans une corrida.
2. Branche mère de l'Oubangui — Altesse royale — Rivière de Suisse.
3. Symbole chimique — Rayon — Fissure par où fuit l'eau d'un canal.
4. Fasse à Saint-Louis — Siège à New York
5. En les — Affluent de la Seine — Coule en U.R.S.S.
6. Hallucinogène — Néon — Veulent.
7. Passe à Chartres.
8. Fleuve côtier du Bocage normand — Baigne l'Engadine — Arbrisseau.
9. Chef algérien — Nom de deux rivières piémontaises — Ornement architectural.
10. Rejoint la mer d'Azov en aval de Rostov — Méandre accentué d'un cours d'eau — Ruisselet.
11. Rivière du Berry — Insignifiants.
12. Se jette dans le golfe de Botnie — Vallée très large.
13. Roulement bref — Plate-forme flottante, servant aux réparations d'un navire — Arrose Rome.
14. Partie du fond de vallée où s'écoulent les eaux d'un cours d'eau — Rivière de l'Europe centrale — Affluent du Danube.
15. Se dit d'une rivière resserrée entre les montagnes — Des fleuves s'y jettent.

VERTICALEMENT

1. Fleuve d'Algérie — Fleuve côtier du bas Languedoc.
2. Traverse la Sibérie centrale — Passe à Francfort.
3. Petite quantité d'eau — Rivière des Alpes françaises du Sud — Technétium
4. Appareil d'éclairage — Une région où il n'y a pas beaucoup d'eau — Il est avare.
5. Arrose Soissons et se jette dans l'Oise — Frère de Caïn — Négation.
6. Ligne sur une plage, atteinte par la mer — Façonnés.
7. Terminaison — Aire de vent — Grand fleuve d'Asie qui traverse le Cachemire — Planche.
8. Région aride du Pakistan — Accompagne un mariage — Dans la rose des vents.
9. Coutumes — Il lui faut de l'air — Pronom personnel — Sélénium.
10. Le Rhin y passe — Dépasse un barrage.
11. Oeufs de poissons — Marque la surprise — Rivière de Chine.
12. Se joue — Arrose Caen — En vogue — Pointe de terre au confluent de deux cours d'eau.
13. Grassouillet — Fut changé en taure — Callosité de la peau.
14. Sert à éclairer — Affluent de la Loire — Ecole nationale d'administration.
15. Cause un dommage à — Traverse le lac des Quatre-Cantons, en Suisse — Etain.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER 367

Scrabble

Philippe Guérin

Sangin, Harnois et autres champions!

Je vous ai parlé la semaine dernière de la compétition (féroce!) que se sont livrés les meilleurs scrabbleurs de la province. Mais plusieurs autres championnats du Québec se sont déroulés simultanément, ceux de chacun des classes A, B, C et D, ainsi que celui des non classés.

Les joueurs de classe A jouent au moins 81 pour cent en moyenne et sont au nombre d'une centaine. Ces joueurs ont joué le même tournoi que les joueurs élite, les mêmes cinq parties dont je vous ai parlé la semaine dernière.

La première partie a vu Monique Laperle triompher devant Pierre Fortin et Michèle Gingras, deux anciens joueurs élite, alors que Monique Laperle n'est pas encore parvenu à se hisser au niveau des élites, ce qui ne saurait tarder.

Michèle Gingras gagne la seconde et se rapproche de Laperle, tandis que Fortin sombre. Sangin, mauvais à la première, mieux à la deuxième, enlève haut la main la troisième, avec plus de 40 points d'avance sur Laperle. Au classement général Laperle n'a plus que 20 points d'avance sur Sangin et 32 points sur Gingras qui a faibli.

La quatrième partie voit la victoire d'Alice Proulx de Trois-Rivières, et les trois premiers du général jouent mal. C'est donc un statu-quo et tout reste possible pour la dernière partie.

Les Trifluviennes, avec Johanne Lafond et Alice Proulx, première et deuxième, terminent le tournoi en force. Au général, Gingras reprend quelques points sur le duo de tête, mais pas assez cependant pour empêcher Sangin de remporter le titre.

Les non classés sont, soit des joueurs débutants qui ne sont pas encore inscrits au classement, soit des joueurs chevronnés qui ont pris quelques mois ou quelques années sabbatiques. Ils n'ont disputé que quatre parties des cinq. Ce sont évidemment les anciens champions qui se sont distingués.

Un autre tournoi s'est déroulé complètement indépendamment du précédent, celui des classes B-C-D, qui comprenait quatre parties. Les joueurs B jouent entre 76 et 81 pour cent, les joueurs C entre 70 et 76 pour cent et les joueurs D moins de 70 pour cent. Ce furent quatre parties plutôt faciles avec bien sûr quelques mots difficiles comme MONOI (huile parfumé d'origine tahitienne), KREML (ancien centre fortifié des villes russes), ELUSIF (qui élude), AREOPAGE (assemblée de personnes compétentes), ZONURE (reptile d'Amérique du Sud) et enfin le verbe ACTER, pas évident (prendre acte de).

En classe B, Madeleine Harnois a pris la tête dès la première partie et ne l'a plus quittée du tournoi. Victoire sympathique d'une pionnière du scrabble québécois, responsable de l'ancien club Rosemont au début des années 1980.

En classe C, ce fut un chassé-croisé entre Francine Lapalme de Sherbrooke et Ginette Cuellet de La Tuque qui tourna à l'avantage de la dernière nommée.

En classe D, la victoire sembiait se dessiner pour Claude Geoffroy de Saint-Hyacinthe. Hélas pour lui, une formidable dernière partie d'André Bélanger (3e avec 89 pour cent) de Saint-Jean propulsa ce dernier sur la première marche du podium.

Résultats

Classe A:
1er Jean-Pierre Sangin,..... 4125 points
2e Michèle Gingras,..... 4118 points
Non classés:
1er Gaétan Brault, ... 3337 points
2e André Lachaine,..... 3248 points
Classe B:
1er Madeleine Harnois, ... 3070 points
2e Paula Smaers,..... 3042 points
Classe C:
1er Ginette Ouellet,..... 2886 points
2e Francine Lapalme, ... 2868 points
Classe D:
1er André Bélanger, ... 2779 points
2e Claude Geoffroy,..... 2772 points

Pour finir, saluons Claire Saurioi qui a réalisé le seul solo du week-end à l'occasion du tournoi B-C-D avec un joli INDICEE.

Ces dixièmes championnats sont donc terminés et je donne rendez-vous à tous les scrabbleurs en 1992 à Chicoutimi pur les onzièmes championnats du Québec.

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à:
Philippe Guérin, Rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Première partie du Championnat du Québec B-C-D disputée à Magog le 18 mai 1991.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	ZAAXPEN			
2.	AX+EVATI	PANEZ	H8	52
3.	/URISOEL	TAXIEZ	12C	48
4.	HANOL?W	LOUERONS	10B	62
5.	NW+OEIDC	LO(C)HA (1)	A8	3
6.	COW+KERV	DEFIL	13B	27
7.	VRW+BIAG	COKE	14A	51
8.	/JEREERU	GAVAI	9G	29
9.	EERR+TNM	JEU	B6	28
10.	IYRQAW?	TERMINER	K5	86
11.	/URASSUE	YAW(L)	13J	52
12.	MNTICAE	SURSAUTE	5E	66
13.	UHENTLU	EMINCAT	15D	88
14.	NUE+ETIO	LUTHS	H1	36
15.	IE+FIERS	NOUET (2)	C3	24
16.	SEFTGVM	REIFIES (3)	N7	90
17.	GMF+EDRB	VETS	4L	26
18.	FMG+NIBA	BRODE	4A	24
19.	/PLQOGBO	IWAN	L12	32
20.	/LGALQDS	BOPS	O1	24
21.	GDLL+FIM	MAGES	8K	24
		FI	14F	28
				929

Commentaires:

1— LOCHER, secouer un arbre pour faire tomber les fruits.
2— NOUET, linge noué contenant une substance à infuser.
3— REIFIER, transformer en chose.

Résultats: Pts
1er: Madeleins Harnois 866
2e: Louise Lebrun 860
10e: Maryse G. Sevigny..... 826
30e: 772 pts 60e 736 pts 100e 675 Pts

À tire-d'aile...

La situation du canard noir s'améliore



PIERRE GINGRAS

Les inventaires aériens menés ces dernières semaines pour tenter d'évaluer les populations de canards noirs au Québec indiquent que la situation n'a guère changé par rapport à l'an dernier.

La nouvelle fera sans doute plaisir aux amateurs de chasse à la sauvagine. Mais pour l'ensemble des amateurs d'oiseaux du continent, ces données préliminaires montrent aussi que la situation de cette espèce s'améliore en Amérique du Nord.

Effectués par les experts du Service canadien de la faune, ces inventaires s'inscrivent dans le cadre du programme nord-américain de la sauvagine, un projet conjoint avec les États-Unis visant à contrer les baisses d'effectifs de certaines espèces. L'objectif visé est d'atteindre le nombre de canards que l'on comptait au début des années 1970. Dans le cas du canard noir, probablement l'espèce la plus répandue sur le territoire du Québec, la situation était plutôt troublante jusqu'ici, du moins à l'échelle continentale.

Selon le biologiste Michel Bourdage, le responsable de ces travaux de recherche au bureau québécois du Service canadien de la faune, les inventaires réalisés durant une trentaine d'années sur la population hivernant sur la côte atlantique montraient une diminution constante de presque deux p. cent annuellement. À l'heure actuelle, 320 000 canards noirs hivernent à cet endroit. On en comptait 385 000 il y a 20 ans. (Cette population représente environ le cinquième des effectifs de l'espèce en Amérique du Nord). Depuis deux ans toutefois, il semble bien que leur nombre soit stable.

Trois facteurs expliqueraient la diminution du canard noir. Ce sont, par ordre d'importance, l'hybridation avec le canard colvert, la récolte effectuée par les chasseurs et les pertes d'habitat.

Les différences de coloris sont assez évidentes entre les mâles chez le canard colvert et le noir. Les cannes ne sont pas insensibles à cet éclat, ce qui expliquerait notamment l'important facteur de croisement entre les deux espèces là où elles se côtoient. Cette hybridation se fait au détriment des effectifs du canard noir, une espèce qui niche surtout dans la forêt boréale et qui s'adapte moins à la présence de l'homme que son cousin le canard colvert, un anatidé qui nous vient de l'Ouest.

La chasse sportive prélève aussi un lourd tribut. Si bien qu'en 1984, plusieurs États américains ont interdit de chasser cette espèce ou encore ont diminué considérablement les limites quotidiennes d'oiseaux abattus. Au Québec, même si le canard noir reste relativement abondant, cette limite est passée de six à deux oiseaux par jour là où la chasse est intensive. Aux États-Unis, la récolte globale faite par les chasseurs est tombée de 40 p. cent. Curieusement, au Québec, la récolte a légèrement augmenté par rapport au passé. Jusqu'à maintenant, à l'échelle continentale, ces restrictions semblent avoir donné des résultats positifs.

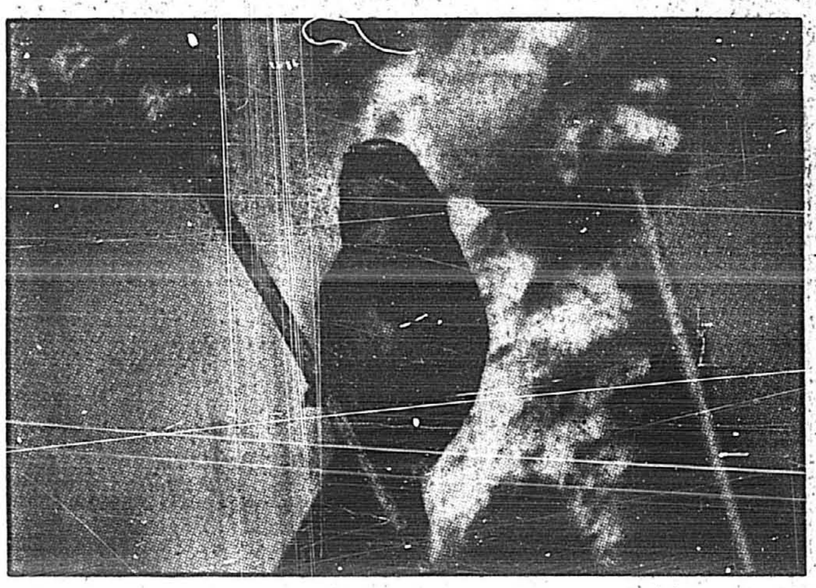
Par ailleurs, on sait que les habitats de ce canard ont rétréci au cours des années, un facteur qui nuit aussi à l'espèce.

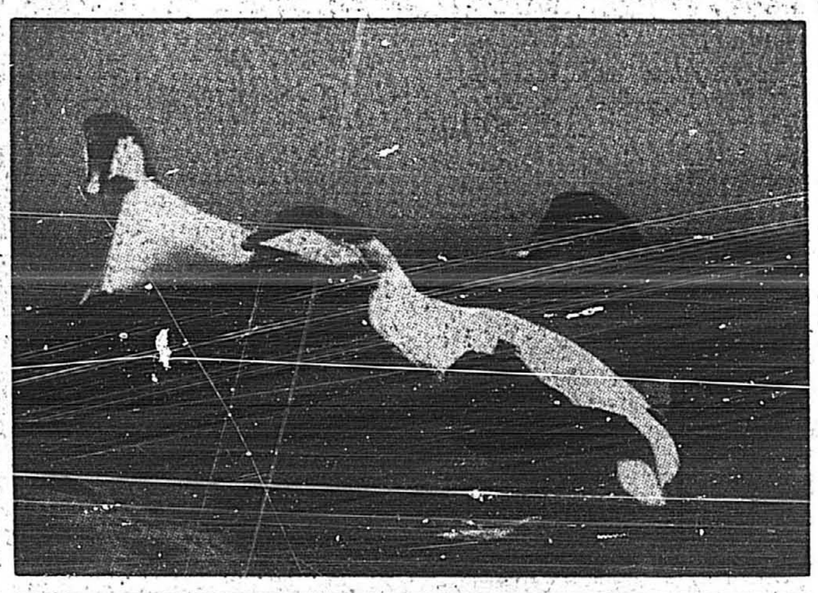
C'est donc pour en savoir davantage sur ce palmipède que les provinces de l'Ontario, du Québec, des Maritimes et de certains États du Nord-Est (cette espèce vit dans l'est du continent, du nord du Manitoba jusqu'à Terre-Neuve) procèdent depuis l'an dernier à des inventaires aériens en hélicoptère. Chez nous, ce travail commence au début de mai. On détermine sur la carte 83 carrés de dix kilomètres de côté (100 km2) et on survole toutes les étendues d'eau de cette superficie à environ 35 mètres d'altitude, à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure. Il faut environ une heure et demie de vol pour inspecter un carré.

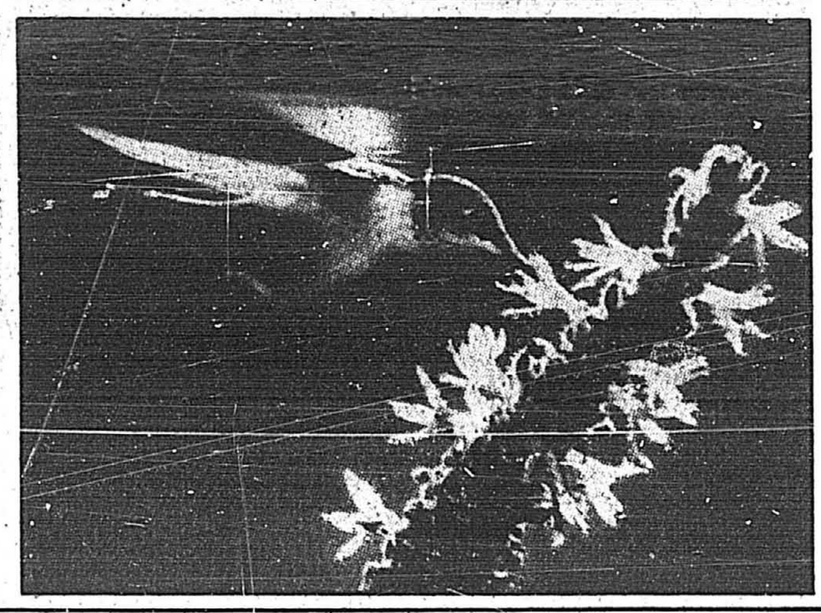
Règle générale, à cette époque de l'année, chaque couple de canards a établi son territoire de nidification et on en compte habituellement un seul par lac. Selon M. Bourdage, de l'hélicoptère, un bon observateur peut même déterminer qui des deux canards est la femelle. La densité moyenne dans les forêts québécoises est de dix à 15 couples par 100 km2 et ce nombre est directement proportionnel avec la quantité de lacs disponibles sur le territoire. Considéré comme un des meilleurs sites de nidification en Amérique du Nord pour cette espèce, le Québec en compterait une population de 400 000. Les plus fortes densités atteignent quarante couples par carré. Il n'en reste pas moins que cette densité est beaucoup moins forte que chez certains autres barbotteurs. Par exemple, dans les Prairies, on compte parfois jusqu'à 100 couples de pilets ou de colverts par carré.

Les canards noirs sont actuellement en train de nicher et l'éclosion est prévue pour la mi-juin. En moyenne, chaque nid donne six petits mais de ce nombre seulement deux ou trois auront vécu assez longtemps pour prendre leur envol à la fin de l'été.

Le carnet d'observation







Le grand prix toute catégorie du concours de la revue *Franc-Vert* a été attribué à Michel Vincent, d'Anjou, pour cette photo (ci-haut) d'un bruant hudsonien dans un champ de quenouilles mûres.

Claude Ponthieux a mérité le premier prix du thème consacré aux oiseaux avec cette querelle d'eiders à duvet (en haut à droite).

Lauréat du deuxième prix (catégorie oiseaux), Guy Clément, de Le Gardeur, avait présenté ce colibri (photo de droite) en train de butiner dans une fleur de pontédérie cordée, une plante aquatique.

Objectif en joue...

■ L'été est à nos portes. C'est donc le temps de préparer vos appareils afin de fixer sur pellicules vos oiseaux préférés.

C'est aussi le temps de songer à participer au concours de photos organisé par la revue *Franc-Vert* (anciennement Franc-Nord), même si ce n'est pas avant septembre le lancement officiel.

Pour la première fois l'an dernier, le concours offrait une catégorie de photos d'oiseaux. Cette année encore, vous êtes donc invités à inscrire vos photos d'oiseaux, mais aussi celles qui peuvent correspondre aux thèmes suivants: la flore en milieu humide; la flore excluant les milieux humides; la faune excluant les oiseaux; paysages du Québec; l'humain en harmonie avec la nature; paysage intime de la nature (forme, couleur-texture); le Saint-Laurent; la nature en noir et blanc. Seules les diapositives sont acceptées, et les photos doivent être réalisées dans la province.

Les trois premiers prix toute catégorie sont de 3000 $, 2000$ et 1000$, et les gagnants pour chaque thème auront aussi droit à des prix en argent.

La sélection 1990 a été rendue publique à la fin d'avril et nous vous présentons aujourd'hui quelques-uns des clichés gagnants. Les 30 photos primées seront reproduites en juillet sous forme de numéro spécial de la revue. On se renseigne au 1-418-628-9600.

Les petits compagnons

Opposant tenace à Napoléon, il est pourtant très câlin, le carlin



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

Des races de chiens, il en existe fort heureusement pour satisfaire tous nos goûts et... dégoûts, qu'elles soient:

— baveuses (comme le Saint-Bernard ou feu le bull Mastiff du maire Drapeau);

— mondaines (comme le lévrier afghan ou le barzoï);

— lilliputiennes de poche (comme le yorkshire ou le chihuahua)...

Peu connue, très symphatique, spontanée et pleine d'entrain une race de petite taille redevient, semble-t-il, à la mode: le carlin. Ce petit pitou (6,4 à 8,2 kg) au visage masqué de noir, sillonné de rides larges et profondes, musclé, compact, aux yeux pétillants d'intelligence, est en fait un véritable petit comique sur quatre pattes. Baptisé «Pug» chez les Anglais, «Mopse» chez les Allemands, le nom «Carlin» viendrait d'un acteur célèbre de la *Comedia Dell'arte* italienne, Carlo Bertinazzi. Surnommé affectueusement Carlino, il cachait son visage derrière un masque noir pour interpréter son rôle d'Arlequin.

Ce chien enjoué, que certains experts considèrent comme la version miniaturisée et de salon du massif dogue de Bordeaux, ou de l'énorme mâtin de Naples (120 livres chacun), serait issu en fait d'une race asiatique très ancienne. Figurant depuis des millénaires sur les porcelaines de l'Antiquité chinoise, des Hollandais subjugués par son charme l'auraient ramené d'Asie pour l'introduire, via la route des Flandres, en Occident.

Napoléon

Son petit air faussement grognon ne l'empêchera pas d'être le favori des princes et des rois de ce monde. Henri II le trouvait plus comique, et plus digne même que ses propres bouffons à deux pattes. Il deviendra aussi le compagnon indispensable de la favorite en titre de Louis XV, la Marquise de Pompadour, (son pendant moderne, le premier ministre Edith Cresson, aura-t-elle bientôt le sien?) et de la reine Marie-Antoinette.

Anecdote amusante, ce chien qui grogne comme un lion dès qu'on bouleverse ses petites habitudes et défend avec pugnacité son morceau, tiendra farouchement tête à l'empereur Napoléon lui-même. «Fortune» en effet, le chien de Joséphine de Beauharnais, laissa une cuisante cicatrice dans la cuisse impériale lorsque l'empereur, pourtant vainqueur d'armées considérables, tentera avec bravoure d'occuper... le lit conjugal: «Il était en possession du lit de Madame quand je l'épousai», raconte le vainqueur d'Austerlitz. «Je voulus l'en faire sortir; prétention inutile. On me déclara qu'il faillait me résoudre à coucher ailleurs ou consentir au partage. Cela me contrariait assez, mais c'était à prendre ou à laisser. Je me résignai. Le favori fut moins accommodant que moi, j'en porte la preuve à cette jambe». Heureusement pour l'impériale postérité, que le petit mignon n'ait pas frappé plus haut... entre les impériales cuisses!

Toujours pour rester dans l'Épopée Napoléonienne, un autre carlin du nom de Mohilof celui-là, hurlera à la mort après l'exécution de son maître, le Duc d'Enghien, fusillé sur ordre de Napoléon.

Malgré son air faussement grognon, bougon voire rébarbatif, cet adorable petit chien extrêmement fidèle en amitié, a fort bon caractère. Très affectueux et d'un dressage commode, il supportera cependant mal l'été, les grosses chaleurs, et l'humidité de nos mois de juin et de juillet. Il s'enrhumera par contre facilement sous une grosse pluie (l'imperméable est de rigueur), l'air conditionné trop fort, une grosse poudrerie l'hiver (ne pas oublier sa tuque et ses bottillons), ou s'il est mal séché après son bain. Mais son talon d'Achille demeure surtout son estomac sensible aux indigestions. Il faut donc éviter de le nourrir en trop grosses quantités ou de le laisser brouter, comme une vache, le gazon. Ses yeux prohéminants enfin de ce joyeux drille, coulent souvent.

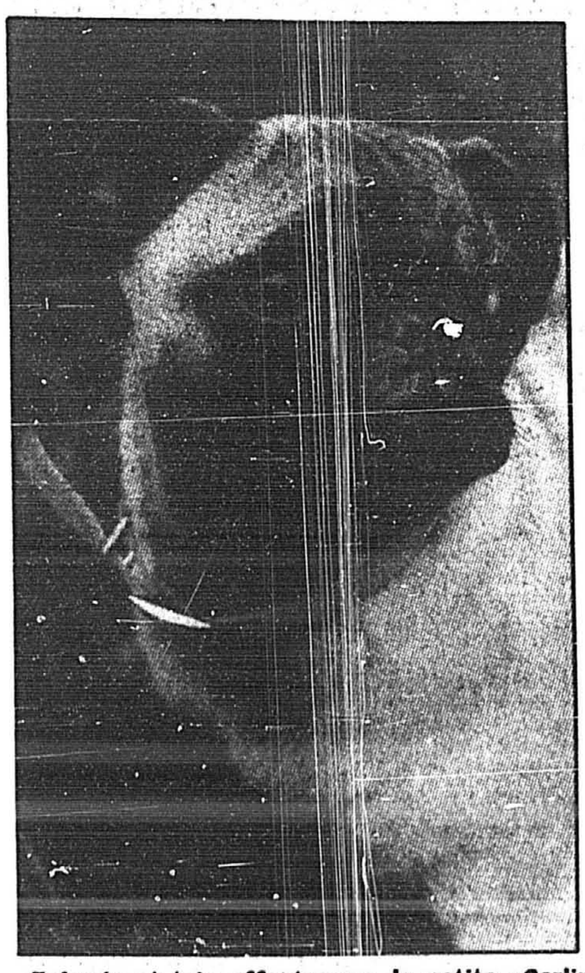
Une des caractéristiques morphologiques de cette race demeure sa curieuse queue spiralée (encore appelée «en tire-bouchon» ou «en hélice»). Selon les standards elle forme une spirale, qui devrait être double pour atteindre la perfection absolue.

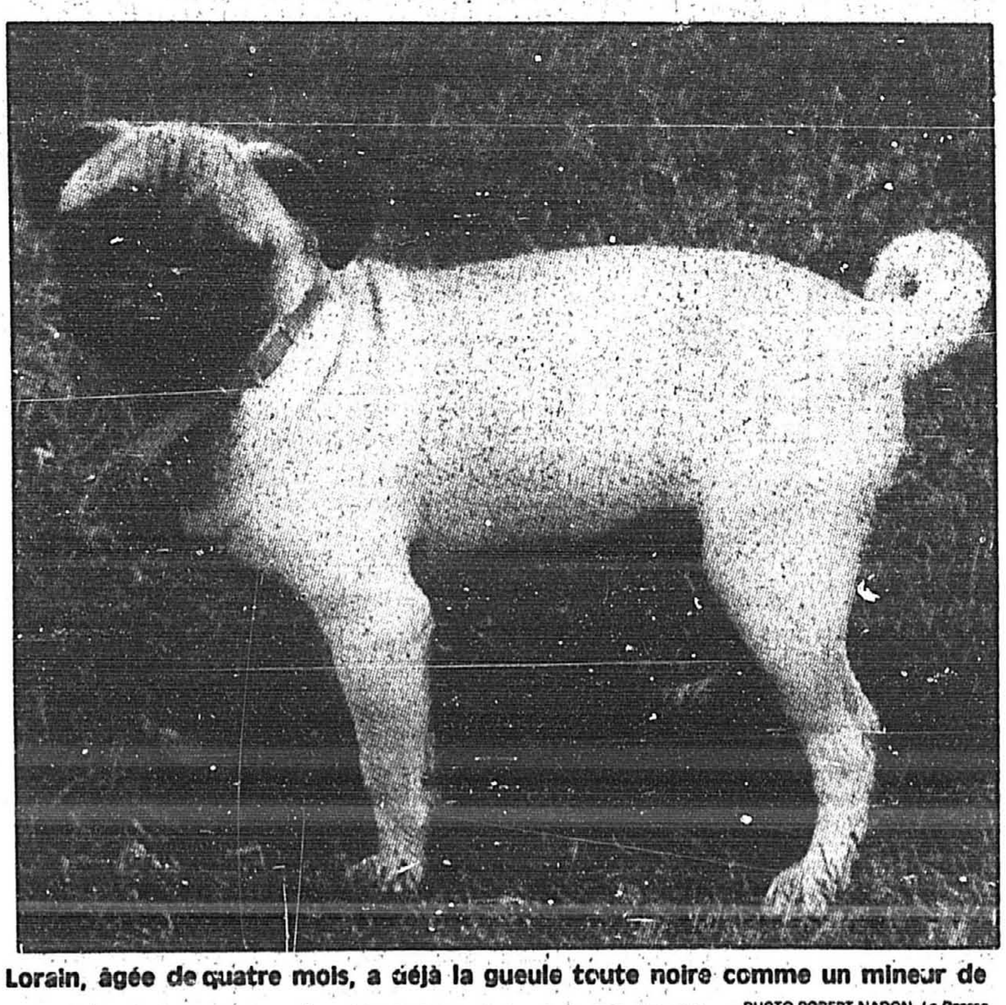
Puissance

Ses oreilles, petites et minces, tombent vers l'avant. On les trouve soit en forme de rose ou en bouton. Sa robe sera courte, épaisse, luisante et de couleur argent, fauve-abricot, noire ou beige. Son masque et ses oreilles par contre seront entièrement noirs.

Tout le corps de ce petit chien donne une impression de puissance et de force avec sa poitrine large et son dos court. Sa tête, massive et bien ronde, possède des yeux tous ronds, bruns foncés et pleins de feu. Ses rides, larges et profonds, sont accentuées par ses poils noirs. Son museau style «bougnat-bois-et-charbon» est écrasé, jamais retroussé et se termine par une truffe d'un noir brillant. Ses pattes bien musclées sont droites et finissent par des pieds ronds aux ongles eux aussi noirs.

Ce gentil cabot a besoin de beaucoup d'attention certes mais n'exigera pas, par contre, d'épuisantes promenages comme un terrier ou un setter irlandais éméché. C'est donc un pitou parfait pour ceux qui vivent en appartement, mais ont tout de même le temps et le loisir de lui faire de gros câlins!





Enjouée et très affectueuse, la petite «Carlina» Lorain, âgée de quatre mois, a déjà la gueule toute noire comme un mineur de fond.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*